

MÉLANGES DE SCIENCE RELIGIEUSE

Les anges dans la Bible... et dans nos campagnes

SOMMAIRE

- Catherine Vialle, *Introduction* p. 3
- Pierre de Martin de Viviès, *À la cour du Roi des cieux* p. 7
- Régis Burnet, *Les anges dans le Nouveau Testament ou comment stopper la prolifération* p. 21
- Philippe Henne, *Voir un ange, ça se mérite ! Le Pasteur d'Hermas* p. 29
- Franck Dubois, *Attention ! Chute d'anges !* p. 43
- Jean-Luc Garin, *Les anges dans la vie de l'Eglise catholique* p. 57
- Christophe Paya, *Entre sobriété et créativité : regards protestants sur les anges* p. 71
- Aimilianos Boggianou, *Le rôle des anges dans la Divine Liturgie selon la Tradition Orthodoxe* p. 85
- Recensions et comptes rendus (voir au verso) p. 95



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE
60 boulevard Vauban
CS 40109
59016 LILLE CEDEX

RECENSIONS

- Joachim BOUFLET, *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie*, Paris, Cerf, 2020, 969 p., 29 Euros (Philippe Henne)
- Étienne FOUILLOUX, *Yves Congar 1904-1995. Une vie*, Paris, Salvator, 2020, 352 p., 22 Euros 80 (Philippe Henne)

COMPTES RENDUS

- THOMAS D'AQUIN, *Commentaire des Épîtres à Timothée I et II, à Tite et à Philémon*, préface par Serge-Thomas Bonino, introduction par Gilbert Dahan, traduction et table par Jean-Éric Stroobant de Saint-Éloy, annotation par Jean Éric Stroobant de Saint-Éloy et Jean-Baptiste Échivard, Paris, Cerf, 2020, 544 p., 34 Euros (Philippe Henne)
- Grégoire CELIER, *Saint Thomas d'Aquin et la possibilité d'un monde créé sans commencement*, Le Chesnay, éd. Via Romana, 2020, 376 p., 29 Euros (Philippe Henne)
- *200° della morte di S. Clement M. Hofbauer (1751 – 1820)*, dans « Spicilegium historicum » 78, Istituto storico redentorista, Collegium S. Alfonsi de Urbe, Rome, 2020, 276 p., s.p. indiqué (Philippe Henne)
- Jérôme ALEXANDRE, *La foi n'est pas ce qu'on croit*, coll. « Forum », Paris, Salvator, 2020, 190 p., 19 Euros (Michel Castro)

Les anges dans la Bible... et dans nos campagnes

Catherine Vialle

Docteur en théologie, professeur titulaire à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille

Adresse : catherine.vialle@univ-catholille.fr

Pourquoi avoir choisi de consacrer un numéro des *Mélanges* aux anges¹ ? Parce que les anges sont à la mode. Un bref coup d'œil dans les librairies et sur internet le montre aisément. Ainsi, le monde de la littérature consacrée aux anges va du très sérieux *L'insoutenable divinité des anges* de David Hamidovic (Cerf, 2018), professeur à Lausanne, à l'un des derniers numéros de la bande dessinée *Yoko Tsuno, Anges et faucons*, de Roger Leloup (Dupuis, 2019), en passant par divers ouvrages de dogmatique, de spiritualité, de prière et même d'ésotérisme. Ces derniers sont nombreux à promettre amour, protection et guérison grâce à l'action des anges. Souvent traduits de l'anglais, ces publications témoignent que la littérature angélique se vend bien.

La littérature pour enfant n'est pas en reste. De même, on retrouve les anges dans la musique, mais aussi dans la littérature profane, dans le cinéma, les séries, et même dans les objets de décoration. Un des derniers ouvrages de Frédéric Lenoir s'intitule ainsi *La consolation de l'ange* (Albin Michel, 2019) et une des séries cultes du moment, *Lucifer*, créée par Tom Kapinos, a pour personnage principal le célèbre ange déchu (interprété par Tom Ellis), descendu vivre parmi les humains à Los Angeles.

Pourtant, cette présence marquée des anges dans notre culture occidentale qui se veut rationnelle ne va pas de soi. Le moment et les circonstances de l'apparition des anges sont complexes et trouvent probablement leur enracinement dans le foisonnement des dieux et des déesses de la culture antique². Dès lors, ont-ils toujours leur place dans un contexte monothéiste ? La réponse est loin d'être

1. Ce numéro publie les actes de la troisième journée organisée par l'ACFEB-Nord (Association catholique française pour l'étude de la Bible) et la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille, le 15 octobre 2019. Pour en savoir plus : <http://acfeb.free.fr/>

2. A. LE MAILLOT, *Les anges sont-ils nés en Mésopotamie ? Une étude comparative entre les génies du Proche Orient antique et les anges de la Bible*, Paris, l'Harmattan, 2009 ; D. HAMIDOVIC, *L'insoutenable divinité des anges*, Paris, Cerf, 2018.

évidente. Cependant, nous les trouvons dans la Bible, en particulier dans les textes postexiliques, comme l'évoquera Pierre Martin de Viviés, dans un premier article.

Plus tard, les pseudépigraphes de l'Ancien Testament et les écrits post-bibliques multiplient les interventions d'anges, mais sans systématiser. Philon d'Alexandrie amalgame ainsi anges et génies ailés grecs. La littérature juive tardive et le Talmud prêtent aux anges un corps de flamme³. Qu'en dit le Nouveau Testament ? La contribution de Régis Burnet se propose de nous éclairer sur la question.

La tradition chrétienne va, à son tour, développer l'angélogologie. A partir du 6^e siècle, le Pseudo-Denis les classifie. Au Moyen-Âge, on essaie de comprendre la nature et la fonction de ces anges, ce qui donne lieu à des écrits hautement spéculatifs. L'article de Philippe Henne donne un aperçu de cette angélogologie foisonnante à l'époque antique par une étude des anges dans le *Pasteur* d'Hermas, traité d'initiation à la vie chrétienne.

Au 16^e siècle, la Réforme met un bémol à l'angélogologie, au nom du refus des médiations autres que celle du Christ. Cela entraîne, en réaction, un développement plus grand encore de l'angélogologie dans le monde catholique, dans le cadre de la contre-réforme et parallèlement au développement de la mariologie. C'est ainsi que la dévotion aux anges gardiens va considérablement s'accroître aux 18^e et 19^e siècles. Dans ce cadre, les anges ne sont plus conçus comme simples transmetteurs de la parole divine ; désormais, ils protègent et éclairent les consciences.

Mais les choses changent au 20^e siècle. Sans surprise, dans la ligne de la Réforme, Rudolph Bultmann considère que les anges font partie d'un fond mythique inacceptable pour la pensée moderne et de surcroît inutile pour la compréhension du message chrétien. Sa pensée n'est pas sans écho dans le monde catholique. Ainsi, le théologien jésuite Karl Rahner se montre très critique envers l'angélogologie de son époque qui ne serait plus en phase avec la modernité. De nombreux philosophes et théologiens contemporains ont tendances à aller dans le même sens, relevant la dimension hautement mythique de l'angélogologie. Le concile Vatican II n'aborde quasiment pas le sujet, semblant reléguer les anges dans les contenus périphériques de la foi chrétienne.

Les anges seraient-ils devenus superflus dans la théologie contemporaine ? Cet avis n'est pas partagé par tous, puisque Franck Dubois présente une approche théologique de la question du mal en lien avec la présence des anges.

Et il convient de ne pas oublier combien les anges sont présents dans la culture contemporaine. Qu'en est-il de la vie des Églises ? C'est ce dont font état les trois dernières contributions qui évoquent les anges dans la vie des Églises catholiques,

3. « Ange », dans *Dictionnaire critique de théologie*, p. 43-45.

protestantes et orthodoxes, par Jean-Luc Garin, Christophe Paya et Aimilianos Bogiannou.

Bien sûr, d'autres sujets auraient pu être abordés : ainsi nous ne dirons rien des anges dans le judaïsme actuel et dans l'Islam. Nous ne parlerons pas non plus des nombreuses représentations artistiques des anges qui ornent pourtant les églises et que l'on trouve en nombre dans les musées. Nous ne dirons rien non plus des démons. Tant d'autres sujets auraient mérité d'être abordés en lien avec les anges... Nous avons dû faire des choix. D'autres auraient été possibles et seront sans doute traités ultérieurement.

Enfin, cette publication a bénéficié du soutien de l'IEFR (Institut d'Etude des faits religieux) et de la commission recherche de l'Université Catholique de Lille, que nous remercions chaleureusement.



À la cour du Roi des cieux

Pierre de Martin de Viviés

UR CONFLUENCE, Sciences et Humanités ; Faculté de théologie, UCLy
Adresse : pmv6943@gmail.com

Résumé

Qualifiés de messagers, d'envoyés, de fils de Dieu, de saints, de vigilants... les créatures célestes sont nombreuses au fil des pages de l'Ancien Testament. Il est possible de les classer selon une approche fonctionnelle, chacun de ses personnages exerçant des activités spécifiques au sein de la cour céleste. Des simples courtisans chargés de louer leur monarque aux membres du conseil céleste en passant par les membres de l'armée ou du tribunal divin, chaque ange dit quelque chose de l'organisation du royaume des cieux.

Abstract

Qualified as messengers, envoys, sons of God, saints, vigilantes... heavenly creatures are numerous throughout the pages of the Old Testament. It is possible to classify them according to a functional approach, with each of these characters carrying out specific activities within the celestial court. From the simple courtiers praising their monarch to the members of the heavenly council, the members of the army or the divine court, each angel says something about the organization of the kingdom of heaven.

Aborder l'angéologie vétérotestamentaire n'est pas une chose aisée. Les données étant très dispersées dans l'espace du texte biblique et dans le temps de sa rédaction, une approche de type historique essayant de dégager l'angéologie en cours livre par livre et strate rédactionnelle par strate rédactionnelle risquerait d'être hasardeuse quant aux résultats et rébarbative quant à son exposition. Nous allons donc opter pour une approche essentiellement synchronique et pour tout dire « fonctionnelle »

Les mots pour le dire

Le vocabulaire pour désigner des anges en tant que créatures célestes est assez riche. Le terme le plus fréquemment employé est le classique מַלְאָךְ (mal'āk) qui signifie simplement « messenger, envoyé », terme qui sera rendu dans la LXX par ἄγγελος qui a donné le latin « angelus » et finalement le français « ange ». Bien d'autres termes sont employés pour évoquer les habitants des cieux :

- Fils de Dieu : בְּנֵי־הָאֱלֹהִים (benê-hā'ēlōhîm) comme en Gn 6,2
- Fils des dieux : בְּנֵי אֱלִים (benê 'ēlîm) comme en Ps 29,1
- Dieux : בְּנֵי אֱלִים ('ēlōhîm) comme en Ps 82,1
- Saints : קְדוֹשִׁים (qedōšîm) comme en Ps 89,6
- Vigilant / veilleur : עֵיר ('îr) en Dn 4,10.20

Si l'on élargissait à la littérature intertestamentaire, d'autres noms pourraient être ajoutés à la liste : glorieux, esprits, trônes, autorités, pouvoirs...

La conception de cieux peuplés de créatures qui ne sont ni des hommes ni des dieux est profondément ancrée dans les cultures du proche Orient ancien. Le contact d'Israël avec l'Assyrie, la Babylonie puis la Perse a entraîné l'appropriation de certaines de ces figures. Il est possible d'évoquer notamment les personnages ailés très fréquemment représentés dans les palais assyriens. Ces personnages peuvent être figurés avec deux ou quatre ailes. Ils portent diverses parures et sont parfois accompagnés par de petits quadrupèdes. Ils tiennent dans la main ou dans des paniers des pommes de pin symboles de fertilité. Ces créatures peuvent avoir une tête humaine ou une tête d'oiseau. Ces génies ont souvent la même apparence que le roi, ce qui suggère qu'ils évoluent dans le contexte de la royauté céleste.

La cour du Roi des cieux

Cette notion de royauté céleste est très anciennement et très largement attestée dans l'Ancien Testament. Le récit de la vocation d'Isaïe en est une bonne illustra-

tion¹ : Is 6 ¹ *L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône grandiose et surélevé. Sa traîne emplissait le sanctuaire.* ² *Des séraphins se tenaient au-dessus de lui, ayant chacun six ailes, deux pour se couvrir la face, deux pour se couvrir les pieds, deux pour voler.* ³ *Ils se criaient l'un à l'autre ces paroles : « Saint, saint, saint est YHWH Sabaot, sa gloire emplît toute la terre. »* ⁴ *Les montants des portes vibrèrent au bruit de ces cris et le Temple était plein de fumée.* ⁵ *Alors je dis : « Malheur à moi, je suis perdu ! Car je suis un homme aux lèvres impures, j'habite au sein d'un peuple aux lèvres impures, et mes yeux ont vu le Roi, YHWH Sabaot. »*

Il est possible de catégoriser l'angéologie vétérotestamentaire autour de cette représentation de Dieu roi du ciel. La royauté céleste va être pensée sur le modèle de la royauté terrestre. Dans le proche Orient ancien, un roi n'est jamais seul. Il est entouré par sa cour, ses ministres, ses armées, son administration... L'importance de son entourage révèle sa propre importance. Un roi puissant se doit d'avoir une cour impressionnante. Nous allons, au cours de cette présentation, explorer cette cour céleste et identifier les différents postes occupés par les anges.

De manière la plus visible figurent les courtisans anonymes, ceux dont compte surtout le nombre. Pour le roi des cieux, la cour doit être immense par sa taille. Les valeurs numériques sont impressionnantes comme en Ps 68 ¹⁸ *Les équipages de Dieu sont des milliers de myriades; le Seigneur est venu du Sinaï au sanctuaire.* Ou encore Dn 7 ¹⁰ *Un fleuve de feu coulait, issu de devant lui. Mille milliers le servaient, myriade de myriades, debout devant lui.* Des centaines de millions d'anges, manière de dire une quantité presque indénombrable pour les humains.

La fonction des courtisans est simple : chanter les louanges de leur souverain. Dire sa gloire, sa puissance, sa splendeur... C'est ce à quoi le psalmiste invite les anges en Ps 103 ²⁰ *Bénissez YHWH, tous ses anges, héros puissants, qui accomplissez sa parole, attentifs au son de sa parole.* De même qu'en Ps 148 ² *louez-le, tous ses anges, louez-le, toutes ses armées !* Job 38,7 associe la louange des anges à l'acte créateur même de Dieu.

À cette louange, le psalmiste entend joindre sa propre voix : Ps 138 ¹ *De David. Je te rends grâce, YHWH, de tout mon cœur, tu as entendu les paroles de ma bouche. Je te chante en présence des anges,* ² *je me prosterne vers ton temple sacré. Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité; ta promesse a même surpassé ton renom.*

Ce passage est important pour rappeler que la liturgie des hommes dans le temple est couplée à la liturgie des anges dans le ciel². Le thème des anges chanteurs ou musiciens très souvent représenté dans l'iconographie vient de cette fonction première du courtisan : chanter la louange de son roi.

1. Sauf indication contraire, les textes bibliques seront cités dans la traduction de la Bible de Jérusalem.

2. Ce thème sera particulièrement développé dans l'angéologie intertestamentaire du livre des Jubilés.

Les armées célestes

L'armée est par excellence l'élément que les rois entretiennent avec soin et qui contribue à leur grandeur. Le Roi des cieux est appelé à 285 reprises YHWH Tsebaoth, *יְהוָה צְבָאוֹת*, expression que l'on peut traduire par Dieu des armées ou des combats. Dans plusieurs passages, Dieu agit tel un commandant en chef, comme en Is 13 ⁴ *Bruit de foule sur les montagnes, comme un peuple immense, bruit d'un vacarme de royaumes, de nations rassemblées : c'est YHWH Sabaot qui passe en revue l'armée pour le combat.* Ou encore Is 24 ²¹ *Et il arrivera, en ce jour-là, que YHWH visitera l'armée d'en haut, en haut, et les rois de la terre, sur la terre.*

Dans de nombreux textes, l'armée des cieux est assimilable aux étoiles (Is 40,26 ; 45,12 par ex.) D'autres font plus spécifiquement allusion à des figures angéliques, comme le Ps 103 déjà cité ou encore Gn 32 ² *Comme Jacob poursuivait son chemin, des anges de Dieu l'affrontèrent.* ³ *En les voyant, Jacob dit : « C'est le camp de Dieu ! » Et il donna à ce lieu le nom de Mahanayim.*

Plus rares sont les textes qui décrivent cette armée, comme Ps 68 ¹⁸ *Les équipages de Dieu sont des milliers de myriades; le Seigneur est venu du Sinaï au sanctuaire.* Ou encore la vision d'Élisée en 2R 6 ¹⁷ *Et Élisée fit cette prière : « YHWH, daigne ouvrir ses yeux pour qu'il voie ! » YHWH ouvrit les yeux du serviteur et il vit : voilà que la montagne était couverte de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée ! Chevaux, chars, équipages... l'armée divine semble conçue sur le modèle des armées humaines dont la cavalerie et la charrerie formaient les unités les plus redoutables.*

La rencontre relatée en Jos 5,13-15 donne quelque précision sur l'organisation de cette armée :

Jos 5 ¹³ *Or Josué, se trouvant près de Jéricho, leva les yeux et vit un homme qui se tenait debout devant lui, une épée nue à la main. Josué s'avança vers lui et lui dit : « Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ? »* ¹⁴ *Il répondit : « Non ! Mais je suis le chef de l'armée de YHWH, et maintenant je suis venu. » Josué, tombant la face contre terre, l'adora et dit : « Que dit mon Seigneur à son serviteur ? »* ¹⁵ *Le chef de l'armée de YHWH répondit à Josué : « Ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te trouves est saint. » Et Josué fit ainsi.*

Cette figure angélique reste ici anonyme et n'est définie que par son grade. Son aspect est totalement anthropomorphe et Josué ne comprend qu'il a affaire à un être céleste qu'après que celui-ci se soit identifié. La rencontre est décrite avec un vocabulaire proche de l'épisode du buisson ardent (Ex 3,5) : Josué est prié de quitter ses sandales car il se tient sur une terre sanctifiée par la présence de ce visiteur. Josué lui rend d'ailleurs un hommage divin (il se prosterne et adore). On ne sait toutefois quel rôle exact va jouer ce commandant en chef dans ce récit. Dans la suite, c'est le Seigneur qui donne directement des ordres à Josué.

On se trouve peut-être ici dans la même ambiguïté que celle souvent rencontrée avec l'expression « l'ange du Seigneur » (מַלְאָךְ יְהוָה mal'āk yhw̄h). Cette terminologie peut dans le même récit désigner une figure angélique distincte de Dieu et signifier aussi la présence effective de Dieu. Lorsque l'on rencontre l'expression « l'ange du Seigneur », il faut toujours être prudent et envisager la possibilité qu'il s'agisse d'une manière détournée pour parler de l'action ou de la présence de Dieu lui-même³.

Dans le récit de Josué, le chef de l'armée est anonyme, simplement désigné par son grade de שָׂר (śar) qui désigne un chef, un responsable administratif, un ministre ou même un prince. Des textes plus tardifs vont identifier ce chef de l'armée avec Michel. C'est le cas dans le livre de Daniel :

Dn 10 ¹² *Il me dit : « Ne crains point, Daniel, car du premier jour où, pour comprendre, tu as résolu de te mortifier devant ton Dieu, tes paroles ont été entendues, et c'est à cause de tes paroles que je suis venu. ¹³ Le Prince du royaume de Perse m'a résisté pendant 21 jours, mais Michel, l'un des Premiers Princes, est venu à mon aide. Je l'ai laissé affrontant les rois de Perse, ¹⁴ et je suis venu te faire comprendre ce qui adviendra à ton peuple, à la fin des jours. Car voici pour ces jours une nouvelle vision. »*

Pour le livre de Daniel, chaque nation est dotée d'un chef angélique chargé de veiller à ses intérêts. On trouve l'origine de ces anges protecteurs des nations dans le livre du Deutéronome qui a subi une très intéressante évolution. L'état le plus ancien du texte se présente sous cette forme⁴ :

Dt 32 ⁸ *Quand Elion donna aux nations leur héritage, quand il répartit les fils d'homme, il fixa les limites des peuples suivant le nombre des fils de El ;⁹ mais le lot de YHWH, ce fut son peuple, Jacob fut sa part d'héritage.*

Ce texte a une saveur cananéenne prononcée. Le dieu El / Elion, au sommet du panthéon cananéen, distribue la terre en héritage à ses fils, qu'il a au nombre de 70 selon cette mythologie. YHWH hérite alors d'Israël comme peuple à protéger, les autres nations étant sous la protection d'autres divinités cananéennes, comme Ba'al pour les Syro-phéniciens.

Une fois le monothéisme d'avantage affirmé en Israël, ce texte ne pouvait demeurer en l'état. Il subit une première modification dont le texte de la LXX a gardé la trace :

3. Sur cette question, voir Andrew S. MALONE, « Distinguishing the Angel of the Lord », *Bulletin for Biblical Research*, 21-3, 2011, p. 297-314 ; Stephen L. WHITE, « Angel of the LORD: Messenger or euphemism? », *Tyndale Bulletin*, 50, 1999, p. 299-305.

4. Texte conservé dans certains manuscrits de la LXX. Voir aussi 4QDt^q. Sur cette question : Michael HEISER, « Deuteronomy 32: 8 and the Sons of God », *Faculty Publications and Presentations*, 2001, p. 279.

Dt 32 ⁸ *Quand le Très Haut donna aux nations leur héritage, quand il répartit les fils d'homme, il fixa les limites des peuples suivant le nombre des anges de Dieu (κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων θεοῦ) ;⁹ mais le lot de YHWH, ce fut son peuple, Jacob fut sa part d'héritage.*

Selon ce passage, chaque nation païenne est sous la protection ou la gouvernance d'un ange. Seul Israël fait exception, étant gouverné directement par le Seigneur. Le texte a ensuite évolué vers le texte massorétique qui a remplacé les anges de Dieu par les fils d'Israël, rendant la logique du passage assez difficile à comprendre :

Dt 32 ⁸ *Quand le Très Haut donna aux nations leur héritage, quand il répartit les fils d'homme, il fixa les limites des peuples suivant le nombre des fils d'Israël ;⁹ mais le lot de YHWH, ce fut son peuple, Jacob fut sa part d'héritage.*

Dans le livre de Daniel, Israël est protégé par un ange nommé Mikaël (מִכָּאֵל), un nom qui sonne comme un défi « qui est comme Dieu ? ». En Dn 10,21, Michel est appelé « votre » prince ; signifiant ainsi qu'il est bien l'ange affecté à Israël. Sa fonction dans le livre est d'intervenir contre le « prince du royaume de Perse », qui est le protecteur de cet empire et qui s'oppose au passage d'un autre ange, Gabriel, auprès de Daniel pour lui délivrer un message de Dieu.

Toujours dans le livre de Daniel, Michel est impliqué dans le combat eschatologique, qui semble être lié à la proche fin du roi grec Antiochos IV Epiphane, l'ennemi juré du peuple juif dans cette apocalypse :

Dn 12 ¹ *En ce temps se lèvera Michel, le grand Prince qui se tient auprès des enfants de ton peuple. Ce sera un temps d'angoisse tel qu'il n'y en aura pas eu jusqu'alors depuis que nation existe. En ce temps-là, ton peuple échappera : tous ceux qui se trouveront inscrits dans le Livre.*

Cette figure angélique connaîtra de grands développements dans la littérature intertestamentaire. La présence d'un chef, ou d'un premier prince, met en place la notion de hiérarchie angélique. Les textes de l'Ancien Testament ne détaillent pas cette hiérarchie, mais la littérature intertestamentaire et plus tard la littérature patristique se chargeront de combler cette lacune.

L'armée céleste va surtout être impliquée dans le combat eschatologique, comme cela sera particulièrement développé dans le manuscrit de Qumrân intitulé « règle de la guerre des fils de lumière contre les fils des ténèbres ». En dehors de la phase eschatologique, on note une intervention angélique dans la guerre contre Sennachérib en 2R 19,35 ainsi que dans l'extermination de la population de Jérusalem suite au recensement de David en 2S 24,15-16. Il faut ajouter à cette liste l'ange exterminateur impliqué dans le massacre des Egyptiens en Ex 15,12.

La garde rapprochée

Toujours dans le versant militaire de l'armée des cieux, il faut mentionner la garde du corps. Les rois puissants de l'antiquité possédaient une telle garde chargée de veiller sur leurs personnes et leurs palais, à l'image du corps des Mélophores dans l'empire perse. Dans le royaume céleste, il ne semble pas que Dieu ait besoin d'une telle garde pour protéger sa personne, mais plutôt pour garder ses palais. Cette fonction est attribuée à deux corps angéliques, les kerubim et les seraphim.

Mentionnés 90 fois dans l'Ancien Testament, les kerubim (כְּרֻבִים) apparaissent étroitement associés à l'arche d'alliance et au temple. Ils étaient représentés sous forme de sculptures ou de bas-reliefs sur les murs du sanctuaire, dans le Saint des Saints et au-dessus de l'Arche qu'ils recouvraient de leurs ailes (Ex 25-26 ; 1R 6). Ils forment les principales figures angéliques de la grande vision d'Ezéchiel au ch.10 :

Ez 10 ¹⁸ *La gloire de YHWH sortit de sur le seuil du Temple et s'arrêta sur les chérubins.* ¹⁹ *Les chérubins levèrent leurs ailes et s'élevèrent de terre à mes yeux, en sortant, les roues avec eux. Ils s'arrêtèrent à l'entrée du porche oriental du Temple de YHWH, et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux, au-dessus.* ²⁰ *C'était l'animal que j'avais vu sous le Dieu d'Israël au fleuve Kebar, et je sus que c'étaient des chérubins.* ²¹ *Chacun avait quatre faces et chacun quatre ailes, avec des formes de mains humaines sous leurs ailes.* ²² *Leurs faces étaient semblables aux faces que j'avais vues près du fleuve Kebar. Chacun allait droit devant soi.*

Les quatre faces sont décrites dans la vision inaugurale (Ez 1,10 : homme, taureau, lion et aigle) et donneront la symbolique du tétramorphe, ultérieurement associé aux évangélistes. Ces créatures ailées hybrides sont fréquemment représentées dans l'art assyrien. Les kerubim bibliques correspondent au *karibu* akkadien, un terme signifiant littéralement « celui qui prie ». Les sculptures de ces créatures étaient placées aux portes des temples et des palais pour en assurer la garde. Ce n'est pas un hasard donc si parmi toutes les créatures angéliques, ce sont des kerubim qui sont affectés à la garde des portes de l'Eden afin d'en interdire l'accès en Gn 3,24.

Dans plusieurs passages peut-être assez archaïques, les kerubim servent de monture ailée au Seigneur lui-même. C'est le cas en 2S 22 ¹¹ *il chevaucha un chérubin et vola, il plana sur les ailes du vent*, une formulation que l'on trouve à l'identique en Ps 18,11. En raison de la présence des statues sur l'Arche d'alliance, le Dieu d'Israël est connu comme « celui qui siège au-dessus des kerubim » (1S 4,4 ; 2R 19,15 ; Ps 80,2 ; 99,1 ; Is 37,16 ; Dn 3,55).

La vision d'Ezéchiel du ch.10 décrit la gloire du Seigneur en train de quitter le Temple avant que ce dernier ne soit détruit par les Babyloniens. Il est normal que ce déplacement divin se fasse accompagné par sa garde rapprochée. Les kerubim sont accompagnés dans cette vision par des « roues » mystérieuses (אוֹפָנִים) qui formeront plus tard dans la littérature juive une classe d'ange spécifique, les « ophanims ».

Le cas des seraphim (שֶׁרָפִים) est plus complexe. Ceux-ci n'apparaissent que dans la vision d'Is 6, toujours dans le cadre du Temple :

Is 6 ² *Des séraphim se tenaient au-dessus de lui, ayant chacun six ailes, deux pour se couvrir la face, deux pour se couvrir les pieds, deux pour voler.*³ *Ils se criaient l'un à l'autre ces paroles : « Saint, saint, saint est YHWH Sabaot, sa gloire emplît toute la terre. »*

Leur nom vient d'une racine qui signifie « brûler ». Les seraphim sont donc des « brûlants ». Ce terme se rencontre dans deux types de textes qui permettent de mieux cerner de quel type d'anges il s'agit.

Dans certains textes, les seraphim sont des reptiles, comme dans le célèbre récit du serpent d'airain (Nb 21,6-8). Le serpent y est qualifié de saraph, car sa morsure est brûlante. Littéralement, Moïse doit façonner un saraph en bronze, objet qui, selon 2R 18,4, était conservé dans le Temple là même où Isaïe se trouve lors de la vision du ch.6. Semblablement, Dt 8,15 associe seraphim et reptiles.

D'autres textes font du saraph une créature volante, littéralement un saraph ailé (Is 14,29 ; 30,6). Dans ces deux passages, le saraph est également associé au serpent et à la vipère.

Il n'est pas impossible que les seraphim dérivent du babylonien Muš uššu, une créature mythologique dont le nom sumérien (MUŠ.HUS) signifie « serpent rouge » ou « serpent de feu ». A Babylone, ces reptiles chimériques étaient représentés sur les portes des villes ou des sanctuaires dont ils étaient les gardiens. Au final, les seraphim sont de brûlants reptiles volants, autrement dit des dragons.

L'administration

Après le versant militaire, il faut aborder le versant « civil » avec les anges qui assurent la maintenance de la création. L'Ancien Testament est assez discret à leur propos, alors que la littérature intertestamentaire leur donnera beaucoup plus d'importance, notamment dans le domaine astronomique. Pour cette littérature bien représentée par le livre d'Hénoch éthiopien, ce sont les anges qui assurent le mouvement des astres et qui sont en charge des principaux phénomènes atmosphériques, comme les vents qu'ils sont chargés de réguler en ouvrant ou fermant les portes de leurs réservoirs. On trouve même en 1Hn 18,12-16 une description de la prison où seront châtiés les anges qui ont mal fait leur travail en décalant les heures de lever et de coucher des astres, responsables donc de la non synchronisation des calendriers lunaire et solaire. Dans l'Ancien Testament proprement dit, on trouve seulement un reliquat de ces conceptions dans le livre de Daniel grec avec le cantique des trois jeunes gens dont la première partie commence par « Anges du Seigneur bénissez le Seigneur » (3,28) et qui se poursuit par tous ce qui est de la responsabilité de ces anges : soleil et lune, astres du ciel, pluies et rosée, vent, chaleur et froid, glace et neige. À l'identique, Ps 148,3-6 associe les anges aux astres et aux lois qui les gouvernent.

Même discrétion sur un autre rôle des anges bien développé dans la littérature intertestamentaire, les anges chargés de l'administration. Le livre d'Ezéchiel garde la trace d'un scribe angélique :

Ez 9 ¹ *C'est alors que d'une voix forte il cria à mes oreilles : « Ils approchent, les fléaux de la ville, chacun son instrument de destruction à la main. »* ² *Et voici que six hommes s'avancèrent, venant du porche supérieur qui regarde le nord, chacun son instrument pour frapper à la main. Au milieu d'eux, il y avait un homme vêtu de lin, qui portait à la ceinture une écritoire de scribe. Ils entrèrent et s'arrêtèrent devant l'autel de bronze.* ³ *La gloire du Dieu d'Israël s'éleva de sur le chérubin sur lequel elle était, vers le seuil du Temple, et il appela l'homme vêtu de lin qui avait une écritoire de scribe à la ceinture;* ⁴ *et YHWH lui dit : « Parcours la ville, parcours Jérusalem et marque d'un  (d'une croix⁵) au front les hommes qui gémissent et qui pleurent sur toutes les abominations qui se pratiquent au milieu d'elle. »* ⁵ *Je l'entendis dire aux autres : « Parcourez la ville à sa suite et frappez. N'ayez pas un regard de pitié, n'épargnez pas;* ⁶ *vieillards, jeunes gens, vierges, enfants, femmes, tuez et exterminatez tout le monde. Mais quiconque portera le  (la croix) au front, ne le touchez pas. Commencez à partir de mon sanctuaire. » Ils commencèrent donc par les vieillards qui étaient dans le Temple.*

Cette scène, qui s'inspire de l'extermination des premiers-nés d'Égypte, implique un ange scribe chargé de recenser et d'identifier les justes de Jérusalem afin qu'ils soient épargnés par le fléau véhiculé par les six autres anges, décrits dans ce passage de manière strictement anthropomorphe. Ces anges scribes peuvent être impliqués dans la tenue des archives célestes, comme le fameux livre de la Vie qui recense les noms des élus, ou encore les livres qui gardent la mémoire des actes commis par chaque homme au long de sa vie.

Des anges, dont on ne sait trop s'ils sont civils ou militaires, assurent également le service de renseignement de Dieu. Ils sont mis en scène dans la première vision de Zacharie :

Za 1 ⁸ *J'eus une vision pendant la nuit. Voici : Un homme montant un cheval roux se tenait parmi les myrtes qui ont leurs racines dans la profondeur; derrière lui, des chevaux roux, alezans, et blancs.* ⁹ *Je dis : « Qui sont ceux-là, mon Seigneur ? » Et l'ange qui me parlait me dit : « Je te ferai voir qui ils sont. »* ¹⁰ *L'homme qui se tenait parmi les myrtes répondit : Ce sont ceux que YHWH a envoyés parcourir la terre.* ¹¹ *Or ils s'adressèrent à l'ange de YHWH qui se tenait parmi les myrtes, et ils dirent : « Nous venons de parcourir la terre, et voici que toute la terre est en repos et tranquillité. »*

Dans cette vision rédigée en pleine période perse, il est possible que cet ange au milieu des myrtes tienne le rôle de l'œil du roi, un personnage chargé d'inspecter l'empire et d'en signaler au souverain les dysfonctionnements.

5. Dans la graphie hébraïque ancienne, la lettre *taw* est représentée par une simple croix. On pourrait ici traduire le *taw* par marque, sans autre précision.

Le tribunal divin

Comme tous les rois, le Dieu du ciel possède son tribunal, devant lequel chaque homme doit un jour comparaître. La procédure judiciaire suppose toute une administration allant des greffiers aux juristes, le rôle de juge étant dévolu à Dieu lui-même. Plusieurs textes décrivent des séances du tribunal divin, comme en :

Dn 7 ⁹ Tandis que je contemplais Des trônes furent placés et un Ancien s'assit. Son vêtement, blanc comme la neige; les cheveux de sa tête, purs comme la laine. Son trône était flammes de feu, aux roues de feu ardent.¹⁰ Un fleuve de feu coulait, issu de devant lui. Mille milliers le servaient, myriade de myriades, debout devant lui. Le tribunal était assis, les livres étaient ouverts.

Les livres en question doivent être les registres dans lesquels sont consignées les actions commises par les accusés et qui vont servir à établir leur culpabilité. Cependant, le tribunal donne la parole aussi bien à l'accusation qu'à la défense. La scène la plus spectaculaire se trouve dans une vision du livre de Zacharie :

Za 3 ¹ Il me fit voir Josué, le grand prêtre, qui se tenait devant l'ange de YHWH, tandis que le Satan était debout à sa droite pour l'accuser.² L'ange de YHWH dit au Satan : « Que YHWH te réprime, Satan; que YHWH te réprime, lui qui a fait choix de Jérusalem. Celui-ci n'est-il pas un tison tiré du feu ? »³ Or Josué était vêtu d'habits sales lorsqu'il se tenait devant l'ange.⁴ Prenant la parole, celui-ci parla en ces termes à ceux qui se tenaient devant lui : « Enlevez-lui ses habits sales et revêtez-le d'habits somptueux; et lui dit : Vois, j'ai enlevé de dessus toi ton iniquité.⁵ mettez sur sa tête une tiare propre. On mit sur sa tête une tiare propre et on le revêtit d'habits propres. » L'ange de YHWH se tenait debout.

Dans cette scène, l'accusation est tenue par un ange nommé le satan. Il s'agit ici d'un nom commun, avec l'article défini. Un satan, c'est un adversaire, pas forcément angélique. Ainsi, en 1R 11,25, le roi de Syrie est appelé le satan de Salomon parce qu'il est en guerre contre lui. En langage judiciaire, le satan est l'accusateur public ou le procureur, en tant qu'adversaire de l'accusé. C'est exactement le cas dans cette vision de Zacharie qui montre le grand-prêtre mis en accusation, probablement pour s'être souillé pendant l'exil à Babylone. Le satan n'obtient pas ici gain de cause. Il est contré par le défenseur, un anonyme « ange du Seigneur » qui utilise une formule « Que le Seigneur te réprime » qui deviendra ultérieurement dans le judaïsme une incantation pour les exorcismes. Dans ce récit, le satan n'est absolument pas un ange rebelle. Il exerce sa fonction d'accusateur correctement, mais on ne peut pas gagner à tous les coups, surtout dans un récit dont la raison d'être est de justifier le sacerdoce de Josué lors du retour d'exil.

La fonction du satan prend de l'envergure dans le livre de Job :

Jb 1 ⁶ *Le jour où les Fils de Dieu venaient se présenter devant YHWH, le satan aussi s'avanceit parmi eux.* ⁷ *YHWH dit alors au satan : « D'où viens-tu ? » - « De parcourir la terre, répondit-il, et de m'y promener. »* ⁸ *Et YHWH reprit : « As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a point son pareil sur la terre : c'est un homme intègre et droit, qui craint Dieu et s'écarte du mal ! »* ⁹ *Et le satan de répliquer à YHWH : « Est-ce pour rien que Job craint Dieu ?* ¹⁰ *Ne l'as-tu pas entouré d'une haie, ainsi que sa maison et tout ce qu'il possède alentour ? Tu as béni toutes ses entreprises, ses troupeaux pullulent dans le pays.* ¹¹ *Mais étends la main et touche à tout ce qu'il possède; je gage qu'il te maudira en face ! »* - ¹² *« Soit ! »* dit YHWH au Satan, *tout ce qu'il possède est en ton pouvoir. Évite seulement de porter la main sur lui. »* Et le satan sortit de devant YHWH.

Dans ce récit, les anges portent l'appellation de « fils de Dieu » et se présentent devant le Seigneur comme à l'audience d'un monarque. Le satan exerce toujours son rôle d'accusateur et semble vexé qu'il n'y ait aucune charge à retenir contre Job. Mais son rôle évolue ; il revient d'une tournée d'inspection sur la terre et il va mettre Job à l'épreuve dans la suite du récit. En plus d'être le procureur du tribunal divin, il exerce aussi des fonctions de surveillance, voire d'enquêteur, comme pourrait le faire un juge d'instruction. Mais il ne s'agit toujours pas d'un ange rebelle. Son activité se déploie dans le cadre d'une mission avalisée par le Seigneur.

Sa mission de tentateur se retrouve dans la lecture que fait le livre des Chroniques de l'épisode du recensement de David. Là où le livre de Samuel présente le Seigneur comme le tentateur de David (2S 24,1), 1Ch 21,1 attribue au Satan cette fonction. Dans ce passage, il perd son article défini : Satan devient le nom propre de cet ange. On ne sait à ce stade s'il agit sur un commandement divin ou de sa propre initiative. Ce n'est que dans le livre de la Sagesse, un des derniers à avoir été intégré dans le canon alexandrin, que Satan devient un ange hostile, connu sous son nom grec de *diabolos*, le calomniateur : Sg 2 ²³ *Oui, Dieu a créé l'homme pour l'incorruptibilité, il en a fait une image de sa propre nature;* ²⁴ *c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde ils en font l'expérience, ceux qui lui appartiennent !* Le terrain est préparé pour faire de Satan le grand adversaire du livre de l'Apocalypse ou, sous le nom de Bélial, le chef des anges rebelles dans la littérature qumranienne.

Le conseil divin

Les anges du conseil divin se situent au plus haut de la hiérarchie. Comme tous les rois du proche Orient ancien, le Seigneur est entouré de son conseil, même si les décisions relèvent ultimement de sa seule autorité. Il est fait référence à ce conseil en Ps 82 ¹ *Dieu se dresse au conseil divin, au milieu des dieux il juge.* Une autre terminologie est employée en Jr 23 ¹⁸ *Mais qui donc a assisté au conseil de YHWH pour voir et entendre sa parole ? Qui a fait attention à sa parole et l'a entendue ?*

En Is 6,8 le prophète assiste à une séance du conseil divin et il y intervient lorsqu'il est question du choix d'un ambassadeur pour parler au nom du Seigneur. Pour Jr 23,18.22, c'est même ce que caractérise un authentique prophète : il est informé des décisions du conseil divin.

Quels sont les anges qui siègent à ce conseil ? Une réponse se trouve dans le livre de Tobie où un ange déclare : Tb 12 ¹⁵ *Je suis Raphael, un des sept Anges qui se tiennent toujours prêts à pénétrer auprès de la Gloire du Seigneur.* La particularité de ces anges conseillers, dont le nombre est symboliquement fixé à sept, est de pouvoir accéder directement à Dieu sans attendre d'être convoqués pour une audience. Ils peuvent se tenir devant la gloire du Seigneur sans redouter sa vision, d'où leur nom dans le judaïsme d'anges de la face ou d'anges de la présence.

L'Ancien Testament a conservé les noms de trois d'entre eux : Mikael, Gabriel et Raphael. Le livre d'Hénoch éthiopien précise les noms des autres : Uriel (lumière de Dieu, qui forme parfois avec les précédents une liste limitée à quatre anges), Ragouël (ami de Dieu), Sariel (Dieu est mon prince) et Remiel (Dieu me relève).

Gabriel et Raphael illustrent bien les fonctions que Dieu délègue à ses conseillers. Dans le livre de Daniel, Gabriel exerce typiquement la fonction de messenger à la base de l'étymologie du mot ange. Il est envoyé vers Daniel en réponse à la prière de ce dernier pour lui révéler ce qui va advenir concernant la destinée de son peuple.

Dn 8 ¹⁵ *Moi, Daniel, contemplant cette vision, j'en cherchai l'intelligence. Voici, se tenant devant moi, quelqu'un qui avait l'aspect d'un homme.* ¹⁶ *J'entendis une voix d'homme, sur l'Ulaï, criant : « Gabriel, donne-lui l'intelligence de cette vision! »* ¹⁷ *Il s'avança vers le lieu où je me tenais, et, comme il approchait, je fus saisi de terreur et tombai face contre terre. Il me dit : « Fils d'homme, comprends : c'est le temps de la Fin que révèle la vision. »*

Ici, Gabriel assume un rôle qui va devenir caractéristique de la littérature apocalyptique : celui de l'ange interprète. C'est l'interlocuteur du voyant, qui le guide dans son voyage et lui explique ce qu'il ne comprend pas.

Par ailleurs, Gabriel est un ange guerrier, affrontant l'ange protecteur du royaume de Perse puis de la Grèce. Il porte le nom d'« Homme de Dieu » ou mieux encore « Héros de Dieu » (**גִּבּוֹר**), ce qui en fera un candidat de choix pour être l'annonciateur d'une naissance dont Dieu assumera la paternité.

Raphael, quant à lui, ne figure que dans le livre de Tobie dont il est un des principaux protagonistes. Il accompagne le jeune Tobie dans son voyage initiatique qui le mènera jusqu'au bout de la Mésopotamie pour y trouver son épouse. Raphael lui va révéler le secret de la composition d'un médicament qui guérira la cécité de son vieux père. Il va également procéder à l'expulsion et à l'incarcération du démon Asmodée (To 8,1-3), démon qui jusqu'alors tuait ceux qui désiraient s'unir à la future épouse de Tobie. Raphael, dont le nom signifie « Dieu guérit », exerce donc une mission tout à fait dans ses compétences. Il va devenir le prototype de l'ange

gardien individuel, comme Michel est le prototype de l'ange gardien collectif. Raphael apparaît aussi comme un enseignant qui connaît et révèle des secrets du monde d'en haut. Cela en fera l'adversaire de choix des anges rebelles divulguant un enseignement interdit comme ce sera le cas dans le livre d'Hénoch éthiopien.

Une angélogie en évolution

Dans la littérature la plus ancienne, l'intérêt se porte essentiellement sur la fonction ou la mission de l'ange. Celui-ci n'est pas nommé autrement que « l'ange du Seigneur » et ne possède pas de personnalité particulière. C'est simplement un messenger envoyé délivrer une nouvelle, comme par exemple une naissance (Gn 16,11-12 pour Ismaël, Jg 13,3-5 pour Gédéon...). Il peut donner des instructions divines (Ex 3.2) ou délivrer une parole à un prophète (2R 1,3). Il peut également protéger collectivement Israël ou exercer à son encontre un châtiment. Mais l'intérêt du narrateur ne se focalise pas sur le messenger lui-même. Il n'est qu'une manière de dire l'action divine à travers lui.

Plus on avance dans la période perse et la période grecque, plus l'angélogie devient élaborée. Alors que l'ange du Seigneur ne fait l'objet d'aucune description, les anges se voient désormais dotés d'attributs humains ou animaux, à commencer bien sûr par des ailes. La narration insiste davantage sur leur interaction avec le voyant. Ils acquièrent un nom et une personnalité. La littérature canonique reste toutefois mesurée dans ses développements, notamment en ce qui concerne les anges rebelles ou les esprits impurs sur l'origine desquels le texte biblique ne dit pratiquement rien. Même sobriété surprenante en ce qui concerne les récits d'exorcisme, alors que ceux-ci forment une part non négligeable des récits évangélique. Les anges vont se multiplier dans la littérature dite intertestamentaire des deux premiers siècles avant l'ère chrétienne. Divers récits étiologiques vont expliquer l'origine des démons et des esprits mauvais. Nombres d'anges et de démons vont être dotés d'un nom. Ils vont s'inscrire dans des listes et des hiérarchies. Anges et démons deviennent une composante obligée de la littérature apocalyptique et leur affrontement eschatologique va faire l'objet de nombreuses spéculations. Au seuil du premier siècle, anges et démons prolifèrent dans le judaïsme. Le christianisme saura-t-il gérer cette prolifération ?



Les anges dans le Nouveau Testament ou comment stopper une prolifération

Régis Burnet

Professeur titulaire à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain
Adresse : regis.burnet@uclouvain.be

Résumé

Si, pour le lecteur moderne, il y a beaucoup d'anges dans le Nouveau Testament, ce qui apparaît comme un pullulement n'est rien par rapport à ce que certains milieux du judaïsme du Second Temple connaissaient. En effet, leur déploiement littéraire s'était intensifié un peu avant le tournant de l'ère chrétienne et le Nouveau Testament constitue en réalité un coup d'arrêt. Si les textes recueillent l'héritage biblique et présentent les anges dans leurs fonctions traditionnelles, ils entendent aussi mettre le holà à la prolifération incontrôlée des anges dans le judaïsme du Second Temple. Ce coup d'arrêt a-t-il des motifs purement théoriques, ou s'il veut contrer un culte angélique bien réel ? Pour parler en termes modernes, cette inquiétude est-elle théologique ou pastorale ? S'il est difficile de répondre à cette question faute de sources, il faut constater que la présence des anges dans les textes néotestamentaires permet avant tout à affirmer la supériorité du Christ et définir sa place au sein d'un monothéisme bien compris.

Abstract

For the modern reader, there are many angels in the New Testament, but what appears as a proliferation is nothing compared to their spread in texts from some Second Temple Judaism milieux. Indeed, their literary deployment had intensified somewhat before the turn of the Christian era, and the New Testament is in fact a stopgap. While the biblical texts gather the scriptural heritage and portray angels in their traditional functions, they also want to put a hold on the uncontrolled multiplication of angels in Second Temple Judaism. Are there purely theoretical reasons for this halt, or is it intended to counter an actual angelic cult? To speak in modern terms, is this concern theological or pastoral? Although it is difficult to answer this question due to a lack of sources, it should be noted that the presence of angels in New Testament texts makes it possible above all to affirm the superiority of Christ and to define his place within a well-understood monotheism.

Pour le lecteur rationaliste moderne, il y a déjà bien trop d'anges dans le Nouveau Testament. De l'ange de l'Annonciation à ceux de la Résurrection, de l'ange qui libère Pierre de prison à ceux de l'Apocalypse, ils sont vraiment nombreux, et témoignent d'un « ensemble de croyances populaires sur le rôle des anges et des démons, façon de polythéisme indirect¹ », comme le disait Charles Guignebert. Pourtant, et la contribution de P. de Martin de Viviès le montre bien, ce qui apparaît comme un pullulement n'est rien par rapport à ce que certains milieux du judaïsme du Second Temple connaissaient. Comme le rappelle le récent livre de David Hamidovi, alors que les anges étaient restés longtemps cantonnés au métier discret de fonctionnaires de Dieu, leur déploiement littéraire s'accélère, un peu avant le tournant de l'ère chrétienne², au point de se transformer en un « bruit assourdissant³ ». Selon Hamidovi, ils deviennent « insensiblement, subrepticement, la modalité privilégiée de communication de Dieu auprès des hommes⁴ ». Le Nouveau Testament – qui sera suivi par les rabbins⁵ – constitue en réalité un coup d'arrêt. Si les textes recueillent l'héritage biblique et présentent les anges dans leurs fonctions traditionnelles, ils entendent aussi mettre le holà à la prolifération incontrôlée des anges dans le judaïsme du Second Temple.

Recueillir l'héritage : les fonctions traditionnelles des anges

Quand le Nouveau Testament accueille les anges en son sein, il leur conserve les fonctions qu'ils possédaient au sein de l'Ancien Testament. Passons-les en revue. La première, étymologique, est celle d'être des messagers. L'ange est, avec le songe⁶ ou l'inspiration, une réponse à la difficulté posée par l'absolue transcendance de Dieu propre au judaïsme. En effet, le postulat de la transcendance a pour corollaire la foncière étrangeté de Dieu au monde, et pose donc la question des intermédiaires : comment communiquer avec lui s'il n'apparaît pas dans le monde ? L'ange n'est rien d'autre que le moyen de « tricher » avec la transcendance de Dieu. Aussi voit-on dès les premiers chapitres de Luc surgir cet ange à fonction de messager qu'on nomme « Gabriel » depuis le livre de Daniel (Dn 8,15-16). Sa première intervention, alors que Zacharie se tient dans le Temple (Lc 1,11-20), se réapproprie tous les motifs de la communication divine. Le début du v. 13 reprend Gn 30,22

1. Charles GUIGNEBERT, *Le Problème de Jésus*, coll. « Bibliothèque de Culture générale », E. Flammarion, Paris, 1914, p. 132.

2. David HAMIDOVİ, *L'Insoutenable Divinité des anges*, Cerf, Paris, 2018, p. 137.

3. David HAMIDOVİ, *L'Insoutenable*, p. 137-265.

4. David HAMIDOVİ, *L'Insoutenable*, p. 267.

5. Voir les débats autour du culte de Métatron : David HAMIDOVİ, *L'Insoutenable*, p. 295-311.

6. Sur la question du songe Jean-Marie HUSSER, *Le Songe et la Parole. Étude sur le rêve et sa fonction dans l'ancien Israël*, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft », n° 210, W. de Gruyter, Berlin, 1994.

(Rachel) et 1S 1,11-20 (Anne) et surtout l'histoire d'Abraham et Sara (Gn 15 et Gn 17) dont tout le passage est tissé⁷. C'est la constatation que Dieu *s'est souvenu* de son serviteur pour adopter les termes de l'Ancien Testament et qu'il va exaucer sa prière. La suite (v.13^b-17) indique le futur de l'enfant, et constitue pour le lecteur le programme narratif du personnage du Baptiste. On y voit clairement un décalque de l'Annonce faite à Abraham qui connaît aussi quatre temps : le maintien de l'alliance, l'annonce d'un enfant à un âge tardif, l'annonce du nom, la bénédiction des nations⁸. Puis entre en jeu l'épisode des objections, qui comme dans l'histoire d'Abraham et de Sarah, conduit à un récit de la conception elle-même (Gn 18, 11-13). On voit que l'intervention de l'ange comme messenger poursuit un double but. Du point de vue narratif, elle permet de présenter un nouveau personnage central tout en assurant la cohérence du récit ; du point de vue théologique, elle illustre l'activité providentielle de Dieu qui court tout au long des deux volumes de Lc-Ac⁹.

La deuxième fonction angélique reprise dans le Nouveau Testament est celle d'être des combattants de Dieu. Ce rôle est dévolu à Michel depuis le livre de Daniel¹⁰, que les textes du Second Temple affublent parfois du nom d'*archange* (Jud 9), afin d'indiquer qu'il est comme le général des armées célestes. La tradition grecque lui confèrera d'ailleurs le titre d'*archistratège* (ἀρχιστράτηγος)¹¹, toujours en usage dans le monde orthodoxe. C'est ainsi qu'il apparaît en Ap 12, à la tête de ses anges, pour combattre le Dragon. La victoire de Michel est ici complète. Alors que Satan avait autrefois une place dans les cieux pour accuser les hommes comme on le voit en Job 1,6-12, il a perdu sa place. Par contraste, à la femme qu'il menaçait est donnée une place, un refuge : c'est le même mot, τόπος, qui est utilisé en Ap 12,7 et Ap 12,14¹². Là encore, l'intervention de l'ange a une double fonction. Narrativement, elle permet d'articuler les deux grandes parties de l'Apocalypse : aux

7. Joel B. GREEN, *The Gospel of Luke*, coll. « The New International Commentary on the New Testament », W. B. Eerdmans Pub. Co., Grand Rapids (MI), 1997, p. 69.

8. Joel B. GREEN, *Luke*, p. 74.

9. John T. SQUIRES, *The Plan of God in Luke-Acts*, coll. « Society for New Testament Studies Monograph Series », n°76, Cambridge University Press, Cambridge (UK) – New York, 2004, p. 27-32. Voir aussi Darrell L. BOCK et Andreas J. KÖSTENBERGER, *A Theology of Luke and Acts*, coll. « Biblical Theology of the New Testament », Zondervan, Grand Rapids (MI), 2012, p. 127.

10. Toutes les références dans la synthèse d'Aune : David E. AUNE, *Revelation 6-16*, coll. « Word Biblical Commentary », n°52B, Zondervan, Grand Rapids (MI), 2017, p. 693-695. Voir aussi : Craig R. KOESTER, *Revelation*, coll. « The Anchor Yale Bible », n°38A, Yale University Press, New Haven (CT), 2014, p. 548.

11. Références patristiques dans Geoffrey William Hugo LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Clarendon Press, Oxford, 1961, p. 271.

12. Craig R. KOESTER, *Revelation*, p. 549.

visions dans le ciel succèdent les visions sur la terre, le lecteur suit du regard la chute de Satan ; théologiquement, elle sert à incarner la toute-puissance divine.

Troisième rôle de l'ange, celui du secours. Depuis le livre de Tobit, ce rôle est traditionnellement attribué à Raphaël, l'ange fortifiant, précurseur de l'ange gardien¹³. Dans le Nouveau Testament, il n'est pas nommé, mais ce pourrait être lui qui intervient lors de l'agonie à Gethsémani. L'étendue exacte de son rôle dépend de l'interprétation que l'on fait de Lc 22,42-44 et surtout du terme ἄγωνία. Dans la traduction contemporaine de la TOB, il est rendu par « angoisse », suivant en cela Épiphane de Salamine ou Théodore de Mopsueste, mais aussi beaucoup de commentateurs modernes¹⁴. L'ange serait alors envoyé pour *réconforter* Jésus. Cette solution, qui insiste beaucoup sur l'humanité de Jésus, au point qu'on a pensé qu'il s'agissait d'un ajout tardif destiné à lutter contre des docètes¹⁵, fait de l'ange un défenseur de celui qui est dans l'épreuve. Mais cette solution n'explique pas, comme le souligne Claire Clivaz, l'ordre narratif. La sueur de sang, censée marquer la douleur du combat, devrait intervenir *avant* les paroles de l'ange¹⁶, qu'il aurait été plus utile de faire entendre dans ce cas¹⁷. En outre, le lien entre la sueur et l'ἄγων oriente plutôt vers un contexte de combat dans l'Antiquité ou alors d'intense lutte mystique lors d'une confrontation avec un dieu, en particulier lors d'un rituel d'incubation¹. L'ange devient dans ce cas-là, une sorte de « coach » qui encourage Jésus à faire face au terrible combat qui l'attend contre le mal et contre la mort.

Il convient de rajouter une quatrième fonction de l'ange : l'ange législateur. On découvre son intervention dans l'épître aux Hébreux, dans laquelle l'auteur évoque la Loi comme « la Parole annoncée par des anges » (He 2,2), mais aussi en Ga 3,19 où Paul parle de « la Loi promulguée par les anges » et en Ac 7,30 où Étienne affirme la même chose. Cette tradition, qui provient probablement de l'exégèse de Dt 33,2 qui rappelle que « le Seigneur est venu du mont Sinäi [...] accompagné de milliers d'anges, et tenant dans sa main la Loi flamboyante ». Quel est alors leur fonction ? La citation très ambiguë de Paul a pu faire penser, notamment à Albert Schweitzer¹⁹ que pour l'Apôtre la Loi n'était pas d'origine divine, mais une

13. David Albert JONES, *Angels : A History*, Oxford University Press, Oxford, 2010, p. 71-76.

14. Voir Claire CLIVAZ, *L'Ange et la sueur de sang (Lc 22, 43-44) ou comment on pourrait bien encore écrire l'histoire*, coll. « Biblical Tools and Studies », n° 7, Peeters, Leuven, 2010, p. 140.

15. J. Warren HOLLERAN, *The Synoptic Gethsemane, a Critical Study*, coll. « Analecta Gregoriana », n° 191, Università Gregoriana, Roma, 1973, p. 93-100.

16. Claire CLIVAZ, *L'Ange*, p. 431.

17. Lyder BRUN, « Engel und Blutschweiß Lc 22 43-44 », dans *Zeitschrift für die Neutestamentliche Wissenschaft* 32 (1933), p. 265-276.

18. Voir THEOPHRASTES, *De Sudore* 11-12 et AELIUS ARISTIDES, *Sacræ Orationes* 4,17, voir Claire CLIVAZ, *L'Ange*, p. 280 et 303.

19. Albert SCHWEITZER, *Die Mystik des Apostels Paulus*, Mohr (Paul Siebeck), Tübingen, 1930, p. 71-75.

création des anges, ce qui feraient des anges les législateurs. Toutefois, l'ensemble des attestations de cette croyance que l'on trouve entre autres dans le livre des Jubilées ou chez Flavius Josèphe prouve que l'on croyait plutôt que les anges jouaient le rôle d'intermédiaires ou de médiateurs²⁰. C'est particulièrement clair dans le texte d'He 2,2, où l'on insiste au contraire sur la *validité* (βεβαιος) que cette transmission angélique confère au texte de la Torah²¹.

Remettre les anges à leur place

Si le Nouveau Testament reprend bien des éléments de la présence angélique, il entend aussi les remettre à leur place. Deux techniques sont employées. Dans le discours, il s'agit d'affirmer la position élevée du Christ et d'interdire le culte des anges ; dans le récit, des scènes montreront en acte leur caractère subalterne.

Colossiens ou comment interdire le culte des anges

Le texte-clef qui exprime l'interdiction du culte des anges est l'Épître aux Colossiens, dont l'interprétation pose un certain nombre de difficultés. En effet, contre qui ce texte se bat-il ? Certains commentateurs pensent qu'il s'agit d'une forme de syncrétisme hellénistique plus ou moins tinté de judaïsme²², d'autres à l'instar de James Dunn ou de Frederick Fyvie Bruce, qu'il s'agit d'un judaïsme mystique²³. Pour notre enquête, cela importe peu, car quelle que soit la solution, un des buts de la lettre consiste à défendre la position éminente du Christ par rapport à d'autres entités. Cela se fait en deux temps. Tout d'abord, au cours de l'hymne à la gloire du Christ qui introduit le texte, l'auteur affirme la supériorité du « premier né de toute créature » sur « les trônes, les dominations, les principautés » (Col 1,15-16). Ces dénominations serviront par la suite, en particulier chez Origène, à désigner divers pouvoirs plus ou moins maléfiques, puis chez Denys

20. Heikki RÄISÄNEN, *Paul and the Law*, coll. « Wissenschaftliche Untersuchungen zum Neuen Testament », n° 29, J.C.B. Mohr (P. Siebeck), Tübingen, 1987, p. 128-140.

21. Harold W. ATTRIDGE, *Hebrews*, coll. « Hermeneia », Fortress press, Philadelphia (PA), 1989, p. 65 ; Craig R. KOESTER, *Hebrews*, coll. « The Anchor Yale Bible », n°36, Yale, New Haven (CT), 2011, p. 205.

22. Toutes les références dans Troy W. MARTIN et Todd D. STILL, « Colossians », dans David Edward AUNE (éd.), *The Blackwell Companion to the New Testament*, coll. « Blackwell Companions to Religion », Wiley-Blackwell, Chichester (UK) – Malden (MA), 2010, p. 489-503.

23. James D. G. DUNN, *The Epistles to the Colossians and to Philemon*, coll. « New International Greek Testament Commentary », W. B. Eerdmans – Paternoster Press, Grand Rapids (MI) – Carlisle (UK), 1996, p. 154 ; Frederick Fyvie BRUCE, *The Epistles to the Colossians, to Philemon, and to the Ephesians*, coll. « New International Commentary on the New Testament », W.B. Eerdmans, Grand Rapids (MI), 1984, p. 22.

l'Aréopagite à établir une hiérarchie angélique²⁴. Ces deux interprétations se retrouvent dans la recherche actuelle, qui hésite dans l'identification de ces puissances : s'agit-il d'être célestes uniment bons²⁵ ou bien s'agit-il de puissances négatives, hostiles à l'ordre cosmique divin²⁶ ? Toujours est-il que le début de la phrase « en lui ont été créées toutes choses dans les cieus et sur la terre, les visibles comme les invisibles » ne fait aucun doute : le Christ a participé au processus de création et donc est supérieur à toute créature²⁷.

Après avoir établi l'éminente supériorité du Christ, l'auteur s'attaque directement au culte des anges. « Ne vous laissez pas frustrer par des gens qui se complaisent dans une dévotion, dans un culte des anges » (Col 2,18). À quoi fait-on allusion. On sait qu'il existait un culte aux anges dans le polythéisme d'Asie Mineur²⁸ : s'agit-il de cela ? Est-on au contraire face à des communautés juives plus ou moins fortement hellénisées²⁹ ? Les historiens sont divisés. Toujours est-il que la possibilité même d'un culte angélique est ici formellement interdite.

Des récits pour remettre les anges en place

La seconde manière de s'opposer à la montée en puissance des anges consiste à les faire intervenir au cours d'épisodes qui prouvent clairement la supériorité de Jésus sur les anges. Le premier est une petite notation que l'on trouve dans le récit des tentations en Matthieu. Après avoir fait subir à Jésus les trois tentations du diable, Matthieu rajoute : « et voici que les anges s'approchèrent et le servaient (διηκόνουν) » (Mt 4,11). Habituellement, les exégètes ne prêtent pas attention à cette phrase, et supposent qu'après toutes ces journées sans manger, il est temps de

24. Une analyse des principaux textes d'Origène dans Wesley CARR, *Angels and Principalities : The Background, Meaning, and Development of the Pauline Phrase hai archai kai hai exousiai*, coll. « Society for New Testament Studies Monograph Series », n°42, Cambridge University Press, Cambridge (UK) – New York, 1981, p. 168-171. Ps-DIONYSIUS AEROPAGITA, *De Caestri Hierarchia* 7–8.

25. Wesley CARR, *Angels*, p. 48-52.

26. James D. G. DUNN, *Colossians*, p. 93.

27. Dunn fait très justement remarquer en citant Feuillet (André FEUILLET, *Le Christ, sagesse de Dieu, d'après les Épîtres pauliniennes*, coll. « Études bibliques », Gabalda, Paris, 1966, p. 206-211.) l'influence de la littérature de Sagesse sur ce passage. L'expression ἐν αὐτῷ exprime la participation au processus de création. James D. G. DUNN, *Colossians*, p. 91.

28. Rangar CLINE, *Ancient Angels. Conceptualizing Angeloi in the Roman Empire*, coll. « Religions in the Graeco-Roman World », n° 172, Brill, Leiden, 2011. Ramsay avait déjà repéré ce culte des anges et cite le canon 35 du concile de Laodicée (363) qui indique le maintien d'une prière aux anges dans des Églises de Phrygie et de Pisidie : William Mitchell RAMSAY, *The Church in the Roman Empire before A.D. 170*, G. P. Putnam's Sons, London, 1893, p. 477.

29. Paul R. TREBILCO, *Jewish Communities in Asia Minor*, coll. « Society for New Testament Studies Monograph Series », n°69, Cambridge University Press, Cambridge (UK) – New York, 1991, p. 132-137.

passer à table³⁰. Mais il faut rendre compte de deux détails. Le premier est que le verbe est à l'imparfait, ce qui dénote une action continue, alors qu'on s'attendrait à l'aoriste d'une action ponctuelle³¹. Le second est que Marc, qui présente une version extrêmement ramassée de l'épisode, garde curieusement cette précision comme si elle était importante (Mc 1,13)³². En Matthieu, on peut donner sens à la précision en regardant l'autre mention des anges dans la péricope : la citation du Ps 90,11-12. Ne pourrait-on pas supposer qu'il y a ici une opposition qui se construit ? Alors que le diable suggère qu'il faut passer par Dieu pour que les anges le servent, Jésus n'a pas besoin de cette demande pour que les anges lui donnent le respect qu'ils lui doivent.

Cette même vénération se découvre dans la grande liturgie du Livre de l'Apocalypse qui associe à la fois Dieu (Celui qui siège sur le trône) et le Christ (Agneau immolé) dans le chapitre 5. Alors que le chapitre 4 met en scène le culte à Dieu comme créateur de toute chose (4,11), le chapitre 5 réunit le Christ à cette louange, qui reçoit désormais l'obéissance de toutes les créatures, et tout particulièrement les anges (Ap 5,11). Cette louange s'associe à la totalité de la création dans la doxologie d'Ap 5,13 qui est adressé à la fois à Dieu et à l'Agneau, sans doute pour ne pas présenter Jésus comme un objet alternatif de culte, mais comme celui qui partage la gloire divine³³. Toute la création lui est donc bien soumise, comme à Dieu, les anges compris.

Ce tableau éclaire de manière particulière un épisode de la fin du livre. Alors que l'ange qui accompagne le voyant s'exclame « ce sont les paroles mêmes de Dieu », ce dernier se jette à ses pieds pour l'adorer. Mais celui-ci affirme : « Garde-toi de le faire ! Je suis un serviteur, comme toi et comme tes frères et sœurs qui sont fidèles à la vérité révélée par Jésus. C'est Dieu que tu dois adorer ! » (Ap 19,10). Il s'agit ici d'un topos très fréquent dans la littérature apocalyptique, mais aussi dans la Bible³⁴. Que ce soit lors de la révélation de l'identité de Raphaël à Tobie (Tb 12,16-22), lors de l'Apocalypse de Sophonie (6,11-15), d'Apocalypse de Paul,

30. C'est ce que suppose déjà Lagrange, mais aussi Gundry : Marie-Joseph LAGRANGE, *Évangile selon saint Matthieu*, coll. « Études bibliques », Lecoivre J. Gabalda et fils, Paris, 3e édition, 1927, p. 63 ; Robert H. GUNDRY, *Matthew : A Commentary on His Literary and Theological Art*, W. B. Eerdmans, Grand Rapids (MI), 1982, p. 58.

31. Leon MORRIS, *The Gospel according to Matthew*, W. B. Eerdmans – Inter-Varsity Press, Grand Rapids (MI) – Leicester (UK), 1992, p. 79.

32. Καὶ ἦν μετὰ τῶν θηρίων καὶ οἱ ἄγγελοι διηκόνουν αὐτῷ, et il était avec les bêtes sauvages et les anges le servaient.

33. Richard BAUCKHAM, *The Theology of the Book of Revelation*, coll. « New Testament Theology », Cambridge University Press, Cambridge (UK) – New York, 1993, p. 60.

34. Nous suivons l'analyse de Richard BAUCKHAM, *The Climax of Prophecy : Studies on the Book of Revelation*, T&T Clark, Edinburgh, 1993, p. 120-132.

dans l'Évangile apocryphe du Pseudo-Matthieu (3,3) et surtout l'Ascension d'Isaïe (8,5). On voit bien ici comment les médiateurs célestes peuvent mettre en danger le monothéisme, et comme la tradition cherche à protéger le culte monothéiste d'un tel danger. Mais en même temps, la fréquence même de ce motif doit peut-être nous alerter. Prendre par erreur des héros ou des personnages exceptionnels pour des dieux est un topos, y compris dans le roman grec et romain. N'est-ce pas un passage obligé de toute littérature héroïque³⁵ ?

Conclusion

Cette dernière remarque doit nous pousser à la plus grande prudence dans nos conclusions. Si en effet on peut constater une prolifération littéraire des anges dans les textes du judaïsme du Second Temple en même temps qu'une assez importante prévention contre leur culte, on peut se demander si ce mouvement auquel s'associe totalement le christianisme a des motifs purement théoriques – il ne faut pas mettre en péril le monothéisme –, ou s'il entend contrer un culte angélique bien réel. Pour parler en termes modernes, cette inquiétude est-elle théologique ou pastorale ? En effet, alors que de nombreux interprètes soutiennent qu'il existait une dévotion pour les anges dans les communautés d'Asie mineure (pour Colossiens et l'Apocalypse), les preuves de ce culte ne sont pas établies. Et surtout, la question est de savoir s'il s'agissait de s'opposer à des cultes polythéistes vénérant des créatures plus ou moins ailées, ou s'il existait bien un culte des anges dans le judaïsme. En outre, la dimension polémique est toujours plus ou moins présente dans ces interdictions, au point qu'on peut se demander si les auteurs n'utilisent pas ces motifs littéraires comme un repoussoir pour affirmer la supériorité du Christ et définir sa place au sein d'un monothéisme bien compris.

35. Craig R. KOESTER, *Revelation*, p. 1035-1036.

Voir un ange, ça se mérite ! Le *Pasteur* d'Hermas

Philippe Henne

Docteur agrégé en théologie, professeur titulaire à la Faculté de théologie de l'Université catholique de Lille

Adresse : philippe.henne@univ-catholille.fr

Résumé

Le *Pasteur* d'Hermas est un traité d'initiation à la vie chrétienne. Il fut longtemps considéré comme canonique. Il fourmille d'anges aux fonctions et aux rangs différents : c'est tout d'abord une vieille dame qui symbolise l'Eglise et qui est présentée comme un ange, ensuite l'ange de pénitence spécialement attaché à la formation spirituelle d'Hermas ; Michel lui-même précède de peu l'apparition du Fils de Dieu appelé l'ange glorieux. Pourtant, ils n'apparaissent pas n'importe quand : il faut que le voyant ait chaque fois atteint un niveau suffisant de maturité spirituelle.

Abstract

The *Shepherd* of Hermas is a treatise of initiation into Christian life. It was considered as canonical for a long time. It is teeming with angels who have different functions and ranks: at first it is an old lady who symbolizes the Church and who is introduced as an angel, then the angel of penitence who is specially charged with Hermas' spiritual training ; Michael himself just comes before God's son called the glorious angel appears. However, they do not appear at any time: each time the seer needs to have reached a sufficient level of spiritual awareness.

Il n'y a pas, dans l'Antiquité chrétienne, de traité consacré aux anges, bien que Clément d'Alexandrie l'ait promis au deuxième siècle (*Stromate* VI, 3). Peu auparavant, à Rome, un important livre d'initiation à la vie chrétienne accordait une place centrale à ces êtres célestes. C'était le *Pasteur* d'Hermas¹. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de cet ouvrage. Il jouissait d'une telle autorité chez les croyants que, quatre siècles après sa rédaction, il faisait partie des livres canoniques. La preuve en est qu'il fut inclus dans l'un des meilleurs témoins de la Bible grecque, l'*Alexandrinus* (Ve s.)². C'était une œuvre d'initiation : il a pour héros Hermas auquel il offre une catéchèse complète sur l'Eglise et sur la morale chrétienne. Pour cela, l'ouvrage n'hésite pas à changer de style. Il se divise en trois grandes parties : les *Visions*, au nombre de cinq, ensuite un long enseignement moral, les douze *Préceptes*, et enfin un nouvel enseignement allégorique, regroupés sous les dix *Similitudes* ou *Paraboles*, dont la *Neuvième* qui reprend toute la catéchèse précédemment donnée. Et, au milieu de ces apparitions, s'agite tout un peuple d'anges, mais pas n'importe comment. La règle est stricte : « aussi longtemps que tu (Hermas) étais trop faible par la chair, rien ne fut montré par l'intermédiaire d'un ange » (*Similitude* IX, 1, 1). Le principe est donc le suivant : pour recevoir la visite d'un ange, il faut avoir soi-même dépassé un certain stade de maturité spirituelle. Hermas est le prototype de l'humanité : son destin correspond à celui de tous les croyants, qui progressent dans la vie chrétienne.

Deux dames aux statuts forts différents

Le *Pasteur* commence par une scène érotique au bord du Tibre. Hermas, un esclave récemment affranchi, aperçoit Rhodè, son ancienne maîtresse, en train de se baigner dans les eaux du fleuve. Galant, il l'aide à sortir de l'eau. Chaste, il le fait sans arrière-pensée : « voilà uniquement ce que je pensai, sans aller plus loin » (*Vision* I, 1, 2)³. Mais quelques jours plus tard, cette dame lui apparaît en songe : elle est envoyée du ciel pour accuser Hermas d'avoir eu des pensées impures. Le malheureux se récrie, proclame son innocence, mais, rien n'y fait, la faute est retenue contre lui (*Vision* I, 1). Une telle injustice ne peut que révolter tout lecteur de

1. Voir HERMAS, *Le Pasteur*, éd. par Robert Joly, 2^e éd., Paris, Cerf, 1968, coll. « Sources chrétiennes », n° 53bis; *Der Hirt des Hermas*, éd. et commenté par Norbert Brox, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, coll. « Kommentar zu den Apostolischen Vätern », n° 7, 1991 ; Carolyn OSIEK, *Shepherd of Hermas, A Commentary*, Minneapolis, Fortress Press, 1999, coll. « Hermeneia ».

2. Sur le succès du *Pasteur* dans l'Antiquité, voir E. PARAMELLE et Pierre ADNÈS, « Hermas (Le Pasteur de) », dans *Dictionnaire de spiritualité* 7 (1969), col. 316 – 334 ; Philippe HENNE, *L'unité du Pasteur d'Hermas*, Paris, Gabalda, 1992, p. 15 - 44.

3. Voir Philippe HENNE, « Le péché d'Hermas », dans la *Revue thomiste* 90 (1990), p. 640 – 651.

quelque époque que ce soit. Et, pourtant, le peuple de Dieu lut et relut cette révoltante introduction avec intérêt et dévotion. C'est que cet épisode doit être lu au second degré : l'impureté symbolise le paganisme, le Tibre évoque l'Empire romain, Rhodè incarne la séduction de cette puissante culture. C'est donc de l'esclavage du paganisme qu'il faut libérer Hermas (et tout chrétien de l'époque) et c'est à cela que doit servir tout ce traité.

Rhodè n'est pas un ange et ceci est important à retenir pour comprendre la suite de l'initiation religieuse. Surgit soudain une dame âgée, vêtue d'habits resplendissants. A ce signe de richesse s'ajoute une marque de dignité : elle est assise sur un siège garni de laine (*Vision* I, 2, 2). Rhodè n'est pas apparue avec autant de solennité. L'importance de la dame âgée est confirmée par son entourage : à la fin de sa rencontre avec Hermas, quatre jeunes gens viennent enlever le siège sur lequel elle est assise et emportent ce meuble vers l'Orient, tandis que deux autres hommes prennent la dame vénérable sous le bras et vont dans la même direction (*Vision* I, 4, 1. 3). Ces personnages masculins sont appelés hommes dans le récit, et anges dans l'explication⁴. Ils agissent ici comme des domestiques. Tout cela est de nouveau symbolique : le chiffre quatre évoque la création (la dame assise sur le banc occupe donc une place de domination sur le cosmos), tandis que l'Orient est le lieu du surgissement du soleil, donc de la vie. Cette dame lit à Hermas un livre de révélations, mais toutes ces choses sont si grandes et admirables qu'il ne peut les garder en mémoire (*Vision* I, 3, 3). Il est encore trop jeune dans la foi. La preuve en est qu'il croit que cette dame est la sibylle, c'est-à-dire une dame qui rendait des oracles chez les païens. Un « jeune homme très beau » (encore un ange) corrige cette mauvaise interprétation au cours d'un songe : il lui dit que cette dame âgée est l'Eglise (*Vision* II, 4, 1). Il précise qu'elle paraît âgée « parce qu'elle a été créée avant tout » et que « ce fut pour elle que tout fut créé » (*Vision* II, 4, 2). Hermas a encore beaucoup à apprendre.

Voilà pourquoi, un an plus tard, il rencontre de nouveau la dame âgée. Elle est alors accompagnée « des six jeunes gens qu'il a vus auparavant » (*Vision* III, 1, 6). L'importance sociale de cette dame dans la hiérarchie céleste est donc encore une fois affirmée. Cette vision est décisive parce que c'est la première présentation de l'Eglise.

La première vision de l'Eglise en construction

La dame âgée montre à son invité « une grande tour bâtie sur les eaux avec de brillantes pierres carrées. Elle est bâtie en carré par les six jeunes gens venus avec elle. Des myriades d'autres hommes apportent des pierres, les uns du fond de l'eau,

4. Voir OSIEK, *Shepherd*, p. 50, qui cite Mc 16, 5 ; Lc 24, 4 ; *Evangelie de Pierre* 36 – 39.

les autres de la terre, et ils les passent aux six jeunes gens » (*Vision* III, 2, 4. 5). L'image de la construction était très répandue dans la littérature chrétienne, c'est-à-dire dans l'Évangile (Mt 16, 18), chez saint Paul (1 Co 3, 9- 15 ; Ep 2, 20 – 22) et dans l'Apocalypse (Ap 21, 2. 10 – 26)⁵, mais cette image prend une telle importance dans le *Pasteur* qu'elle sert de motif dans une fresque à l'entrée des catacombes de Saint-Janvier à Naples⁶. Comme dans la Première Lettre de Pierre, ces blocs symbolisent les croyants. Ils sont tirés des eaux, c'est-à-dire de l'élément primordial de la vie, pour être placés sur l'eau, symbole du baptême (*Vision* III, 3, 5). Le lecteur retrouve la même économie de moyens caractéristique du *Pasteur* : le même élément, l'eau, a tantôt un sens cosmique (il est alors au pluriel), tantôt une référence baptismale (il est alors au singulier).

Telles sont les explications données par cette dame vénérable, mais elle ajoute ensuite une information fort surprenante : elle affirme que cette tour en construction, c'est elle l'Eglise (*Vision* III, 3, 3). Voilà encore un exemple de l'économie de moyens pratiquée dans le *Pasteur* : le même personnage, la dame âgée, assume une double fonction : expliquer le mystère de la vision et être elle-même le mystère représenté, l'Eglise.

Cette vision présente une nouvelle hiérarchie avec un élément ancien : les six jeunes gens, qui entourent la dame âgée symbolisant l'Eglise, deviennent des constructeurs qualifiés. Alors que la multitude des anges apportent les pierres, ce sont eux qui les placent dans l'édifice en construction (*Vision* III, 2, 5).

Il est précisé par la suite que ces six anges sont les « saints anges de Dieu, les premiers créés » (*Vision* III, 4, 1). L'existence d'un groupe de six anges est déjà attestée chez Ezéchiel (9, 2) et repris plus tard dans le *Livre d'Hénoch* (1 Hen 20, 2 – 7 ; apocryphe du III^e au I^{er} s. av. J.-C.). La présence d'anges au début de la création est également attestée dans le *Livre des Jubilés* (2, 2 – 3), qui date de la période du second Temple (du VI^e au I^{er} s.). Ils sont donc, de par leur ancienneté, supérieurs aux autres anges, créés après eux, qui leur apportent les pierres (*Vision* III, 4, 2). Là ne s'arrête pas leur destinée : c'est à ces saints anges premiers créés que « le Seigneur a confié toute la création à développer, à bâtir et à gouverner. C'est par eux donc que sera achevée la construction de la tour » (*Vision* III, 4, 1). L'œuvre de la création a donc pour but ultime l'accomplissement de l'Eglise, le peuple de croyants. La création ne prend donc tout son sens que dans ce grand rassemblement spirituel.

5. Voir Philipp VIELHAUER, *Oikodomè*, éd. par Gunter Klein, Munich, Kaiser, 1979.

6. Voir OSIEK, *Shepherd*, page de garde ; H. LECLERCQ, « Hermas (Le Pasteur d') », dans *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie chrétiennes* 6/ 2 (1925), 2265 – 2290, en particulier col. 2286, figure 5667.

La question est maintenant de savoir pourquoi les deux dames précédemment apparues ne bénéficient pas du statut d'anges. Elles viennent pourtant du ciel, et elles apportent un message divin⁷. Cette question pleine de pertinence trouvera sa réponse à la fin du *Pasteur* (*Similitude* IX, 1, 2).

L'ange de pénitence

La *Cinquième Vision* marque une rupture dans le récit du *Pasteur*. Cette rupture est confirmée dans les manuscrits par un titre propre qui lui fut attribué. Un témoin aussi ancien que le *Sinaiticus* (IVe s.) donne *Révélation* comme titre à ce nouveau chapitre, et pas *Cinquième Vision* comme les autres témoins respectables, tels que l'*Alexandrinus* (Ve s.) et la version éthiopienne (IVe s.). Les deux versions latines donnent respectivement : « visio quinta. Initium pastoris » (la *Vulgate*, IIe s.) et « incipiunt pastoris mandata duodecim » (les douze *Préceptes* commencent ; la *Palatine*, IVe s.)⁸. Ces divergences expriment le sentiment des copistes et des traducteurs que la *Cinquième Vision* marque bien une rupture dans le récit⁹. Hermas reçoit la visite d'un ange, et son apparence détermine le titre de l'ouvrage : c'est « un homme d'apparence glorieuse en costume de berger, enveloppé d'une peau de chèvre blanche, une besace sur les épaules et un bâton à la main » (*Vision* V, 1). Le Christ a déjà été identifié au vrai pasteur (Jn 10, 11), et c'est sous cette apparence qu'il est surtout représenté au troisième et quatrième siècle¹⁰, mais voilà une malheureuse ambiguïté du texte pour le lecteur moderne. Cet ange qui apparaît vêtu comme un pasteur reconnaît lui-même qu'il a été envoyé par « le plus vénérable des anges » (*Vision* V, 2). Voilà qu'apparaît pour la première fois ce mystérieux personnage, présenté comme ange, doté d'une qualification particulière « le plus vénérable » et d'une autorité réelle (c'est lui qui a envoyé le Pasteur). Ces références énigmatiques font partie du style apocalyptique : l'auteur ne veut pas tout dire tout de suite, il veut bien au contraire exciter la curiosité du lecteur pour lui faire entrevoir des réalités qu'il dépassent et lui donner ainsi envie de les découvrir.

Le Pasteur donne aussitôt le but de sa mission : « habiter chez toi (Hermas) tout le reste de tes jours » (*Vision* V, 2). Les apparitions précédentes étaient temporaires, limitées dans le temps, et servaient à livrer une révélation précise. La présence

7. L'importance accordée aux personnages féminins dès le début du *Pasteur* répondrait aux revendications présente dans le montanisme naissant, selon Luigi CIRILLO, « Erma e il problema dell'apocalittica a Roma », dans *Cristianesimo nella storia* 4 (1983), p. 30.

8. Voir OSIEK, *Shepherd*, p. 98.

9. Cela servit de base à la thèse de S. Giet selon laquelle il y aurait eu trois auteurs successifs aux théologies fort différentes : Stanislas GIET, *Hermas et les Pasteurs. Les trois auteurs du Pasteur d'Hermas*, Paris, PUF, 1963. Thèse critiquée par Philippe HENNE, *L'unité du Pasteur d'Hermas*, Paris, Gabalda, 1992.

10. Voir Louis RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, PUF, 1955, p. 33.

permanente du Pasteur est d'un autre niveau : il est là pour éduquer, pas simplement pour informer : « j'ai été envoyé pour te montrer encore une fois tout ce que tu as vu précédemment » (*Vision V*, 5). De quoi s'agit-il, si ce n'est de la vision de la tour en construction ? Et pourtant, la suite offrira bien plus que tout : « toi donc, prends note tout d'abord des *Préceptes* et des *Similitudes*. Le reste, tu l'écriras comme je te l'indiquerai » (*Vision V*, 5). Il y a donc deux nouvelles étapes dans cette révélation : une première, plus didactique (ce sont les douze *Préceptes* et les huit *Similitudes* qui font suite aux cinq premières *Visions*), une seconde, apocalyptique, (c'est la *Similitude IX*, qui reprend la vision de la tour en construction, mais en lui donnant une ampleur et une profondeur inaccessibles pour un débutant).

Le *Pasteur* succède et dépasse donc les anges constructeurs, fussent-ils les premiers créés. Il assume une fonction nouvelle : celle de pédagogue. Il commence par une formation sur la foi (*Précepte I*), la simplicité (*Précepte II*), la vérité (*Précepte III*), la chasteté et la pénitence (*Précepte IV*), et ainsi de suite jusqu'à la *Huitième Similitude* avec une pause à la *Cinquième Similitude*.

Le Fils de Dieu et les anges dans la *Cinquième Similitude*

La *Cinquième Similitude* commence par une parabole, celle d'un serviteur dévoué : un riche propriétaire avait confié à un domestique le soin de cultiver sa vigne, mais le serviteur fit beaucoup plus que ce que le maître lui avait demandé. Il en fut largement récompensé (*Similitude V*, 2). Cette parabole s'inscrit dans la même tradition que celle du Chant de la vigne (Is 5), mais elle la dépasse, en insistant sur le travail réalisé par le serviteur plus que sur la sollicitude du propriétaire. Elle est à l'opposé de la parabole des vigneronniers homicides (M 21, 33 – 46par.), puisqu'ici le serviteur ne ménage pas sa peine pour son maître. Le *Pasteur* interprète tout d'abord ce récit au niveau de la pratique ascétique : jeûner, c'est bien, mais donner en aumône l'argent ainsi économisé, c'est encore mieux (*Similitude V*, 3).

Succède ensuite une nouvelle explication où le *Pasteur* identifie le serviteur au Fils de Dieu, ce qui provoque une réaction immédiate de la part d'Hermas : « pourquoi, seigneur, le Fils de Dieu apparaît-il dans la parabole sous la forme d'un esclave ? » (*Similitude V*, 5, 5). Le *Pasteur* apaise aussitôt son disciple désemparé : « le Fils de Dieu n'apparaît pas sous la forme d'un esclave, mais avec grande puissance et souveraineté (...) puisque, dit-il, Dieu a planté le vignoble, c'est-à-dire qu'il a créé son peuple et l'a confié à son Fils » (*Similitude V*, 6, 2). Et le messager céleste présente trois actions merveilleuses accomplies par le Fils de Dieu comme autant de preuves de sa souveraineté.

La première touche directement notre étude : « son Fils a placé les anges pour veiller sur les hommes de ce peuple » (*Similitude V*, 6, 2). Le Fils est donc doté d'une réelle autorité sur les anges puisqu'il peut leur assigner une fonction. Cette

supériorité du Fils sur les anges avait déjà été soulignée au début de la Lettre aux Hébreux (Hb 1, 3 – 14). Nous sommes donc dans le même contexte religieux : il s'agit de situer le Fils de Dieu par rapport aux créatures célestes. Cette protection que les anges doivent assurer à chacun des croyants renvoie au récit de la parabole. Il y est dit que le maître ordonna à son serviteur de planter des échalas, c'est-à-dire des tuteurs, au pied de chaque vigne (*Similitude* V, 2, 2), et à son retour le maître vit que ce travail avait été bien fait (*Similitude* V, 2, 5)¹¹. Cette première explication exprime tout d'abord l'autorité du Fils de Dieu sur les anges.

Le commentaire donné par le Pasteur implique également que l'existence d'anges gardiens était une idée communément admise déjà à l'époque, puisqu'elle n'est ni justifiée, ni expliquée, simplement énoncée¹².

Dans le Livre de Tobie, l'ange Raphaël fut envoyé pour guérir Tobit et Sarra (Tb 3, 16). Les Actes des Apôtres exprime la croyance commune selon laquelle tout homme a son ange gardien, qui est comme son double spirituel (Ac 12, 15). Jésus lui-même affirme que les tout-petits ont un ange qui se tient devant la face de Dieu (Mt 18, 10).

Leur rôle, veiller sur, est exprimé par le verbe grec *suntèrêô*. Utilisé dans le Nouveau Testament, ce verbe « veiller sur » (en grec,) donne une idée générale de cette activité : il signifie « garder » dans son cœur (Lc 2, 19), « conserver » le bon vin (Mt 9, 17 ; Lc 5, 38), ou « protéger » ; ainsi, Hérode protégeait-il Jean-Baptiste (Mc 6, 20). Bauer traduit : « protéger, garder de tout dégât ou chute »¹³. Il en est de même dans le *Cinquième Précepte* du même *Pasteur* : l'ange de pénitence s'y engage à protéger (*suntèrêô*) ceux qui feront pénitence du fond de leur cœur (*Précepte* V, 1, 7). Dans le *Huitième Précepte*, ce verbe a un sens abstrait : le Pasteur y recommande de « garder la fraternité » (*Précepte* VIII, 10). La dame âgée avait déjà fait

11. Le verbe *charakoô*, employé dans l'ordre *charakôson* (impératif aoriste actif : *Similitude* V, 2, 2) et dans le résultat *kecharakômenon* (participe parfait passif : *ibid.*), est souvent traduit par « entourer d'une palissade », alors qu'il signifie à l'origine « planter de pieux ». Ces pieux pourraient servir de clôture, mais la racine même du mot grec (*charakoô*) a donné en français le terme échalas, qui désigne un pieu en bois planté au pied d'une vigne, donc un tuteur. Cette traduction s'harmonise avec l'explication allégorique des pieux interprétés comme des anges gardiens postés à côté de chaque croyant.

12. Par la suite, au deuxième siècle, Justin de Naplouse écrivit que les anges avaient reçu la charge de veiller sur tout ce qui était sous le ciel (*Apologie* II, 5) et Clément d'Alexandrie parla également de leur rôle de protection (*Stromates* V, 14 et VI, 17) ; voir Gerhard KITTEL, « *Aggelos*. Die Engellerhre des Judentums. *Aggelos* im NT », dans *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament* 1 (1933), p. 79 – 87, en particulier p. 85 ; G. BAREILLE, « Ange d'après les Pères », dans *Dictionnaire de théologie catholique* 1/1 (1931), col. 1192 – 1222, en particulier col. 1216.

13. Voir Walter BAUER, *Griechisch-deutsches Wörterbuch zu den Schriften des Neuen Testaments und der übrigen urchristlichen Literatur*, 5^e éd., Giessen, 1971, col. 1569 ; voir aussi Harald RIESENFELD, *tèrêô*, dans *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament* 8 (1969), p. 151 ; Ernst LOHMEYER, *Das Evangelium des Markus*, Göttingen, 1954, p. 119, n. 4.

une rapide allusion à cette présence attentive des anges auprès des baptisés : « les anges leur rappelle de faire le bien » (*Vision* III, 5, 4).

Selon le Pasteur¹⁴, il y aurait même un ange pour veiller sur les bêtes sauvages : c'est ainsi que Théagri sauva Hermas d'un monstre redoutable (*Vision* IV, 2, 4). N'oublions pas que le même Hermas était toujours accompagné d'un ange de la pénitence, vêtu comme un pasteur (*Vision* V, 2 – 8). Parmi ces anges solitaires attachés à l'une ou l'autre personne, le Pasteur signale l'existence de l'ange de la prophétie qui remplit un homme de son esprit et lui permet de parler comme Dieu le veut (*Précepte* XI, 10). Mais il existe aussi un autre ange, bien plus redoutable, c'est l'ange de châtiment : celui-ci « reçoit ceux qui errent loin de Dieu (...) il leur inflige selon ce qu'ils méritent des châtiments terribles et variés » (*Similitude* VI, 3, 3).

Toujours selon le Pasteur, tout homme est accompagné de deux anges, l'un de la justice et l'autre du mal (*Précepte* VI, 2) : « l'ange de la justice est délicat, modeste, doux, calme » (*Précepte* VI, 2, 3), tandis que l'ange du mal est « colérique, amer, insensé » (*Précepte* VI, 2, 3). Il suscite « les désirs d'activité dispersée, les folles dépenses en festins nombreux (...), la passion des femmes, de la grande richesse » (*Précepte* VI, 2, 5). Mais le Pasteur rassure Hermas : il ne faut pas craindre le diable : il a « le pouvoir de lutter, pas celui de triompher » (*Précepte* XII, 5, 2). Le Pasteur le répète : « ne craignez pas le diable, car j'ai été envoyé pour être avec vous qui faites pénitence du fond du cœur et pour vous affermir dans la foi » (*Précepte* XII, 6, 1).

Dans le *Pasteur*, l'autorité du Fils de Dieu est donc bien affirmée sur les anges et le rôle de ceux-ci est de veiller sur chacun des croyants. Mais voici qu'apparaît l'un des plus glorieux d'entre eux, Michel.

L'ange Michel dans la *Huitième Similitude*

Tout commence par une vision : celle d'un saule immense qui couvre les plaines et les montagnes et vers lequel converge la multitude de ceux qui furent appelés selon le nom du Seigneur (*Similitude* VIII, 1, 1). Tous reçoivent une branche du saule que, par la suite, ils doivent rendre. L'état de cette branche reflète la qualité de leur âme et sert de base à leur jugement. Celui qui donne ces branches et les récupère, c'est Michel, qualifié « d'ange grand et glorieux » (*Similitude* VIII, 3, 3).

Ce personnage céleste est bien connu de la littérature juive¹⁵. Il y est présenté comme le protecteur du peuple d'Israël : c'est le « grand prince qui se tient auprès

14. Voir Georges H. TAVARD, « Die ersten christlichen Jahrhunderte », dans *Handbuch der Dogmengeschichte* III/ 2b : *Die Engel*, Fribourg-en-Br., Herder, 1968, p. 20 – 21.

15. Voir Lambartus Wilhelmus NIJENDIJK, *Die Christologie des Hirten des Hermas exegetisch, religions- und dogmengeschichtlich untersucht*, thèse de doctorat, Midlum, 1986, p. 101 – 102.

des enfants de ton peuple (de Daniel) » (Dn 12, 1), et « comme l'un des saints anges, préposé aux hommes de bien et au peuple » (*Hénoch* 20, 5)¹⁶. Il est donc normal que le Pasteur, dans la continuité de cette tradition, présente Michel comme celui « qui détient le pouvoir sur son peuple et qui le gouverne » (*Similitude* VIII, 3, 3), mais il ne s'agit plus du peuple d'Israël, mais « des peuples (...) qui ont entendu l'annonce et qui ont cru en elle » (*Similitude* VIII, 3, 2). Le Pasteur précise que c'est « lui qui donne la loi et la met dans le cœur des croyants » (*Similitude* VIII, 3, 3). L'idée que la loi a été donnée par l'entremise des anges était déjà présente dans le Nouveau Testament (Ga 3, 19 ; Hb 2, 2). La loi est d'ailleurs évoquée dans le Pasteur au moyen de plusieurs éléments narratifs de la vision : « ce grand arbre qui couvre des plaines, des montagnes et toute la terre, c'est la loi de Dieu, donnée au monde entier, et cette loi, c'est le Fils de Dieu annoncé jusqu'aux confins de la terre » (*Similitude* VIII, 3, 2).

Le plus intéressant est le fait que c'est Michel qui « examine si ceux à qui il a donné la loi l'ont bien observée » (*Similitude* VIII, 3, 4). Or, dans la *Neuvième Similitude*, où la vision de la tour-Eglise en construction est reprise et amplifiée, c'est le maître de la tour qui examine chacune des pierres, en les frappant avec un bâton (*Similitude* IX, 6, 3). Les deux personnages, l'ange Michel et le maître de la tour, c'est-à-dire le Fils de Dieu, exercent donc la même fonction, mais peuvent-ils pour autant être confondus ? Non, tout d'abord, parce que le critère de l'examen, chez Michel, est la loi de Dieu, donc un élément qui lui est extérieur, tandis que, dans la *Neuvième Similitude*, c'est au contact du bâton que les pierres réagissent, en d'autres termes, c'est l'attitude des croyants au contact du maître de la tour qui détermine leur sort.

Le même raisonnement peut être appliqué sur le pouvoir exercé par Michel sur le peuple (*Similitude* VIII, 3, 3). Jamais Michel n'est appelé maître du peuple, alors que le Fils de Dieu jouit de ce titre (*Similitude* IX, 5, 7 ; 7, 6 ; 9, 4), ainsi que de celui de « seigneur (*kurios*) de toute la tour » et « propriétaire de la tour » (*Similitude* IX, 5, 6). En d'autres termes, le pouvoir dont jouit Michel est une délégation de pouvoir, tandis que le pouvoir du maître de la tour est un attribut de sa personne. Donc, si le Pasteur intègre une vieille tradition hébraïque sur le rôle éminent de l'ange Michel, il marque néanmoins la distance entre la créature spirituelle mandatée par Dieu et le Fils de Dieu lui-même, identifié à l'autorité. Cela apparaît plus clairement encore dans la grande symphonie de la *Neuvième Similitude*.

16. Voir J. MICHL, « Engel », in *Reallexikon für Antike und Christentum* 5 (1962), col. 243.

L'ange, maître de la tour dans la *Neuvième Similitude*

Cette dernière grande vision est présentée comme le stade ultime de l'initiation chrétienne. Elle est donnée après qu'Hermas a mis par écrit les *Préceptes* et les *Similitudes*, comme le Pasteur le lui avait demandé en *Vision* V, 5- 6 : « quand j'eus écrit les *Préceptes* et les *Similitudes* du Pasteur, l'ange de pénitence, il vint à moi » (*Similitude* IX, 1, 1). Cette nouvelle *Similitude* marque donc une nouvelle étape importante dans l'initiation d'Hermas : c'est une relecture de toutes les visions et tous les enseignements précédents. C'est même une perception plus profonde de tout ce qui a été jusqu'alors révélé. Le Pasteur dit, en effet, à Hermas : « je vais te montrer tout ce que t'a montré l'Esprit Saint qui t'a parlé sous la forme de l'Eglise » (*Similitude* IX, 1, 1). La vieille dame, qui était l'Eglise, agissait donc comme une prophétesse : à travers elle, c'était l'Esprit Saint qui parlait, et elle pouvait le faire parce qu'elle était remplie par cet Esprit : la communauté des croyants était donc la demeure de l'Esprit parmi les hommes¹⁷.

Le Pasteur va plus loin encore : « car cet Esprit, c'est le Fils de Dieu » (*Similitude* IX, 1, 1). Cette affirmation pour le moins maladroite a suscité de multiples discussions¹⁸. Cette identification n'est pas ontologique, mais fonctionnelle : c'est dans la mesure où ils s'expriment que l'Esprit et le Fils de Dieu ne font qu'un. Il en est de même pour l'Eglise : c'est dans la mesure où elle s'exprime que le Saint-Esprit est en elle¹⁹.

Le Pasteur rappelle ensuite les étapes de l'initiation subie par Hermas : « aussi longtemps que tu étais trop faible par la chair, rien ne te fut montré par l'intermédiaire d'un ange » (*Similitude* IX, 1, 2). Ceci fait référence à l'apparition de Rhodé : c'était une personne humaine, pas un ange. « Mais quand tu fus affermi grâce à l'Esprit et que tu eus par toi-même la force de soutenir la vue d'un ange, alors te fut montré par l'intermédiaire de l'Eglise la construction de la tour » (*Similitude*

17. Voir « toute chair recevra sa rémunération, qui sera trouvée intacte et sans tache, et où l'Esprit Saint aura pris sa demeure » : *Similitude* V, 6, 7 ; OSIEK, *Shepherd*, p. 212.

18. Otto Bardenhewer présenta une explication largement répandue : il n'y aurait eu trinité, chez Hermas, qu'après l'Incarnation ; auparavant, le Fils de Dieu préexistant était confondu avec l'Esprit Saint (*Geschichte der altchristlichen Literatur*, vol. 1 : *Vom Ausgang des apostolischen Zeitalters bis zum Ende des 2. Jahrhunderts*, Fribourg-en-Br., 1919, p. 486). Martin Dibelius avait, par la suite, établi une subtile distinction entre le Christ préexistant, qu'il identifiait à l'Esprit « antécosmique », et le Christ postexistant, qui est Jésus exalté avec sa nature humaine (*Der Hirt des Hermas erklärt*, Tübingen, 1926, p. 575). Selon Stanislas Giet, cette identification du Fils de Dieu à l'Esprit détonne dans la *Neuvième Similitude*. Ce serait une glose ajoutée par l'auteur de la *Cinquième Similitude* pour harmoniser la christologie de ces deux textes (*Hermas et les Pasteurs*, p. 162 et p. 274, n. 2).

19. Ange, Esprit, Fils sont trois réalités qui ne doivent pas être confondues : voir Wolf Dieter HAUSCHILD, *Gottes Geist und der Mensch. Studien zur frühchristlichen Pneumatologie*, Munich, 1972, p. 82.

IX, 1, 2). Le terme ange prend ici un sens abstrait, non plus celui d'une apparence masculine, mais d'une réalité spirituelle, l'Eglise. Hermas n'était pas prisonnier des représentations matérielles ou des traditions populaires. Il élargit le champ de signification du terme « ange » et en fait un concept capable de représentations allégoriques, mais il garde le sens fondamental d'envoyé, de messenger.

Le lecteur comprend mieux maintenant la différence entre les deux dames des premières *Visions* : Rhodè apparaissait seule, l'Eglise est entourée d'anges qui la servent. Rhodè était une mortelle, l'Eglise un être spirituel.

Après ces dames, c'est l'ange de pénitence qui a  à Hermas : « maintenant, tu vois grâce à un ange, mais inspiré par le même Esprit » (*Similitude* IX, 1, 2). Le Pasteur reprend presque mot à mot ce qu'il avait dit lors de sa première apparition : « l'ange glorieux m'a donné mission d'habiter ta demeure » (*Similitude* IX, 1, 3 ; « j'ai été envoyé par le plus vénérable des anges, pour habiter avec tout le reste de tes jours » : *Vision* V, 2), mais il y ajoute une nouvelle raison pour cette cohabitation : « afin que tu voies tout de sang-froid, et non plus avec appréhension comme auparavant » (*Similitude* IX, 1, 3). Cette appréhension avait dominé l'esprit d'Hermas tout au début du récit. C'était lorsque la vieille dame qui lui avait lu le livre céleste : « j'entendis de grandes choses, des choses admirables, mais je n'ai pu en garder le souvenir : toutes ces paroles donnent le frisson, l'homme n'a pas la force de les supporter » (*Vision* I, 3, 3). Le pauvre homme ne put même pas les retenir dans sa mémoire.

Toutes ces remarques servent à souligner le passage à un autre niveau de révélation. Et, de fait, la *Neuvième Similitude* reprend des éléments narratifs des précédentes visions, mais en leur donnant une profondeur nouvelle. Hermas est emporté sur une montagne arrondie. De là, il peut voir une vaste plaine entourée de douze montagnes à l'aspect chaque fois différent (*Similitude* IX, 1, 4). Il aperçoit également un grand rocher blanc qui se dresse au milieu de la plaine. La taille de ce rocher est phénoménale : « il était plus haut que les montagnes et carré, de façon à contenir le monde entier » (*Similitude* IX, 2, 1), mais l'aspect de ce rocher est étonnant : « ce rocher était ancien, une porte y était creusée, mais cette porte paraissait avoir été creusée récemment ; elle resplendissait plus que le soleil » (*Similitude* IX, 2, 2). Ce rocher et cette porte symbolisent le Fils de Dieu, préexistant et récemment manifesté. C'est par cette porte que les chrétiens doivent passer pour pouvoir intégrer la tour en construction qui sym  sent l'Eglise (*Similitude* IX, 12, 1 – 3). Les croyants sont représentés par les pierres qui sont extraites des différentes montagnes qui, elles-mêmes, symbolisent différentes catégories de personnes ou de caractères (*Similitude* IX, 17 – 29).

Une foule d'hommes s'activent pour extraire ces pierres et les porter à la tour en construction. Mais ce n'est pas eux qui les intègrent dans la construction. Ce

sont douze vierges qui symbolisent les vertus (*Similitude IX*, 3 et 13). Cette foule d'ouvriers est conduite par six hommes, comme dans la *Troisième Vision* (1, 6 ; *Similitude IX*, 2, 1). Ces six hommes entourent le maître de la tour à sa première apparition (*Similitude IX*, 6, 1). Ils se tiennent à sa droite et à sa gauche, et ils sont eux-mêmes accompagnés par les vierges et par la foule des autres anges. Cette cour est au service du maître qui est « un homme d'une taille telle qu'il dépassait la tour » (*ibid.*). Comme il a déjà été signalé plus haut, cet homme frappe d'un bâton chacune des pierres et celles-ci révèlent leur qualité en changeant d'aspect. C'est donc lui le critère de référence pour le salut ou le rejet de chacune de ces pierres.

Son inspection terminée, « l'homme glorieux, maître de toute la tour, appela le Pasteur et lui confia toutes les pierres qui étaient près de la tour et qu'on avait enlevées de la construction » (*Similitude IX*, 7, 1). Il chargea le Pasteur, c'est-à-dire l'ange de pénitence de nettoyer les pierres, c'est-à-dire de purifier les chrétiens pécheurs. Ceci marque encore une fois l'autorité du maître de la tour sur tous les anges. Cette supériorité est également manifestée par la cour qui l'accompagne lors de son départ : « il s'en alla, accompagné de tous ceux avec qui il était venu » (*Similitude IX*, 7, 2).

La dernière *Similitude* sert de conclusion et n'apporte pas de nouvelle révélation. C'est de nouveau le Fils de Dieu qui paraît, mais il est présenté comme « l'ange qui m'avait confié au Pasteur » (*Similitude X*, 1, 1), ce qui fait référence à la *Cinquième Vision*. Sa supériorité par rapport aux autres anges se manifeste à nouveau par le fait qu'il s'assoit tandis que le Pasteur reste debout pendant cette dernière rencontre (*ibid.*) et qu'à son départ, il emporte le Pasteur et les vierges, tout en promettant de les renvoyer chez Hermas : cet ange glorieux ne peut pas se déplacer seul, il est trop important pour cela.

Conclusion

Le *Pasteur* fourmille d'anges aux statuts et aux fonctions fort différents. Il y a tout d'abord les anges de base, ce sont ceux qui apportent les pierres dans la *Troisième Vision* et la *Neuvième Similitude*. Il y a ensuite les six anges qui étaient déjà à l'œuvre lors de la création puisqu'ils sont les anges premiers créés. Ils participent maintenant à l'édification spirituelle de l'Eglise puisque ce sont eux qui posent les pierres dans la construction. Il est intéressant de noter que, dans la *Neuvième Similitude*, ce sont les vierges qui accomplissent cette tâche. Cela signifie que la perfection morale est nécessaire pour pouvoir intégrer l'Eglise. Par contre, les six anges gardent leur rang supérieur : ce sont eux qui dirigent les travaux.

A côté de cette multitude veillent des anges particulièrement attachés à la formation spirituelle de chaque croyant. Le Pasteur est l'un d'entre eux puisqu'il accompagne Hermas tout au long de sa vie. Deux figures se détachent également

de cette multitude céleste. C'est tout d'abord Michel, qui n'apparaît que dans une des dernières *Similitudes* : il a pour tâche d'assurer une première sélection. Il paraît bien moins glorieux que dans les traditions précédentes : ce n'est plus le chef des armées célestes, comme dans l'Apocalypse. S'il gouverne le peuple, il le fait en référence à la loi du Fils de Dieu. Il y a ensuite l'Eglise, qui est non seulement un peuple en construction, mais aussi un ange, dans la mesure où elle est le porte-parole de l'Esprit et apporte à Hermas les révélations nécessaires à son salut.

L'image de l'ange est donc prédominante dans tout le récit du *Pasteur*. Le Fils de Dieu, maître de la tour, est présenté sous cet aspect. Quoi de plus naturel puisque ce traité privilégie le style apocalyptique où les vérités divines sont révélées à travers des apparitions célestes ! L'ange n'est-il pas la manifestation de Dieu ? Mais le Pasteur est avant tout une œuvre d'initiation. Ce n'est que peu à peu qu'Hermas peut recevoir de si grandes vérités. Il lui fallait commencer par une humaine apparition, Rhodè, pour ensuite découvrir une vieille dame, l'Eglise, et être accompagné par l'ange de pénitence. C'est le Fils de Dieu qui finalement lui apparaît. Toute cette belle histoire avait de quoi exciter l'imagination des premiers chrétiens. Voilà pourquoi elle fut si longtemps accueillie comme une sainte Ecriture.



Attention ! Chute d'anges !

Franck Dubois

Dominicain, enseignant à la Faculté catholique de théologie de Strasbourg
Adresse : franck.dubois@dominicains.fr

Résumé

Le catéchisme de l'Eglise catholique affirme qu'un « ange déchu » se trouve « derrière le choix désobéissant » d'Adam et Eve. D'où vient cette doctrine ? Quelles en sont les conséquences sur la façon de comprendre à la fois le péché, mais encore la réalité d'un mal sans lien direct avec l'action de l'homme dans l'univers ? La Bible offre quelques rares éléments de réponse, dont se saisira la Tradition ultérieure. Si les Pères sont restés discrets sur les conséquences anthropologiques et cosmiques de la chute des anges, la question continue d'interroger la théologie contemporaine. Anges et démons n'ont pas fini de fasciner l'homme moderne.

Abstract

The Catechism of the Catholic Church states that a « fallen angel » lies behind the « desobedient choice of our first parents. » Where does that doctrine come from ? What are its consequences on our understanding of both sin, and natural evil ? The Bible gives us glimpses of answers on which the subsequent Tradition will build. Church Fathers give us limited insights on the anthropological and cosmic consequences of the Fall of angels and modern Theologians still grapple with this issue. Angels and Demons will keep fascinating us for long.

On lit dans le *Catéchisme de l'Église Catholique*, 391 :

« Derrière le choix désobéissant de nos premiers parents il y a une voix séductrice, opposée à Dieu qui, par envie, les fait tomber dans la mort. L'Écriture et la tradition de l'Église voient en cet être un ange déchu, appelé Satan ou diable. L'Église enseigne qu'il a été d'abord un ange bon, fait par Dieu. Le diable et les autres démons ont certes été créés par Dieu naturellement bons, mais c'est eux qui se sont rendus mauvais. »

D'où le catéchisme tient-il cette affirmation ? La question vaut d'autant que la tradition chrétienne se méfie des spéculations angéliques comme le rappelle Origène¹ :

« Du diable et de ses anges ainsi que des puissances contraires, la prédication ecclésiastique a enseigné l'existence, mais elle n'a pas exposé assez clairement leur nature et leur manière d'être. »

Où l'Écriture porte-t-elle la trace de cette « chute » de l'ange, qu'en dit la tradition ? Une enquête sur les origines de « démons » permettra d'en tirer quelques conséquences théologiques concernant la présence du mal dans la Création.

I. Écriture et chute des anges

La Bible est discrète sur l'origine des anges et sur leur péché. L'Écriture a cependant muni l'Église d'éléments fondateurs pour son angéologie, en développant notamment le lien entre la chute des anges et le péché d'Adam.

A. préhistoire angélique

Tenons-nous-en d'abord à l'Ancien Testament, pour poser la question fondamentale : D'où viennent les anges en général et les anges réputés rebelles en particulier ?

1. Création des anges

Quand est-ce que les anges furent créés ? L'Ancien Testament n'offre pas de réponse claire, puisque la Genèse ne mentionne pas leur création. Mais le pluriel en Gn 1,26 : « faisons l'homme » pourrait suggérer que Dieu s'adresse à d'autres créatures, que certains ont pris pour des anges. Ailleurs dans la Bible, le Livre de Job semble affirmer que les anges furent créés avant le monde. Dieu y demande à Job : « Où étais-tu quand je fondai la terre (...) parmi le concert joyeux des étoiles du matin et les acclamations unanimes des fils de Dieu ? » (Jb 38,4-7) Certains ont vu dans les « fils de Dieu », une manière de désigner les anges qui seraient donc présents, dès la création du monde, aux côtés du Créateur. La littérature intertesta-

¹ ORIGÈNE, *Traité des Principes*, Préface, 6, traduction H. Crouzel et M. Simonetti, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 252, 1978, p. 85.

mentaire est plus explicite. Dans le Livre des Jubilés, on mentionne explicitement que les anges sont créés le premier jour².

2. D'où viennent les mauvais anges ?

Il est déjà difficile de savoir d'où viennent les anges, mais il paraît encore plus téméraire de trouver l'origine des mauvais anges, comme « le Satan » (Jb 1,6) qui met à l'épreuve Job. Trois grandes options peuvent expliquer la provenance de ces anges rebelles : soit ils sont créés mauvais, soit ils ne font qu'obéir à la volonté punitive du Créateur, soit encore ils sont créés capables de choisir entre le bien et le mal.

La première option, la plus simple, est propre aux théories dualistes des manichéens : Dieu a créé deux catégories d'anges, les bons, et les mauvais. Elle n'est pas recevable pour les tenants d'un monothéisme stricte pour qui tout ce qui provient de Dieu est naturellement bon. Augustin réfute explicitement cette thèse dans *La Genèse au sens littéral*³.

La seconde option considère les anges comme des messagers qui ne font rien d'autre qu'obéir aux commandements de Dieu. Le « Satan » du livre de Job serait un membre de la cour divine qui « discute » avec Dieu, mais qui n'est pas mauvais en soi, n'agissant que sur ordre du Créateur. Dans d'autres passages bibliques « Satan » est l'instrument exterminateur de la volonté même de Dieu⁴. C'est ce que recueille une partie de la tradition du Midrash.

La troisième option tient certes que Dieu a créé les anges bons, mais que ceux-ci agissent effectivement contre Dieu, dont ils se sont détournés librement. En Job 4,18 et 15,15 et en Zacharie 3, 1-2, on semble insinuer que Dieu condamne ces créatures. On en a déduit qu'elles s'étaient révoltées contre lui.

Le christianisme va se ranger à la troisième option, notamment parce que le Nouveau Testament est bien plus prolixe sur les mauvais anges – les démons, ou esprits mauvais – que l'Ancien Testament. Une telle profusion mérite explication. Mais la Bible, déjà muette sur la création des anges, l'est encore plus sur la cause de leur rébellion. A première vue, il n'y a pas de récit de « chute » des anges dans l'Ancien Testament.

² *Livre des Jubilés*, II, 1.

³ Cf. AUGUSTIN, *La Genèse au sens littéral*, XI, xiii, 17, traduction P. Agaësse et A. Solignac, Paris, Desclée de Brouwer, collection Bibliothèque Augustinienne 49, 1972, p. 257.

⁴ Par exemple 1Ch 21,1 à comparer avec 2Sa 21, 19. Selon Christian Duquoc, L'ange exterminateur qui exécute la Parole du Seigneur « est analogue à celui qui détruit Sodome (Gn 19, 13), et à celui qui frappa les premiers nés des Egyptiens (Ex 12, 23). Cf. C. Duquoc, « Le démoniaque, envers du divin » in *Figures du démoniaque aujourd'hui*, Presses de l'Université Saint-Louis, Bruxelles, 1992, p. 104.

B. Ancien Testament et chute des anges

Deux textes de l'Ancien Testament, Gn 6 et Is 14, ont cependant été invoqués pour expliquer la « chute » des anges. Ces deux passages sont loin d'être limpides. Leur interprétation subséquente dans la tradition juive puis chrétienne les chargera d'une signification importante pour notre propos.

1. Gn 6

Le premier texte qui pourrait faire une discrète allusion à la chute d'anges se situe bien dans le Livre de la Genèse, mais non pas au chapitre premier, comme on aurait pu s'y attendre. Il s'agit de Gn 6,1-4. Juste avant que soit raconté l'épisode du déluge, on lit :

« Lorsque les hommes commencèrent d'être nombreux sur la face de la terre et que des filles leur furent nées, les fils de Dieu trouvèrent que les filles des hommes leur convenaient et ils prirent pour femmes toutes celles qu'il leur plut (...) Les Nephilim étaient sur la terre en ces jours-là (et aussi dans la suite) quand les fils de Dieu s'unissaient aux filles des hommes qu'elles leur donnaient des enfants ; ce sont les héros du temps jadis, ces hommes fameux. »

Ce passage est assez hermétique. La tradition ultérieure a assimilé les « fils de Dieu » aux anges (en s'inspirant de Dt 32,8). Quant aux Nephilim, littéralement « ceux qui sont tombés », ils seraient les géants résultants de l'union des filles des hommes avec ces anges. On semble d'ailleurs faire référence à cet épisode dans le livre de Judith 16,6.

Le premier livre d'Enoch offre le commentaire le plus intéressant de Gn 6. On y raconte que des anges ont été attirés par les filles des hommes, et sont descendus du ciel depuis le Mont Hermon. Ils couchèrent avec elles, de leur union naquirent les géants. Les anges déchus et les géants sont responsables de la corruption du monde qui précéda le déluge. Ils enseignèrent aux hommes à fabriquer des armes, des parures chatoyantes, et à s'adonner à la sorcellerie. Dieu provoqua ensuite le déluge pour débarrasser le monde de cette corruption, mais les esprits des géants morts hantent depuis la terre sous la forme de démons. Ils continueront d'y causer le mal jusqu'au jugement dernier⁵.

Cette explication est retenue dans les premiers siècles de l'Eglise par Justin, Athénagore, Irénée et Tertullien⁶. Augustin⁷ la réproouve au motif qu'Enoch n'est

⁵ Cf. *Document de Damas* (II,16 - 21), *Livre des Jubilés*, IV, 15.

⁶ JUSTIN, *Grande Apologie*, 5, traduction J. D. Dubois, Paris, Migne, 1994, p. 24 ; ATHÉNAGORE, *Supplique au sujet des chrétiens*, XXIV, 5, trad. B. Pouderon, Paris, Cerf, coll. SC 379, 1992, p. 164-165 ; IRÉNÉE, *Contre les hérésies* IV, 36, 4, traduction A. Rousseau, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 100, 1965, p. 893 ; TERTULLIEN, *La toilette des femmes* I, 2, 1-4, traduction M. Turcan, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 173, 1971, p. 46-54 ; *Le voile des vierges*, VII, 4, traduction P. Matei, Paris, Cerf, Collection Sources Chrétiennes, 424, 1997, p. 152.

⁷ AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, XV, xxiii, traduction G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, collection Bibliothèque Augustinienne 36, 1960, p. 140-153.

pas un livre canonique. Cependant, le Nouveau Testament en donne peut-être un écho dans deux passages, assez difficiles. Dans la Lettre de Jude (7) on lit :

« Quant aux anges qui n'ont pas gardé la dignité de leur rang, mais ont quitté la demeure qui était la leur, le Seigneur les maintient enchaînés à perpétuité dans les ténèbres en vue du jugement du grand jour. »

Plusieurs anges ont fauté en ne gardant pas leur place originelle auprès de Dieu dans les Cieux. Ils sont maintenant captifs en attendant d'être définitivement condamnés. La deuxième Lettre de Pierre (2P 2,4) affirme de même :

« Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais il les a livrés, enchaînés, aux ténèbres infernales, où ils sont gardés pour le jugement. »

Vraisemblablement, les deux textes font allusion à Gn 6 et à l'affaire des géants.

2. Is 14 et Ez 28

Les livres d'Isaïe et d'Ezéchiel sont aussi invoqués par la tradition pour justifier la chute des anges. On y trouve la mention du nom « Lucifer ». En Isaïe, la série des oracles contre les nations comprend un poème satirique sur la mort d'un roi impie qui rêvait d'être l'égal de Dieu (Is 14, 4b-21). Rien ne permet de préciser l'époque de sa rédaction ni l'identité exacte du personnage incriminé :

« Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ? Tu as été abattu à terre, tu (n') exerces (plus que) l'inanité des nations. C'est toi qui disais dans ton cœur : je monterai aux cieux, au-dessus des étoiles de Dieu j'élèverai mon trône. Je siégerai sur la montagne du rendez-vous, aux confins du Septentrion. Je monterai sur les hauteurs de la nuée, je m'égalerai au Très-Haut. »

La version latine de la Vulgate traduit « astre brillant » par « Lucifer », porteur de lumière, d'où le nom parfois associé à l'ange déchu dans la tradition. Le passage d'Isaïe est souvent rapproché de la prophétie contre le roi de Tyr dans Ezéchiel (28, 2). Une parole de Jésus propre à l'Évangile de Luc fait peut-être écho à cet héritage vétéro-testamentaire lorsque Jésus affirme : « Je voyais Satan tomber comme l'éclair » (Lc 10,18). Le livre d'Enoch interprète lui aussi ce passage. Chez les Pères, Tertullien et Origène⁸ appliquent le texte d'Ezéchiel au diable⁹.

Il est donc difficile de trouver une allusion claire à la rébellion ou la chute des anges dans l'Ancien Testament. En outre, une difficulté se pose. S'il y a chute d'ange, elle n'est pas liée à Gn 1, mais à Gn 6, ce qui la fait intervenir après la faute de l'homme (Gn 3). Ce n'est pas compatible avec ce qu'affirme le Catéchisme qui fait

⁸ ORIGÈNE, *Traité des Principes* I, 5, 4, traduction H. Crouzel et M. Simonetti, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 252, 1978, p. 185 ; *Homélie sur Ezéchiel*, XIII, traduction M. Borret, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 352, 1989, p. 401-431.

⁹ TERTULLIEN, *Contre Marcion*, II, x, 3

précéder la chute de l'homme par celle de l'ange. En revanche les interprétations de Gn 6 évoquent bien la contamination à l'homme du péché de l'ange.

C. Une chute de l'ange qui précède celle de l'homme

Saint Irénée est un des premiers à avoir combiné Gn 3 et Gn 6 en inversant leur ordre chronologique. Pour lui, Satan est le chef des anges qui ont apostasiés à sa suite¹⁰. Une chaîne d'apostasie débute avec Satan, passe par les anges, et s'achève avec l'homme.

Irénée, *Démonstration de la prédication apostolique*, 16 :

« Ce commandement (Gn 2,16-17), l'homme ne le garda pas, mais il désobéit à Dieu : il fut égaré par l'ange, qui, jaloux de l'homme à cause des nombreux dons que Dieu lui avait accordés, se corrompit lui-même et rendit l'homme pécheur en le persuadant de désobéir au commandement de Dieu. Devenu ainsi l'initiateur du péché par son mensonge, l'ange fut lui-même rejeté pour avoir offensé Dieu et il fit expulser l'homme hors du paradis. Parce que, de son propre mouvement, il se détacha de Dieu, il fut appelé Satan en hébreux, c'est-à-dire apostat, mais il est appelé également du nom de Diable. Dieu maudit donc le serpent qui avait porté le Diable : cette malédiction atteignit, avec l'animal lui-même, l'ange qui s'y trouvait caché, à savoir Satan. »

Augustin va dans le même sens, en plaçant le péché de l'ange très haut dans l'histoire de l'univers, sans toutefois se risquer à justifier son propos par le livre de la Genèse ou d'Isaïe. Il prend plutôt comme argument l'Evangile de Jean où Jésus affirme que le diable est « homicide dès le commencement » (Jn 8,44). Augustin refuse la vue manichéenne d'un démon créé mauvais dès le départ. Il affirme que l'ange choisit le mal très tôt dans son existence et donc avant que l'homme ne chute lui-même.

Augustin, *De la Genèse au sens littéral*, XI, xvi, 21 :

« L'Écriture ne dit pas à quelle époque Satan tomba victime de son orgueil et corrompit par sa mauvaise volonté les magnifiques dons de sa nature. Cependant il est trop clair qu'il a d'abord cédé à son orgueil et qu'ensuite il a conçu sa jalousie pour l'homme : car, aux yeux de quiconque examine ces deux passions, la jalousie ne produit pas l'orgueil, mais elle en vient. Ce n'est pas non plus sans raison qu'on peut croire qu'il tomba victime de son orgueil à l'origine même du temps et qu'il ne vécut jamais avec les saints anges dans la paix et le bonheur. Son renoncement au Créateur suivit de près sa création ; et quand le Seigneur dit qu'il a été homicide dès 'le commencement et qu'il n'est point resté fidèle à la vérité' (Jn 8,44) on peut faire remonter jusqu'au commencement et son caractère homicide et son infidélité. »

¹⁰ Cf. IRÉNÉE, *Contre les Hérésies*, IV, 40, 1, traduction A. Rousseau, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 100, 1965, p. 975 : « pour l'initiateur de l'apostasie, c'est-à-dire le diable, et pour les anges qui apostasièrent avec lui (Dieu) a préparé un feu éternel. »

Les Pères ont donc pris quelque liberté avec la circonspection de l'Ancien Testament pour ancrer progressivement dans la tradition l'idée d'un péché des anges qui entraîna celui des hommes. Très peu se sont toutefois aventurés à conjecturer, tel Origène¹¹, pourquoi les anges ont chuté.

II. La chute des anges fit-elle choir d'autres créatures ?

Les anges ont chu, certes, mais quelle conséquence leur chute a-t-elle eu sur les autres créatures ? Si l'on se résout à prendre le serpent de Gn 3 pour un ange déchu (ou un pauvre animal possédé par cet ange) alors on peut avancer que la chute de l'ange influence l'homme. Mais qu'en est-il des autres créatures, animaux et végétaux ? Privées de raison, elles ne peuvent être influencées consciemment par le tentateur. La question est donc : L'ange déchu peut-il provoquer un mal autre que moral ? La tradition dans son ensemble accorde aux anges mauvais la capacité de troubler les hommes, en les tentant. La question reste ouverte de savoir si cette capacité de nuire s'étend au-delà de l'espèce humaine, pour affecter le cosmos en son ensemble. On veut parler ici de ce « mal infrahumain » que la faute de l'homme ne peut pas expliquer : séismes, maladies, souffrance animale, liée notamment à l'entre-dévoration des espèces.

Nous allons donner quelques arguments qui plaident en faveur d'un lien entre la chute des anges et l'ordre cosmique, en évaluer la réception dans la tradition et enfin considérer comment ce thème s'invite à nouveau dans les débats théologiques depuis le XX^e siècle.

A. Préable : y a-t-il un mal autre que le mal moral dans le monde ?

La question de savoir si l'on peut parler de « mal » dans la Création, en faisant abstraction du mal généré directement ou indirectement par l'homme, reste ouverte. Augustin, dans la *Cité de Dieu*¹², ne l'admet pas. Attaché à la réfutation du dualisme manichéen, il considère que le monde infrahumain est bon, même s'il ne nous apparaît pas tel. L'homme est incapable de percevoir dans son ensemble la beauté de l'ordre universel, parce qu'il juge les éléments du monde d'après l'usage personnel et limité qu'il peut en faire¹³. L'image que prend Augustin est celle de la mosaïque. Le monde est tel une grande mosaïque : si l'on regarde celle-ci de trop près et l'on

¹¹ Cf. M. HARL, « Recherches sur l'origénisme d'Origène : la 'satiété' (kóros) de la contemplation comme motif de la chute des âmes », in F. L. Cross (dir.), *Studia Patristica* 8, Berlin, 1966, p. 373-405.

¹² Cf. AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, XII, 4, traduction G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, collection Bibliothèque Augustinienne 35, 1959, p. 159.

¹³ Cf. AUGUSTIN, *De l'Ordre*, 1,1,2, traduction R. Jolivet, Paris, Desclée de Brouwer, collection Bibliothèque Augustinienne 4, 1948, p. 303.

s'attache à un détail qui nous paraît laid, on perd de vue la beauté harmonieuse de l'ensemble. Le raisonnement lui vient, semble-t-il de la philosophie stoïcienne qui envisage volontiers le monde comme un tout harmonieux.

Bien des théologiens modernes rejoignent d'une façon ou d'une autre cette idée : ce qui paraît être un mal naturel est en fait un mal nécessaire et tout relatif qui conduit à un bien plus grand. Un monde comme le nôtre structuré par de lois naturelles stables et comportant une telle profusion d'êtres vivants implique nécessairement un moindre mal, comme l'entre-dévoration animale¹⁴. Certains vont plus loin, jusqu'à mettre en doute radicalement l'idée d'une bonté du monde, et d'un Créateur provident¹⁵. D'autres encore affirment que l'imperfection du monde résulte de l'autolimitation divine¹⁶.

D'une manière générale, plusieurs arguments résistent à l'hypothèse d'une implication de puissances spirituelles malignes (nos anges déchus) dans le « mal infrahumain. » Tout d'abord, ce schéma semble pessimiste. Il épouserait de trop près des vues dualistes ou manichéennes sur le monde, et s'éloigne de la bienveillance avec laquelle la tradition considère la Création qui demeure « bonne » dans son ensemble. Ensuite, il risquerait de dédouaner l'homme de toute responsabilité. Il suffirait d'accuser l'ange tentateur pour chaque mal présent dans l'univers, pour s'en excuser. Origène s'élève déjà expressément contre cet argument, en affirmant que le fait d'être tenté par un esprit malin ne lave pas l'homme de sa responsabilité¹⁷. Pour lui, l'homme reste libre, même lorsqu'il est tenté.

Enfin, certains se méfient de l'explication spirituelle (démoniaque) concernant le mal parce qu'elle risquerait de condamner l'explication scientifique. Or, il faut absolument tenir que l'hypothèse d'une action d'esprits mauvais dans le monde n'invalidé ni ne condamne l'appréhension scientifique sur celui-ci. La science reste évidemment nécessaire et utile pour combattre les divers fléaux qui accablent le monde. Les lois qui président à la physique, à la chimie ou à la biologie restent sauves. Force est de constater que l'action éventuelle des esprits mauvais n'intervient pas à ce niveau dans les événements du monde. Il ne s'agit pas non plus de culpabiliser ceux qui sont victimes du mal sans faute de leur part. Essayer d'exprimer un lien entre anges déchus et maladie ne fait pas de chaque malade un possédé déposé de sa personne, en connivence secrète avec le malin.

¹⁴ Cf. S. COAKLEY, *Sacrifice Regained: Reconsidering the Rationality of Religious Belief*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

¹⁵ Cf. R. PAGE, *Ambiguity and the Presence of God*, Londres, SCM Press, 1985

¹⁶ Cf. J. MOLTSMANN, *Dieu dans la création. Traité écologique de la création*, traduction Morand Kleiber, 1988, Paris, Cerf, 1988.

¹⁷ ORIGÈNE, *Traité des Principes*, III,2,2, traduction H. Crouzel et M. Simonetti, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 268, 1980, p. 159.

B. Pourquoi la chute des anges a une dimension cosmique

Malgré ces réticences, la Bible et une partie de la tradition semblent s'accorder sur le lien entre les anges déchus et la présence du mal dans le monde.

1. Arguments bibliques

On relèvera d'abord, qu'après la faute d'Adam, Dieu maudit le sol (Gn 3,17). Désormais, la terre produira des ronces, plutôt que des fruits. D'après le récit de la Genèse, la terre, ou plus exactement le monde végétal, est une première victime collatérale du péché de l'homme. Un peu plus tard, la création animale subit elle aussi les conséquences de la faute originelle. Après le déluge, Dieu donne à l'homme et aux bêtes la possibilité de manger de la viande en Gn 9,1-3. Il ouvre ainsi l'ère de l'entre-dévoration animale, avec la violence et la souffrance qu'elle implique¹⁸. La Lettre aux Romains affirme, comme pour récapituler cette soumission du végétal et de l'animal au mal : « La création a été soumise au pouvoir du néant, non pas de son plein gré, mais à cause de celui qui l'a livrée à ce pouvoir » (Rm 8,20). On peut penser que l'ange déchû est celui qui a soumis la création à ce pouvoir. On lisait déjà dans le livre de la Sagesse : « C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde » (Sg 2,24).

Le Nouveau Testament insiste volontiers sur le lien entre le démon et le monde : Jésus affirme qu'il est « le prince de ce monde » (Jn 12,31 ; 14,30 ; 16,11). Paul le nomme le « Dieu de ce monde » (2Co 4,4). C'est d'ailleurs ce que signifie Jésus dans ses miracles. Lorsque Jésus guérit, il lie presque toujours le mal physique (maladie) à l'influence des démons. En Luc 13,11, par exemple, il mentionne une femme « possédée par un esprit » qui la rendait infirme, dont il expulse les démons¹⁹. Les exorcismes de Jésus n'ont pas seulement des conséquences morales (comme lorsqu'il pardonne les péchés), mais également sur le plan physique. On peut donc en déduire que l'action des esprits mauvais entraîne des conséquences physiques²⁰.

On en a un autre indice au début de l'Évangile selon Saint Marc : « Dans le désert, (Jésus) resta quarante jours, tenté par Satan. Il vivait parmi les bêtes sauvages, et les anges le servaient. » (Mc 1, 13). Jésus triomphe de la tentation. Les anges le servent (les bons et sans doute aussi les mauvais puisqu'ils lui sont tous soumis) ainsi que les « bêtes sauvages ». Le terme exact employé dans l'Évangile signifie « bête féroce ». Avec Jésus, elles deviennent pacifiques. Autrement dit, Jésus remet de l'ordre dans une création bouleversée : il dompte les bêtes féroces et les mauvais

¹⁸ Cf. M. LLOYD, « Are animals fallen? », dans *Animals on the Agenda, Questions about Animals in Theology and Ethics*, A. LINZEY, D. YAMAMOTO (éd.), Londres, SCM Press, 1998.

¹⁹ Citons encore : un démon qui rend muet en Mt 9,32-33, un démon qui aveugle et rend muet en Mt 12,22-23, l'expulsion d'un démon qui guérit immédiatement un enfant en Mt 17,18.

²⁰ Cf. T. TORRANCE, *Divine and Contingent Order*, Oxford, Oxford University Press, 1981, p. 120.

anges. Tous lui sont soumis. Plus tard dans sa vie, Jésus va aussi calmer les éléments déchaînés de la tempête (Mc 4,35-41) en commandant à la mer avec le même verbe qu'il commande aux esprits impurs²¹. L'action de Jésus sur le mal dépasse donc la sphère du péché des hommes et s'attaque aussi aux dérèglements du monde physique. Or, comme on l'a vu, Jésus n'a de cesse de lier ce chaos qui affecte les corps et le monde à l'influence d'esprits maléfiques.

2. Le gouvernement du monde par les anges dans la tradition

Que les anges aient un rôle dans le gouvernement du monde, la tradition l'admet presque unanimement, sans toujours pouvoir le fonder bibliquement. Origène soutient cette vue en mentionnant « l'Ange des eaux » du Livre de l'Apocalypse (Ap 16,5). Il poursuit : « Comprends que pour l'administration de l'univers, il y a un ange préposé à la terre, un autre préposé aux eaux, un autre encore à l'air, un quatrième au feu »²². Augustin²³ dit de même. La littérature intertestamentaire en faisait déjà écho²⁴. On ne manquera pas d'opposer à cette cosmologie sa provenance païenne, toute teintée d'un médio-platonisme friand de médiations multiples entre l'Un et le monde. On pourrait même dire qu'elle peut conduire à l'idolâtrie ou le panthéisme combattu par la Bible (Sg 13 1-9, Rm 1, 18-23). Mais affirmer que les anges ont un rôle dans le gouvernement du monde ne veut pas dire que Dieu, qui les a créés, ne leur est pas infiniment supérieur (Ep 1,21).

Sur ce point, Athénagore apporte une précision qui fera date : « Dieu avait constitué ces anges pour qu'ils exercent la providence sur ce qu'il avait lui-même mis en ordre, afin que lui exerce sur toute chose la providence universelle et générale, et les anges préposés à la création, la providence particulière. »²⁵ Saint Thomas ne dira pas le contraire²⁶ ; il précise le lien entre ange et cosmos dans le premier tome de la *Somme de Théologie* : « Les créatures, corporelles ou spirituelles, constituent un seul univers. Il y a donc un ordre entre elles, et les spirituelles président à toute la création corporelle. Il convenait donc que les anges fussent créés (...) pour prési-

²¹ Le verbe employé en Mc 4,39, Mt 8,26 et Lc 8,24 et toujours π . Ce même verbe se trouve en Mt 17,18 et Lc 9,55 où Jésus menace le démon de l'enfant épileptique, en Mc 1,25 où Jésus chasse le démon de l'homme possédé par l'esprit impur, en Mc 9,25 et Lc 4,35 où Jésus chasse l'esprit muet et sourd, et en Lc 4,39 où Jésus chasse la fièvre de la belle-mère de Simon.

²² ORIGÈNE, *Homélies sur Jérémie*, X, 6, traduction P. Nautin, Paris, Cerf, collection Sources Chrétiennes 232, 1976, p. 409.

²³ AUGUSTIN, *Quatre-vingt-trois questions*, q. 79 : « Toute chose visible en ce monde est sous la garde de quelque puissance angélique. »

²⁴ Cf. *Livre des Jubilés*, 2, sur la création des anges.

²⁵ ATHÉNAGORE, *Supplique au sujet des chrétiens*, XXIV, 3, traduction B. Pouderon, Paris, Cerf, Collection Sources Chrétiennes 379, 1992, p. 163.

²⁶ Cf. SAINT THOMAS D'AQUIN dans la *Somme Théologique*, Ia, q. 110, 1. a. 4.

der à tout l'ensemble de ce monde. »²⁷ Pour Thomas, en effet, la matière, en elle-même est incapable de se mouvoir²⁸. Il faut donc qu'une cause (les anges) mette en mouvement le monde matériel inanimé, comme l'âme met en mouvement les êtres animés. Mais cette cause seconde et particulière que sont les anges ne peut jamais agir sans le concours de la cause première et universelle (Dieu).

3. La chute des anges et ses conséquences dans la tradition

La tradition affirme donc que les anges participent au gouvernement du monde. Si certaines de ces créatures ont failli, et ont délibérément choisi de désobéir à leur Créateur, on peut en déduire que leur manière de gouverner la portion de l'univers qui leur était attribuée s'en est trouvée affectée. La désobéissance des anges a conduit à leur mauvaise administration du cosmos. Plusieurs Pères ont développé cette thèse. Pour Athénagore²⁹ l'ange déchu est préposé au gouvernement de la matière du monde, il en explique les dérèglements. Origène³⁰ affirme clairement que les démons sont à l'origine des calamités physiques dans le monde :

« Pour dire librement ma pensée, s'il y a en tout cela quelque opération qui doive être attribuée aux démons, les effets n'en sont autres que la famine, la stérilité des vignes et des arbres, la sécheresse, la corruption même de l'air, tantôt pour faire périr les fruits, tantôt pour envoyer la mortalité sur les animaux, ou la peste parmi les hommes (Prov., 17, 11). C'est à des exécutions de cette nature, que les démons sont employés comme des bourreaux : la justice de Dieu leur donnant en de certaines rencontres le pouvoir d'agir de la sorte (Mt, 8, 32) ; soit pour la correction des hommes qui se sont abandonnés aux vices sans aucune retenue, soit pour l'épreuve de ce que chacun est dans l'intérieur (Job, 1,12, et 2, 6) »

Ces spéculations sur l'action démoniaque sur la matière vont progressivement s'éteindre en Occident, sans toutefois jamais être démenties.

Par ailleurs, les chrétiens n'ont jamais cessé de prier Dieu pour que cessent les maladies, les séismes et autres catastrophes naturelles. Selon l'adage *Lex Orandi Lex Credendi*, on peut voir dans ces prières une intuition théologique très sûre : Dieu, en accédant à ces requêtes, arrête le mal. Ce faisant, il ne peut aller contre les dispositions de sa propre providence. On peut donc avancer que Dieu met un terme à un désordre apparu dans l'univers dont il n'est pas la cause, et qu'il convient de rectifier, pour le faire rendre cohérent au dessein divin.

²⁷ SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, Ia, q. 61, a. 4, resp.

²⁸ SAINT THOMAS D'AQUIN, *Somme Théologique*, Ia, q. 110, a. 1, sol. 1.

²⁹ Cf. ATHÉNAGORE, *Supplique aux chrétiens*, XXIV, traduction B. Pouderon, Paris, Cerf, Collection Sources Chrétiennes 379, 1992, p. 163.

³⁰ ORIGÈNE, *Contre Celse*, VIII, 31, traduction M. Borret, Paris, Cerf, Collection Sources Chrétiennes 150, 1969, p. 243.

C. Théologiens contemporains

On constate aujourd'hui un certain regain d'intérêt pour le lien entre chute des anges et le mal présent dans l'univers. Il s'explique premièrement par une sensibilité nouvelle à la souffrance animale et aux progrès de l'éthologie. Deuxièmement, par le développement des théories de l'évolution. Puisque l'homme est arrivé tardivement dans le monde, il a été précédé par d'autres créatures qui furent avant lui victimes du mal répandu dans l'univers. L'homme ne peut en être tenu responsable³¹. Troisièmement, par les progrès de la science et la prise de conscience de la précarité de la vie terrestre, à la merci de cataclysmes difficilement prévisibles ou évitables. Quatrièmement, par la nécessité de trouver une alternative aux théologies du « retrait de Dieu » ou de l'autolimitation divine pour expliquer le mal.

Parmi les théologiens ayant exploré la possibilité d'une conséquence cosmique de la chute des anges, on doit citer C. S. Lewis. Considérant le scandale que représente la souffrance animale et prenant acte des théories de Darwin sur le développement des espèces qui interdit de penser que la faute originelle de l'homme puisse être chronologiquement antérieure à l'apparition d'animaux carnivores sur terre Lewis écrit³² :

« Il me semble raisonnable de supposer que certaine puissance supérieure créée exerçait une action mauvaise sur l'univers matériel, ou le système solaire ou tout au moins la planète terre, bien avant que l'homme entrât en scène ; et qu'au moment de la chute quelqu'un, véritablement, tenta l'homme. Cette hypothèse ne se présente pas comme une 'explication du mal' en général ; elle ne fait qu'étendre l'application de ce principe que le mal vient de l'abus d'une volonté libre. S'il existe une telle puissance (...) elle peut très bien avoir corrompu la création animale avant l'apparition de l'homme. »

Or, C. S. Lewis limite le champ de la souffrance animale à celle des bêtes douées de « sentience ». Aujourd'hui notre perception du champ de la souffrance du monde infrahumain n'a de cesse de s'élargir pour inclure tous les animaux et, pour certains, des végétaux mêmes. La question de la souffrance de la création n'en est que plus aiguë. Parmi les théologiens contemporains qui ont fait allusion aux conséquences cosmiques de la chute des anges, citons encore Alvin Plantinga³³, et Thomas Torrance³⁴. H. Urs von Balthasar, écrit au sujet de la souffrance dans le monde animal³⁵ :

³¹ Certains prétendent cependant que la présence du mal dans le monde est une conséquence rétro-active du péché d'Adam, cf. W. DEMBSKI, *The End of Christianity: Finding a Good God in an Evil World*, Nashville, B&H Publishing Group, 2009.

³² C. S. LEWIS, *Le problème de la souffrance*, Paris, Desclée, 1967, p. 163

³³ Cf. A. PLANTINGA, *The Nature of Necessity*, Oxford, Oxford University Press, 1974, p. 192.

³⁴ Cf. T. TORRANCE, *Divine and Contingent Order*, Oxford, Oxford University Press, 1981, p. 120.

³⁵ H. URS VON BALTHASAR, *Dramatique divine II*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, p. 175-176.

« La question insoluble de savoir si l'excès de souffrance constaté (...) dans le monde infrahumain n'aurait pas malgré tout un certain rapport avec les 'principautés et puissances' dont parle saint Paul, avec le 'dieu de ce monde' ou les 'princes et potentats de ce monde' ; leur déchéance originelle loin de Dieu ne serait-elle pas responsable de la déchirure qui traverse le monde entier, du plus bas jusqu'au sommet, dans l'histoire tragique de l'humanité ? L'obstination avec laquelle on maintient ce thème dans l'Écriture et précisément dans la vie de Jésus, devrait éveiller l'attention (...) Si l'on admet l'existence des Principautés et Puissances, on remarque bien que, selon le vocabulaire précis de saint Paul, elles ne sont pas annihilées par la victoire du Christ ; elles sont privées de leur puissance et 'rendues inertes' (1Co 15,24) quant à leur efficacité (...) mais du coup, paradoxe mentionné en Ap 12,12 : elles sont dans une grande fureur sachant le peu de temps qu'il leur reste. »

Ces développements sont toutefois assez marginaux quand on les compare à l'ensemble de l'œuvre de ces auteurs. Ils invitent à travailler ce sujet, au demeurant comme on l'a vu très traditionnel, dans une perspective plus contemporaine. Sur ce point, on remarque que la théologie évangélique est bien plus audacieuse, sans doute parce qu'elle est attachée à une lecture plus littéraliste de l'Écriture qui prend très au sérieux la figure de l'ange dans la Bible, sans la réduire à une simple figure de style³⁶.

Conclusion : Ange qui chute, ange qui chante

Si beaucoup des auteurs contemporains qui osent explorer la piste de la responsabilité angélique pour la souffrance non liée à l'homme restreignent leur théorie au monde animal, on peut sans doute l'étendre au-delà. Que l'on se rappelle ce qu'affirmait Thomas d'Aquin sur le gouvernement de tout corps (animé ou non) par les anges, et l'on étendra la responsabilité des anges déchus aux désordres observés dans le cosmos en son entier. Prétendre cela, ce n'est pas préjuger de la façon dont ces puissances rebelles interviennent concrètement dans le monde³⁷. On se contentera d'admettre qu'elles introduisent une désorganisation dans l'harmonie originelle du cosmos. Certes, on peut toujours arguer que le monde, tel que nous le connaissons, n'admet pas d'organisation qui puisse exclure le mal apparent inhérent au cosmos. La complexité et surtout l'évolution continue du monde impliquerait une manière d'imperfection, comme le suggèrent les théories de l'émergence, en renouvelant l'argument d'Augustin, déjà inspiré par le stoïcisme. Au fond, le monde devrait se résigner à la présence en son sein d'un certain inexorable chaos. Mais il faut convenir que l'idée d'un Dieu bon, souverain et provident résiste à un tel fatalisme.

³⁶ Cf. G. ORTLUND, « On the Fall of Angels and the Fallenness of Nature: An Evangelical Hypothesis Regarding Natural Evil », *Evangelical Quarterly* 87.2 (2015).

Or, l'eschatologie nous rappelle que le monde présent n'est pas l'état ultime de l'univers. L'Incarnation du Christ, ses miracles, inaugurent une ère nouvelle dépourvue de souffrance (Mt 11,5) que le retour glorieux du Sauveur viendra achever (Ap 21,4). Si la chute des anges a inauguré le règne – provisoire – du « prince de ce monde » qui « est déjà jugé » (Jn 12, 31 ; 16,11), le chant triomphal des anges restés fidèles (Is 6,3 ; Ap 4,8 ; 5,11-12) annonce, lui, les temps nouveaux où tout sera récapitulé « sous un seul chef, le Christ : les êtres célestes comme les terrestres » (Ep 1,10). Les bons anges indiquent à la création déchue le chemin de la rédemption : l'adoration du Christ, Agneau de Dieu vainqueur, dans le culte liturgique. La liturgie terrestre, reflet du culte céleste, est fondamentalement eucharistie, action de grâces (Ap 4,9). Elle est la voie royale signifiée par les anges, pour le retour de la Création tout entière, égarée par d'autres anges, dans le Royaume qui lui a été préparé en héritage, de toute éternité³⁸.

³⁷ *Ibid.*, p. 126.

³⁸ Cf. E. PETERSON, *Le livre des anges*, Genève, Ad Solem, 1996, p. 41-52.

Les anges dans la vie de l'Église catholique

Jean-Luc Garin

Ancien Recteur du séminaire de Lille ; nouvel évêque de Saint-Claude
Adresse : jeanlucgarin@gmail.com

Résumé

Nous assistons aujourd'hui à un retour massif des anges. Si pendant des siècles, le simple témoignage des Écritures suffisait pour fonder la croyance aux anges, comment l'Église confesse-t-elle cette foi après Rudolph Bultmann ? Jésus ou l'apôtre Paul auraient pu nier l'existence des anges à l'instar des saducéens mais ils ne l'ont pas fait. Dans la même perspective, les auteurs du Nouveau Testament, comme la tradition de l'Église catholique, ont maintenu vive la foi aux anges tout en s'efforçant de « l'évangéliser » dans le cadre plus large de la christologie. C'est aussi ce que propose le Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Partant de l'adage « lex orandi lex credendi », le rôle et la mission des anges dans la théologie de l'Église catholique sont développés principalement à partir des textes liturgiques.

Abstract

Introduction

Anges et démons semblaient avoir largement disparu de notre société contemporaine. La sécularisation, les progrès des sciences et des techniques, le développement du numérique semblaient avoir relégué au placard ces êtres étranges que sont les anges. Même dans l'Église catholique, les anges naguère si présents dans les textes spirituels, dans l'iconographie, les tympans de nos cathédrales ou les autels baroques de nos églises, ne faisaient plus beaucoup parler d'eux. Pourtant les anges font une réapparition fulgurante, en dehors de l'Église, et pas seulement dans les films ou les romans. Je cite ici Philippe Faure, Maître de conférences d'histoire médiévale à l'université d'Orléans et Codirecteur de la revue *Connaissance des religions*.

« Portée par le courant « New Age », mouvement syncrétiste et néo-spiritualiste, une vague d' « angélophilie » a déferlé sur la France. Toute une littérature a fleuri, où se côtoyaient rituels d'invocation des noms angéliques et de l'ange gardien en particulier, manuels néo-kabbalistiques, récits d'apparitions ou de rencontres avec les êtres célestes, précis d'astrologie ou de magie angéliques. »¹

Plus qu'une « angélophilie », un autre historien des religions, Jean-François Mayer, parle même d' « angélomanie ». Je le cite dans un article de 2013 :

« La vague d'angélomanie actuelle a commencé dans les années 80, pour exploser à partir des années 90. A l'époque, plus de 400 ouvrages dédiés aux anges avaient été recensés, rien qu'en langue anglaise. Tous ceux qui parlent aux anges aujourd'hui restent forcément influencés par l'héritage des trois principaux monothéismes, dans lesquels les anges sont présents. Mais le phénomène actuel, inspiré également par le New Age, n'est plus relié à ces structures de croyances traditionnelles. Il s'exprime de façon diffuse, dans un contexte où le besoin de religiosité est très lié à l'individu, au besoin d'expérience, au sentiment personnel, en dehors des dogmes. »²

Un pasteur protestant suisse, Peter Schulthess, a d'ailleurs publié pendant vingt années des petites annonces dans les journaux suisses demandant aux lecteurs de répondre aux questions suivantes : « Avez-vous déjà rencontré un ange? Dans quelles circonstances ? Est-ce que cela a changé votre vie? ». Face au nombre considérable de réponses, il a compilé les témoignages reçus dans un livre publié en allemand en 2009 : *Comment les anges nous accompagnent, expériences des temps bibliques et contemporains* ?³

¹ Philippe FAURE, *Les anges*, Paris, Cerf, 2004, p. 7.

² <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-prions-un-peu/20130701.RUE8098/ils-sont-de-plus-en-plus-nombreux-a-croire-en-leur-ange-gardien.html>

³ Peter SCHULTHESS, *Wie Engel begleiten Erfahrungen aus biblischer und heutiger zeit*, Blaukreuz Bern; Auflage: 3. Auflage 2014.

Ce phénomène nous interroge, que signifie ce regain pour les anges ? Et, pour les croyants, cette spiritualité en dehors des religions, vient interroger notre foi : qu'est-ce que je crois à propos des anges ; que dit l'Église catholique ? Ce retour des anges vient aussi interroger nos pratiques pastorales. Que trouvent nos contemporains dans cette spiritualité qu'ils ne trouvent pas dans les évangiles ?

1) Croire dans les anges au 21^{ème} siècle

a) Quand le simple témoignage de l'Écriture suffisait

Pendant des siècles, le simple fait que les anges soient mentionnés dans l'Écriture suffisait pour qu'ils soient considérés comme une donnée de foi. Ainsi, Grégoire-le-Grand affirmait-il,

« Nous avons dit qu'il existe neuf ordres d'anges, car sur le témoignage de la Parole sacrée nous savons qu'il y a des anges, des archanges, des vertus, des puissances, des principaux, des dominations, des trônes, des chérubins et des séraphins. Car, qu'il existe des anges et des archanges presque toutes les pages de la Parole sacrée l'attestent. »⁴

Un petit détour par René Descartes est aussi intéressant. L'auteur du *Discours de la méthode*, père du rationalisme moderne, ne nie pas l'existence des anges et s'appuie lui aussi sur le témoignage des Écritures :

« La connaissance des anges nous échappe presque entièrement, parce que [...] nous ne saurions la tirer de notre esprit, et nous ignorons aussi tout ce qu'on demande d'ordinaire à leur sujet, s'ils peuvent s'unir à un corps, quels ont été ces corps que dans l'Ancien Testament ils revêtaient souvent et choses semblables. Il est préférable pour nous de suivre sur ce point l'Écriture et de croire qu'ils étaient des jeunes hommes, qu'ils apparaissaient comme tels et choses semblables. »⁵

b) La démythisation de l'Écriture Sainte

Nous n'allons pas refaire ici toute l'histoire de la science exégétique, mais nous savons aujourd'hui qu'il ne suffit pas que quelque chose soit écrit dans la Bible pour que cela corresponde à une donnée historique ou à une donnée de foi. Comme l'écrit le dominicain Serge-Thomas Bobino, auteur d'un magistral livre sur « Les anges et les démons »⁶, « Tout ce qui est matériellement énoncé dans l'Écriture n'est pas formellement objet de révélation et n'appelle donc pas une adhésion de foi ». Parmi les exemples les plus évidents, on peut évoquer les passages bibliques dans

⁴ Grégoire-le-Grand, *Homelie in Evangelia*, 34,7

⁵ René DESCARTES, *Entretien avec Burman*, dans : *Œuvres et Lettres*, « Bibliothèque de la Pléiade », Paris, 1953, p. 1370.

⁶ Serge-Thomas BOBINO, *Les anges et les démons*, Parole et Silence, 2017².



lesquels les animaux prennent la parole. Nous ne sommes pas tenus de croire que les animaux étaient jadis doués de la parole :

- Le serpent de la Genèse (*Gn* 3). Il est l'animal trompeur qui tente Ève pour qu'elle goûte au fruit défendu.
- Un autre animal a une image beaucoup plus positive. Il s'agit de l'ânesse de Balaam (*Nb* 22,21-34). C'est un passage très intéressant, pas très loin de notre sujet puisque nous avons ici 3 personnages qui parlent : Balaam, l'ange du Seigneur et l'ânesse.

Ces exemples montrent la nécessité de prendre en compte le genre littéraire. Cela ne veut pas dire que ces récits ne comportent pas une vérité de foi, mais le recours aux animaux qui parlent est au service d'un effet littéraire. On pourrait ici prendre une comparaison avec les fables de la Fontaine : les vérités sont d'autant plus cinglantes que les phrases sont exprimées par des animaux.

Nous le voyons donc, et les exposés précédents l'ont souligné, nous rencontrons dans la Bible des « êtres littéraires » qui ne sont pas des entités réelles, mais sont des emprunts littéraires à des traditions anciennes (notamment mésopotamienne, perse, ou de la théologie apocalyptique juive). La mention des anges correspond parfois dans la Bible à ce genre littéraire. Deux exemples :

- L'épisode du buisson ardent (*Ex* 3,2) : C'est l'ange du Seigneur qui apparaît dans la flamme du buisson en feu. Mais c'est Dieu qui l'appelle Moïse et qui lui révèle son nom.
- Le combat de Jacob au Yabboq : Jacob a « lutté avec Dieu » (*Gn* 32,29) et plus loin « J'ai vu Dieu face à face, (*Gn* 32,31)

La question se pose alors, pour le croyant : toutes les mentions des anges dans la Bible correspondent-elles à des « êtres littéraires » ou, pour le dire plus simplement, s'agit-il de façons de parler, s'agit-il de reliquats d'anciennes traditions mésopotamiennes ou perses auxquelles il ne faut plus prêter attention aujourd'hui ? Et s'il ne s'agit pas uniquement « d'êtres littéraires », sur la base de quels arguments décrète-t-on que pour tel passage, il s'agit d'un procédé littéraire, et que pour tel autre, il y a bel et bien un ange qui est intervenu ? Je pense en particulier, pour le Nouveau Testament, au récit de l'Annonce à Marie, à Joseph, aux anges de la résurrection.

Ce questionnement a été poussé jusqu'au bout par Rudolf Bultmann (1921-1951), théologien protestant qui a marqué aussi toute une génération de prêtres catholiques. Bultmann étudie le Nouveau Testament selon une méthode historique radicale et accorde une grande importance au milieu d'origine et à la forme littéraire des textes. Il opère ce qu'on appelle une « démythisation ». Il s'agit de dégager les éléments vraiment fondamentaux de la « gangue » mythique qui les véhicule. Selon

Bultmann, la démythisation est une exigence de la foi elle-même. Il s'agit d'aller au cœur de la foi en allant au cœur du kérygme et d'en saisir ce qu'il signifie pour moi, dans une perspective existentielle. Pour Bultmann, le langage du christianisme était préscientifique et marqué essentiellement par le mythe. Dans cette perspective, les anges, mais plus généralement les phénomènes miraculeux sont des représentations mythiques du monde qui ne tiennent plus face au progrès de la science :

« Depuis que nous connaissons la puissance et les lois de la nature s'est aussi éteinte la croyance aux esprits et aux démons [...]. On ne peut utiliser la lumière électrique et les appareils de la radio, réclamer en cas de maladie des moyens médicaux et cliniques modernes, et, en même temps, croire au monde des esprits et des miracles du Nouveau Testament. Qui pense pouvoir le faire pour son compte doit voir clairement qu'en donnant cela pour une attitude de foi chrétienne, il rend le message incompréhensible et impossible pour notre temps. »⁷

c) La foi constante en l'existence des anges

Le Magistère de l'Église catholique n'ignore pas ces difficultés. Le Concile Vatican II, dans la constitution *Dei Verbum* 12, a par ailleurs souligné l'importance de prendre en compte le genre littéraire et ceci est quelque chose d'acquis pour les étudiants en théologie :

« Cependant, puisque Dieu, dans la Sainte Écriture, a parlé par des hommes à la manière des hommes, il faut que l'interprète de la Sainte Écriture, pour voir clairement ce que Dieu lui-même a voulu nous communiquer, cherche avec attention ce que les hagiographes ont vraiment voulu dire et ce qu'il a plu à Dieu de faire passer par leurs paroles. Pour découvrir l'intention des hagiographes, on doit, entre autres choses, considérer aussi les « genres littéraires ». Car c'est de façon bien différente que la vérité se propose et s'exprime en des textes diversement historiques, ou prophétiques, ou poétiques, ou même en d'autres genres d'expression. Il faut, en conséquence, que l'interprète cherche le sens que l'hagiographe, en des circonstances déterminées, dans les conditions de son temps et de sa culture, employant les genres littéraires alors en usage, entendait exprimer et a, de fait, exprimé. »⁸

Nous le voyons, il n'y a pas de lecture des Écritures sans interprétation, et du point de vue catholique sans « tradition ». Par tradition, nous n'entendons pas ici un ensemble de données de foi inamovible, mais la dynamique avec laquelle la foi et l'interprétation des Écritures ont été transmises de générations en générations.

La tradition de l'Église catholique, tout en entrant dans ce travail rigoureux d'interprétation de la Sainte Écriture, et en prenant en compte les objections légi-

⁷ Rudolf BULTMANN, *L'interprétation du Nouveau Testament*, Paris, 1955, p. 142-143.

⁸ *Dei Verbum* 12

times, a toujours maintenu l'existence des anges (et des démons) comme une donnée de foi. En fait, pendant des siècles, l'existence des anges n'était absolument pas contestée. Il suffisait de s'appuyer sur le symbole de Nicée-Constantinople (325) pour fonder la foi aux anges : « Dieu est le créateur de toutes choses visibles et invisibles ». Il faut attendre le Concile de Latran IV (1215) pour que leur condition de créature soit clairement définie : « « ».

Evidemment, dans le contexte marqué par les questions posées par l'exégèse moderne – en particulier avec ce que nous venons de voir à propos de Bultmann – l'affirmation de foi de l'existence des anges s'est parfois faite sous le mode défensif. Nous le voyons par exemple dans l'encyclique *Humani generis* (1950), Pie XII déplore le fait que « « Quelques-uns aussi se demandent si les Anges sont des créatures personnelles, et si la matière diffère essentiellement de l'esprit. »

Paul VI dans son *Credo* du Peuple de Dieu (1968) affirme clairement : « Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur des choses visibles comme ce monde où s'écoule notre vie passagère, des choses invisibles comme les purs esprits qu'on nomme aussi les anges. »

Enfin, le catéchisme de l'Église Catholique, dont la première édition date de 1992, consacre 9 paragraphes à la question des anges (328-336). Il faut ici préciser que le CEC s'inspire d'une série de six catéchèses⁹ sur les anges, données par Jean-Paul II pendant l'été 1986.

« L'existence des êtres spirituels, non corporels, que l'Écriture Sainte nomme habituellement anges, est une vérité de foi. Le témoignage de l'Écriture est aussi net que l'unanimité de la Tradition. »¹⁰

d) Aux sources de la tradition

Il nous faut ici approfondir ce qui fonde la foi en existence des anges. Trois arguments, allant d'ailleurs dans le même sens, semblent devoir être mis en relief.

Le premier. Il était possible au temps de Jésus de nier l'existence des anges puisque les sadducéens le faisaient : « les sadducéens disent qu'il n'y a pas de résurrection, pas plus que d'ange ni d'esprit, tandis que les pharisiens professent tout cela. » (*Ac* 23,8). Jésus a opéré un certain nombre de choix théologiques dans les divers courants du judaïsme de son temps. Bien des passages des évangiles nous montrent que Jésus était suffisamment libre pour poser un certain nombre de gestes ou exprimer un certain nombre de paroles à l'encontre du judaïsme officiel. Or Jésus n'a jamais nié l'existence des anges alors que les saducéens l'ont fait. Par exemple, Jésus fonde la dignité des petits en s'appuyant sur le fait que « leurs anges dans les cieux voient sans cesse la face de mon Père qui est aux cieux. » (*Mt* 18,10)

⁹ Voir *Documentation catholique* 83, catéchèses du 9 juillet au 20 août 1986.

¹⁰ *Catéchisme de l'Église Catholique* 328

Le second. Le culte des anges est problématique pour Paul. Paul connaît les classes d'anges héritées du judaïsme :

- Rm 8,38-39 : « J'en ai la certitude : ni la mort ni la vie, ni les anges ni les Principautés célestes, ni le présent ni l'avenir, ni les Puissances, ni les hauteurs, ni les abîmes, ni aucune autre créature, rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans le Christ Jésus notre Seigneur. »
- 1 Co 15,24 : « Alors, tout sera achevé, quand le Christ remettra le pouvoir royal à Dieu son Père, après avoir anéanti, parmi les êtres célestes, toute Principauté, toute Souveraineté et Puissance. »
- Ep 1,21 : « Il l'a établi au-dessus de tout être céleste : Principauté, Souveraineté, Puissance et Domination, au-dessus de tout nom que l'on puisse nommer, non seulement dans le monde présent mais aussi dans le monde à venir. »

Paul aurait pu lui aussi nier l'existence des anges. Il n'en aurait que plus facile d'affirmer la primauté du Christ. Mais Paul ne le fait pas. Il doit rappeler que les anges sont des êtres créés : « Col 1,16 : « en lui, tout fut créé, dans le ciel et sur la terre. Les êtres visibles et invisibles, Puissances, Principautés, Souverainetés, dominations, tout est créé par lui et pour lui. ». Il met en garde contre les abus qui existent probablement dans la communauté : « Ne vous laissez pas frustrer de votre récompense par ceux qui veulent vous humilier par un culte des anges et qui s'évadent dans des visions et se laissent vainement gonfler d'orgueil par des idées purement humaines. » (Col 2,18)

Le troisième. Nous trouvons la même problématique au sein même de tout le Nouveau Testament. L'auteur de l'Épître aux Hébreux doit affirmer la supériorité du Christ sur les anges, ils ne sont que des serviteurs : « Le Christ est devenu bien supérieur aux anges, dans la mesure même où il a reçu en héritage un nom si différent du leur. En effet, Dieu déclara-t-il jamais à un ange : Tu es mon Fils, moi, aujourd'hui, je t'ai engendré ? Ou bien encore : Moi, je serai pour lui un père, et lui sera pour moi un fils ? À l'inverse, au moment d'introduire le Premier-né dans le monde à venir, il dit : Que se prosternent devant lui tous les anges de Dieu.

À l'adresse des anges, il dit : Il fait de ses anges des esprits, et de ses serviteurs des flammes ardentes. (...) Dieu a-t-il jamais dit à l'adresse d'un ange : Siège à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis le marchepied de ton trône ? Les anges ne sont-ils pas tous des esprits chargés d'une fonction, envoyés pour le service de ceux qui doivent avoir en héritage le salut ? » (Hébreux 1,4-7.13-14). Il faudrait y ajouter 2,2-7.

Nous voyons donc que depuis l'Église primitive, la foi en l'existence des anges n'est pas remise en question. Il y a cependant une vigilance qui doit s'exercer devant les abus possibles. C'est exactement ce que fait le *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, édité par la Congrégation pour le culte divin en 2001. Ce document

présente toute une catéchèse sur les anges, dans le cadre de la piété populaire et souligne que « Les expressions de la piété populaire envers les saints Anges sont légitimes et bienfaisantes, mais elles peuvent donner lieu à des déviations »¹¹. Le directoire en souligne deux en particulier :

- Le fait de croire que l'homme est soumis à des puissances supérieures, bonnes ou mauvaises contre lesquelles il ne pourrait rien faire. Cette perspective remet en cause la liberté et la responsabilité personnelle.
- Le fait de croire que les événements négatifs de la vie quotidienne même les plus minimes viennent du Malin et qu'au contraire les succès et événements positifs sont à attribuer à leur Ange Gardien.

2) La mission des anges dans la théologie catholique

Dans une seconde partie, nous allons aborder le rôle et la mission des anges dans la tradition catholique. Pour ce faire, nous repartirons de l'expression latine « *Lex orandi, lex credendi* ». Elle signifie que ce que nous célébrons dans la liturgie est l'expression fondamentale de notre foi. Les textes des rituels expriment la foi de l'Église. La prière liturgique est performative. Ce qui est célébré est ce qui est cru, mais aussi ce qui est vécu par l'Église et par chaque croyant. Nous nous appuyons donc ici sur

- le Missel romain. Celui-ci prévoit 2 messes pour les anges. La première est une « fête », le 29 septembre, en l'honneur des saints archanges Michel, Gabriel et Raphaël. La seconde est une « mémoire » obligatoire, célébrée le 2 octobre. Le missel prévoit également la possibilité de célébrer une messe votive en l'honneur des saints anges.
- On peut ajouter la liturgie des Heures, et spécialement les intercessions qui expriment aussi une théologie à propos des anges.
- Enfin, j'illustrerai mon propos avec des extraits des homélies du pape François (mais nous aurions également pu reprendre celles de Benoît XVI et de Jean-Paul II). En effet, le pape François a cet art de trouver des expressions fulgurantes pour nous introduire au cœur de la foi de manière très simple.

Bien sûr chaque expression de foi a ici un fondement scripturaire mais le temps nous manque pour les mettre en exergue.

a) Les anges manifestent la grandeur de Dieu

Le pape François a cette très belle expression : « L'ange est la porte quotidienne vers la transcendance. » Cette expression est frappante car elle rejoint l'idée que la

¹¹ *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, n° 217.

recrudescence de l'angélologie en dehors des traditions religieuses habituelles exprime un besoin de transcendance de la part de nos contemporains. Les anges magnifient la grandeur et la gloire de Dieu. C'est ce qu'exprime la préface pour la messe des anges : « L'admiration que leur fidélité nous inspire rejaillit jusqu'à toi. La splendeur de ces créatures spirituelles nous laisse entrevoir comme tu es grand et combien tu surpasses tous les êtres. »¹² La messe votive souligne que « la gloire de Dieu resplendit dans les Anges ». Les anges sont vus comme des miroirs vivants qui reflètent les perfections divines. Dans le même sens l'intercession du bréviaire invite à la louange : « Nous te louons, Père des esprits, pour le monde invisible : il nous fait pressentir ta grandeur. »

b) Les anges servent Dieu dans une immense liturgie céleste

La vocation des anges est avant tout de contempler la splendeur de la face de Dieu et de chanter sa louange. Ils constituent une foule d'adorateurs du Dieu vivant auxquelles les liturgies terrestres sont en communion. Les anges « dans le ciel servent toujours devant ta face » (préface pour les Archanges) ; « ils contemplent sans fin ta gloire » (Intercession pour les Laudes). Chaque préface eucharistique, quelque soit la période de l'année, souligne que la prière des fidèles se joint à celle des anges : « ... Avec ces multitudes d'esprits bienheureux qui t'adorent dans le ciel, nous te chantons ici-bas : Saint, Saint, Saint... » (Préface pour les anges) ; « Ainsi, les anges innombrables qui te servent jour et nuit, se tiennent devant toi, et, contemplant la splendeur de ta face, n'interrompent jamais leur louange. Unis à leur hymne d'allégresse, avec la création tout entière qui t'acclame par nos voix : Saint, Saint, Saint... » (Prière Eucharistique IV)

c) Les anges protègent, guident et conseillent les hommes sur le chemin du salut

Les anges sont des familiers, des intimes, des pédagogues, des guides, des conseillers brûlants de charité à notre égard. Le Seigneur leur a confié la mission d'assurer auprès des hommes une présence fraternelle. Les fidèles demandent au Seigneur que les anges les protègent des dangers et les conduisent sur le chemin du salut :

- « Fais que nous soyons protégés sur cette terre » par les anges (Oraison pour la fête des archanges)
- « Dans ta mystérieuse providence, tu envoies les anges pour nous garder ; daigne répondre à nos prières en nous assurant le bienfait de leur protection et la joie de vivre en leur compagnie pour toujours. » (Oraison pour la mémoire des anges gardiens)

¹² Préface pour la messe des anges.

Dans ses homélies à l'occasion de la fête des anges gardiens, le pape François parle des anges comme des « ambassadeurs de Dieu ». Nombreuses sont ses homélies où il insiste sur le fait que chacun a un ange et que le fidèle est appelé à l'écouter, à se laisser guider par lui.

« L'ange gardien est toujours avec nous et cela est une réalité : c'est comme un ambassadeur de Dieu avec nous »¹³. Il faut dès lors « avoir du respect pour sa présence ». Il faut écouter ses inspirations et lui être docile. « Nous devons le prier : "Aide-moi" » (...) L'ange fait autorité, il a l'autorité pour nous guider», mais il faut « l'écouter », il faut « écouter les inspirations, qui viennent toujours de l'Esprit Saint, mais c'est l'ange qui nous les inspire »¹⁴.

Dans ces conseils spirituels du pape François, on reconnaît le jésuite nourri des exercices spirituels. En effet, dans les Exercices, Saint Ignace attire l'attention du retraitant sur les anges. Il signale leur intervention dans tous les mystères où il les rencontre. Les disciples de saint Ignace, Pierre Fabre et Pierre Canisius seront de grands promoteurs de la dévotion des anges au 16^{ème} et 17^{ème} siècle. Cette dévotion inspirera aussi les maîtres de l'école française de spiritualité (Pierre de Bérulle, Jean-Jacques Olier).

Pour le pape François, les croyants ne sont jamais seuls pour cheminer, ils ont un guide :

« Nous avons tous un ange toujours à nos côtés, qui ne nous laisse jamais seuls et nous aide à ne pas nous tromper de route. [...] Personne ne marche seul et aucun d'entre nous ne peut penser qu'il est seul : ce compagnon est toujours là ».¹⁵

Le but ultime est d'être guidé sur le chemin du salut.

- « Pussions-nous (...) sous la protection des anges, avancer d'un pas ferme dans la voie du salut. » (Prière après la communion pour la fête des archanges)
- « Permetts qu'ils veillent à nos côtés, afin que nous échappions aux dangers du présent, et que nous parvenions à la vie éternelle. » (Prière sur les offrandes, pour la mémoire des anges gardiens)
- « Guide-nous, par le secours des anges, sur le chemin du salut et de la paix. » (Prière après la communion pour la mémoire des anges gardiens)

Je termine par une dernière expression du pape François à propos des anges : « le pont quotidien »

«La présence de l'ange dans notre vie ne sert pas seulement à nous aider sur la route», mais aussi à «nous faire voir où nous devons arriver [...] Notre ange n'est

¹³ FRANÇOIS, 2 octobre 2015.

¹⁴ FRANÇOIS, 2 octobre 2018.

¹⁵ FRANÇOIS, 2 octobre 2014.

pas seulement avec nous, mais il voit Dieu le Père. Il est en relation avec lui. Il est le pont quotidien, de l'heure à laquelle nous nous levons à celle où nous allons au lit, qui nous accompagne et il est le lien entre nous et Dieu le Père». « L'ange est la porte quotidienne à la transcendance, à la rencontre avec le Père : c'est-à-dire qu'il « m'aide à avancer, parce qu'il regarde le Père et qu'il connaît le chemin »¹⁶.

d) La communion entre l'Église du ciel et de la terre

Avant de conclure, il faut souligner la communion qu'il y a entre l'Église du ciel et de la terre.

Le Catéchisme de l'Église Catholique souligne : « Dès ici-bas, la vie chrétienne participe, dans la foi, à la société bienheureuse des anges et des hommes, unis en Dieu » (CEC 363).

Dans le même sens la constitution *Lumen Gentium*, souligne :

« Quant aux Apôtres et aux martyrs du Christ, qui donnèrent le témoignage suprême de la foi et de la charité dans l'effusion de leur sang, l'Église a toujours cru qu'ils se trouvaient dans le Christ plus étroitement unis avec nous ; en même temps que la bienheureuse Vierge Marie et les saints anges, elle les a entourés d'une particulière ferveur, sollicitant pieusement le secours de leur intercession. »¹⁷

Cette communion de l'Église du ciel et de la terre est manifestée deux fois dans la liturgie. D'abord dans la prière du *confiteor*, le « je confesse à Dieu » :

« Je confesse à Dieu tout-puissant, je reconnais devant mes frères, que j'ai péché en pensée, en parole, par action et par omission ; oui, j'ai vraiment péché. C'est pourquoi je supplie la Vierge Marie, les anges et tous les saints, et vous aussi, mes frères, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu. »

Cette communion est signifiée dans chacune des préfaces eucharistiques :

- « C'est pourquoi, avec les anges et les archanges, avec les puissances d'en haut et tous les esprits bienheureux, nous chantons l'hymne de ta gloire et sans fin nous proclamons : Saint ! Saint ! Saint... »

Ou la formule plus brève :

- « C'est pourquoi, avec les anges dans le ciel, nous pouvons te bénir sur la terre et t'adorer en (disant) chantant : Saint ! Saint ! Saint... »

e) Ils portent nos offrandes spirituelles devant Dieu

Dans la liturgie, les anges sont comme des intermédiaires qui portent à Dieu nos offrandes.

¹⁶ FRANÇOIS, 2 octobre 2018.

¹⁷ *Lumen Gentium* 50.

- « Avec nos humbles prières, Seigneur, nous t'offrons le sacrifice d'action de grâce ; puisque les anges le portent en présence de ta gloire, daigne l'accueillir avec bonté » (Prière sur les offrandes pour la fête des archanges)
- « Nous t'en supplions, Dieu tout-puissant : qu'elle soit portée par ton ange en présence de ta gloire, sur ton autel céleste... » (Prière Eucharistie I)
- « Ils t'offrent chaque jour nos prières » (Intercession des Laudes)

Conclusion

Cette conclusion aura une connotation plus pastorale.

Jean-François Mayer, historien des religions, analyse ainsi le regain de spiritualité angélique en dehors des traditions religieuses traditionnelles. Les anges « *font figure de messagers ou encore d'assistants personnels de l'homme. Au lieu d'avoir le sentiment d'un Dieu bien lointain, les anges rassurent, consolent, sont des êtres invisibles mais bien présents, à proximité de l'homme.* »¹⁸

C'est sans doute l'un des défis pastoraux qui sont posés aujourd'hui. Nous nous retrouvons finalement dans le même contexte que celui de la rédaction du Nouveau Testament : évangéliser cette croyance populaire, à l'instar de Paul ou de l'auteur de la Lettre aux Hébreux en resituant les anges dans l'économie du salut et dans leur rapport au Christ.

Le *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*¹⁹ souligne 3 attitudes spirituelles ajustées à la tradition catholique dans la dévotion aux anges :

- l'action de grâces adressée à Dieu qui demande à des esprits d'une si grande sainteté d'être au service des hommes.
- une attitude de droiture et de piété, suscitée par la conscience de vivre constamment en présence des saints Anges;
- une confiance sereine dans les situations difficiles, inspirée par la conviction que le Seigneur guide et assiste le fidèle sur le chemin de la justice, en recourant en particulier au ministère des Anges.

Saint Augustin déjà enseignait qu'il faut honorer les anges *caritate* (en leur témoignant l'amour, le respect), *non servitute* (sans les adorer)²⁰. Dans le même sens, nous pouvons conclure avec Saint Bernard :

¹⁸ <https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-prions-un-peu/20130701.RUE8098/ils-sont-de-plus-en-plus-nombreux-a-croire-en-leur-ange-gardien.html>

¹⁹ Au n° 216.

²⁰ Saint Augustin, *De vera religione*, CCX.

« *Il donne mission à ses anges de te garder sur tous tes chemins.* Quel n'est pas le respect que cette parole doit susciter en toi, la ferveur qu'elle doit faire naître, la confiance qu'elle doit inspirer ! Le respect à cause de leur présence, la ferveur à cause de leur bienveillance, la confiance à cause de leur vigilance. – Ils sont donc là, à tes côtés, non seulement avec toi mais pour toi. Ils sont présents pour te protéger, pour te secourir. – Et même si c'est Dieu qui leur en a donné l'ordre, on ne peut pour autant manquer de reconnaissance à leur égard, en raison de leur si grande charité avec laquelle ils obéissent et du besoin si grand que nous avons de leur aide.

Soyons donc pleins de respect et de reconnaissance pour une telle vigilance de leur part ; aimons-les en retour et honorons-les autant que nous le pouvons, autant que nous le devons. Mais c'est à Dieu qu'il nous faut rapporter la totalité de notre amour et de notre honneur, à Dieu de qui les anges, aussi bien que nous, reçoivent toute la capacité de l'honorer et de l'aimer, non moins que la possibilité de se rendre dignes de son amour et de son honneur. Aussi est-ce en Dieu, mes frères, qu'avec affection il nous faut aimer ses anges, dans la conscience qu'ils seront un jour nos cohéritiers, et que d'ici là le Père dispose et ordonne qu'ils soient pour nous des intendants et des éducateurs. » ²¹

²¹ Saint Bernard, *Homélie sur le Psaume 90*.



Entre sobriété et créativité : regards protestants sur les anges

Christophe Paya

Professeur de théologie pratique, Faculté libre de théologie évangélique,
Vaux-sur-Seine

Adresse : christophe.paya@flte.fr

Résumé

La réflexion protestante sur les anges inscrit des périodes d'originalité ou des idées ou pratiques originales, sur un fond foncièrement sobre, qui se veut en harmonie avec l'Écriture biblique. Les théologiens protestants construisent leur angélogie selon deux axes : les sources bibliques, d'une part, et la réaction contre les excès spéculatifs, d'autre part. Mais cette ligne classique est aujourd'hui soumise à la pression d'un fort désir de surnaturel, dont seront évoqués trois exemples : la présence des anges dans l'hymnologie protestante, la langue des anges dans le pentecôtisme et les anges territoriaux/combattant du charisme récent. Ces trois cas montreront que la ligne sobre traditionnelle est sur certains points dépassée par l'aspiration expérientielle de l'ultramodernité telle qu'elle s'exprime dans les courants spiritualistes d'aujourd'hui.

Abstract

Protestant reflection on angels inscribes periods of originality or original ideas and practices, against a fundamentally sober background, in harmony with Scriptures. Protestant theologians construct their angelology along two axes: biblical sources, on the one hand, and the reaction against speculative excesses, on the other. But this classical line is today under pressure from a strong desire for the supernatural, of which three examples will be given: the presence of angels in Protestant hymnology, the angelic language in Pentecostalism, and the territorial angels of recent charismatism. These three cases will show that the traditional sober line is in some respects overtaken by the experiential aspiration of ultramodernity as expressed in today's spiritualist currents.

Introduction

La réflexion protestante sur les anges inscrit des périodes d'originalité ou des idées ou pratiques originales, sur un fond foncièrement sobre, qui se veut en harmonie avec l'Écriture biblique. Concernant la théologie des anges, et ce sera la première partie, les théologiens protestants construisent leur angélogologie selon deux axes : les sources bibliques, d'une part, et la réaction contre les excès spéculatifs, d'autre part. Nous le verrons notamment chez Calvin.

Mais cette ligne théologique, très classique en protestantisme, est aujourd'hui soumise à la pression d'un fort désir de surnaturel. Le théologien baptiste Henri Blocher, dans un article de définition de la notion de surnaturel, fait des manifestations angéliques l'une des catégories du surnaturel. « La quatrième catégorie rassemble les manifestations d'autres agents que Dieu, mais consacrés à son service, et qu'on ne classe pas parmi les agents "naturels". Les "anges" (c'est-à-dire "envoyés, messagers") peuvent revêtir une apparence visible¹. » Or le surnaturel passionne un pan important du protestantisme d'aujourd'hui. D'où un intérêt pour les anges qui dépasse parfois nettement la sobriété biblique, tout en se réclamant de la Bible. Nous en évoquerons trois cas, avec leurs sources bibliques : la présence des anges dans l'hymnologie protestante, la langue des anges du pentecôtisme et les anges territoriaux/combattant du charismatisme récent². Ces trois cas montreront que la ligne sobre traditionnelle est mise à mal par l'aspiration expérientielle de l'ultramodernité telle qu'elle s'exprime dans les courants spiritualistes d'aujourd'hui.

Au niveau de la méthode, nous n'allons pas mentionner l'autre version de l'éloignement de la ligne théologique classique, celle du libéralisme protestant, selon laquelle l'angélogologie n'est que le reflet d'une conception pré-critique de la théologie (voir en particulier Schleiermacher). Il faudrait bien sûr l'évoquer, mais elle s'intéresse moins au sujet et son apport est donc limité. Nous n'évoquerons pas non plus les interprétations non-théologiques des anges. Pour la première partie, nous allons procéder en passant d'un auteur à l'autre, selon un chemin qui pourrait être qualifié d'arbitraire mais qui veut surtout varier les périodes, les niveaux et les orientations. Dans ce parcours, nous laisserons de côté les luthériens Bultmann et Pannenberg, non sans signaler que Pannenberg dialogue avec Barth, que nous allons mentionner, sur les anges. Pour la seconde partie, nous serons plutôt sur le domaine de la théologie pratique ou pastorale.

1. Henri BLOCHER, « Le surnaturel et l'étrange : cadrage », in *Le surnaturel. L'étrange dans l'expérience humaine et spirituelle*, Édifac/Excelsis, Vaux-sur-Seine/Charols, 2015, p. 17.

2. Il est à noter que l'intérêt protestant pour les anges n'est pas sans lien avec l'intérêt de la société pour les anges. À la fin du XX^e siècle, après une pointe aux États-Unis pendant l'année 1994, la mode des anges est arrivée en France, avec divers récits et témoignages d'apparition d'anges, tant dans l'éso-térisme populaire que dans la piété évangélique.

I. Sobriété « biblique » des théologies protestantes

1. Dans les confessions de foi protestantes

Les anges sont mentionnés dans les Confessions de foi protestantes historiques, à condition cependant qu'elles soient suffisamment détaillées ; quelques fois c'est le monde invisible qui est mentionné, et qui comprend implicitement les anges. Mais les anges n'apparaissent pas dans les confessions de foi brèves comme celle, par exemple, de l'Alliance évangélique mondiale (WEA), ni dans les confessions de foi ecclésiales, ni dans les grands textes, pourtant longs, du Mouvement de Lausanne, qui sont les textes universels du protestantisme évangélique d'aujourd'hui : la Déclaration de Lausanne ou l'Engagement du Cap (mais ce dernier comprend deux mentions des puissances démoniaques).

La Confession de foi de La Rochelle (1559, 1571), qui est la confession de foi originelle du protestantisme, les évoque à propos de la Parole de Dieu, donc indirectement, en disant que la Parole biblique « est la règle de toute vérité, contenant tout ce qui est nécessaire pour le service de Dieu et de notre salut, il n'est pas loisible aux hommes, ni même aux Anges, d'y ajouter, diminuer ou changer » (Article 5).

La Confession de foi de Westminster (1643-1646), calviniste, affirme que « les anges et les hommes ainsi que toute autre créature lui doivent adoration, service et obéissance en tout ce qu'il lui plaît d'exiger (Ap 5.12-14) » (Confession de foi de Westminster 2, 2 [2 : « Dieu, la sainte Trinité »]). Elle évoque la prédestination de certains anges à la vie éternelle ; et, ce qui est intéressant ici, c'est qu'ils sont mis en parallèle avec les êtres humains, dont certains sont également prédestinés à la vie éternelle³. Hommes et anges sont d'ailleurs aussi mis en parallèle du point de vue du jugement dernier⁴. Et la Confession met enfin en garde : « 2. Le culte religieux ne doit être rendu qu'à Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et à lui seul (Mt 4.10 avec Jn 5.23 et 2 Co 13.14), et non pas aux anges, aux saints ou à quelque autre créature (Col 2.18 ; Ap 19.10 ; Rm 1.25) » (Confession de foi de Westminster 21, 2 [21 : « Le culte religieux et le jour du sabbat »])⁵.

3. « 3. Par le décret de Dieu, pour la manifestation de sa gloire, certains hommes et certains anges (1 Tm 5.21 ; Mt 25.41) sont prédestinés à la vie éternelle ; et d'autres pré-ordonnés à la mort éternelle (Rm 9.22,23 ; Ép 1.5,6). 4. Ces anges et ces hommes, ainsi prédestinés et pré-ordonnés, sont précisément et immuablement inscrits dans le décret ; et leur nombre est si certain et fixé qu'il ne peut être ni augmenté, ni diminué (2 Tm 2.19 ; Jn 13.18) » (Confession de foi de Westminster 3, 3-4 [3 : « Le décret éternel de Dieu »]).

4. Confession de foi de Westminster 8, 4 (8 : « Le Christ médiateur »). Traduction établie par Danièle Berthoud et Pierre Courthial parue dans *Quel est le but principal de la vie de l'homme? Les textes de Westminster*, Aix-en-Provence, Kerygma, 1988, p. 1-64.

5. Autres mentions des anges : Confession de foi de Westminster 5, 4 (5 : « La providence ») ; 33, 1 (33 : « Le jugement dernier »).

2. Calvin : humilité, modestie et édification

Calvin, au Livre I, chapitre XIV, 2 de son *Institution de la religion chrétienne* construit son angélogologie contre les excès qu'il juge spéculatifs. Face à la fameuse *Hiérarchie céleste* du Pseudo-Denys, il critique les écrits de quelqu'un qui serait « tombé du ciel » et qui parle de ce qu'il semble avoir « vu » (I, XIV, 4). Pour énoncer positivement une angélogologie, il doit procéder par déduction, face à la sobriété de l'Écriture, par exemple sur l'origine des anges qui ne sont pas mentionnés dans les récits de la création (I, XIV, 3). Mais il souhaite procéder à ces déductions sans trop de spéculations... Il parle à ce propos d'humilité, de modestie et d'édification (titre de son point 4). Il faut dire que si la Bible dans son ensemble considère l'existence des anges comme une donnée acquise, elle ne prend pas la peine de préciser leur origine. Si les anges ont une existence propre, Calvin estime qu'elle ne peut trouver son origine qu'en Dieu, créateur de toutes choses, visibles et invisibles, comme l'indique Colossiens 1.16, même si le récit de la création n'en fait aucune mention.

Cette prudence n'empêche pas Calvin d'affirmer la dignité des anges, « parce que la gloire de Dieu réside en eux » (I, XIV, 5) ; de relever leur personnalité, qui est démontrée dans leur exercice des sentiments (ils se réjouissent), des sens (ils voient la face de Dieu), et dans leur action ; et de leur reconnaître pour fonction d'être les « dispensateurs et ministres de la libéralité de Dieu envers nous » (I, XIV, 6).

À propos de la personnalité des anges, le presbytérien calviniste de Princeton, du XIX^e siècle, Charles Hodge écrit qu'ils sont invisibles et immortels, qu'ils ne sont pas omniprésents, et que leurs facultés intellectuelles, leurs connaissances et leur puissance sont supérieures à celles de l'être humain⁶. La plupart de ces caractéristiques pourraient probablement être déduites des textes bibliques, bien qu'il n'y ait pas d'affirmations précises à ce sujet et qu'il puisse donc y avoir discussion.

Pour revenir à Calvin, les textes vétérotestamentaires où l'Ange du Seigneur intervient dans les affaires humaines sont lus comme mettant en relief une fonction particulière des anges, qui est l'aide et l'assistance au peuple d'Israël et à certains croyants en particulier.

Calvin souligne que Dieu ne se sert pas des anges par nécessité, mais que, dans notre faiblesse humaine, il nous est utile non seulement de savoir que « Dieu nous promet d'être notre protecteur », mais aussi « qu'il a des serviteurs infinis, auxquels il a enjoint de procurer notre salut » (I, XIV, 11). Seulement, et le problème se pose dans d'autres domaines depuis le début de l'histoire biblique, notre foi est en Dieu et non en ses créatures, aussi célestes et extraordinaires soient-elles.

6. Charles HODGE, *Systematic Theology*, volume I, Eerdmans, Grand Rapids, réédition de 1986, p. 367.

Sur les anges gardiens personnels, Calvin préfère ne pas se prononcer (I, XIV, 7). Sur le nombre des anges, il rejette la curiosité (I, XIV, 8). « Si quelqu'un ne se contente pas de cela, que toute la gendarmerie du ciel fait le guet pour notre salut, et est prête à notre aide, je ne sais s'il lui profitera davantage de dire qu'il ait un Ange particulier pour son gardien » (I, XIV, 7)⁷.

3. Wayne Grudem : signes de la grâce inestimable de Dieu

La comparaison entre les anges et les êtres humains précédemment évoquée revient d'une autre manière dans la *Théologie systématique* de Wayne Grudem, systématicien évangélique nord-américain contemporain, plutôt traditionaliste mais charismatique. Grudem consacre dans sa systématique un chapitre aux anges et un chapitre aux démons (sur 57 en tout ; chap. 19 et 20), ce qui est significatif de son intérêt pour le monde invisible ; et il mentionne très régulièrement les anges au fil de sa *Systématique* (327 occurrences pour « anges » et 60 pour « ange » sur 1500 pages). Il traite des questions traditionnelles, comme l'identité des anges, l'organisation du monde angélique ou la création des anges ; il reconnaît le rôle protecteur des anges, mais doute que ce rôle soit personnel, à la manière de celui d'anges gardiens⁸. Et il évoque bien sûr leur fonction, notamment celle d'exécuteurs des plans de Dieu.

Mais c'est à propos de la comparaison des anges et des êtres humains que nous allons le citer : les anges montrent, par comparaison avec les êtres humains, la grandeur de l'amour de Dieu ; car ce sont les humains qui sont au bénéfice du plan de salut de Dieu, et non les anges. L'auteur n'en déduit pas une valeur particulière de l'être humain, mais la grandeur de la miséricorde divine, la « faveur imméritée », la « grâce inestimable » dont bénéficient les êtres humains dans le projet de Dieu. « Le contraste saisissant avec le sort des anges donne encore plus de poids à cette vérité⁹. »

4. Alain Nisus : secours divin

Avant de dire un mot de la pensée plus complexe de Karl Barth, un dernier exemple : la catéchèse du théologien baptiste, ecclésiologue, Alain Nisus, intitulée *Pour une foi réfléchie*, qui est une systématique vulgarisée, et qui a 15 pages sur les anges (p. 185-200 ; sur 810 pages de texte ; sans compter « Satan et les démons »). L'auteur évoque l'intérêt contemporain pour les anges, qui s'explique parce que « leur figure rassure : elle évoque la bonté, la douceur, l'accueil inconditionnel¹⁰ ».

7. L'*Institution* de Calvin est cité d'après l'édition de la société calviniste de France, Labor et Fides, Genève, 1967.

8. Wayne GRUDEM, *Théologie systématique*, Excelsis, Charols, 2012, p. 433-434.

9. *Ibid.*, p. 437.

10. Alain NISUS, sous dir., *Pour une foi réfléchie. Théologie pour tous*, La Maison de la Bible, Romanel-sur-Lausanne, 2011, p. 186.

Sont évoquées bien sûr les figures particulières : l'ange de l'Éternel, les chérubins, les séraphins, sans que leur statut angélique soit nécessairement validé. La sobriété biblique est affirmée¹¹. Les anges sont reconnus comme exerçant un « service en faveur des croyants ». Et Nisus écrit : « Lorsque nous sommes délivrés d'un péril ou d'un danger, nous avons de bonnes raisons de penser que le Seigneur a envoyé ses anges à notre secours¹² », sans qu'on puisse vraiment savoir si c'est ce moyen que le Seigneur a utilisé. L'idée de guide angélique est refusée, c'est l'Esprit saint qui guide le croyant. L'idée d'ange gardien n'est pas écartée, ni systématisée¹³.

5. Karl Barth : ambassadeurs plénipotentiaires de Dieu

Les pages de Karl Barth sur les anges, dans sa *Dogmatique*, sont sans aucun doute l'un des traitements protestants les plus importants du sujet, qui se détache significativement des tendances ambiantes à la démythologisation¹⁴.

À propos des origines, Karl Barth reconnaît le statut de créature des anges, mais souligne leur radicale différence d'avec les créatures terrestres¹⁵. Pour Barth, ils font partie du monde céleste, inaccessible, ce qui oblige les théologiens à la réserve, alors que le récit de Genèse 1 et 2 concerne la création du monde terrestre, d'où son silence à propos des anges. La caractéristique du monde céleste est, selon Barth, sa proximité extrême de Dieu lui-même. Si les animaux pourraient être placés « à côté » des humains à cause de leur rang de créature terrestre, les anges, dit Barth, sont au-dessus des hommes, dans le sens où, bien que créatures, ils n'appartiennent pas au même rang. Le monde céleste est, chez Barth, tellement proche de Dieu, qu'on peut se demander même si les anges ont une existence propre. En faveur de leur existence, Barth souligne qu'ils « sont des créatures, et non pas des émanations de Dieu¹⁶ ». Mais en même temps, comme êtres célestes, « ils participent à l'être de Dieu¹⁷ », ils sont « sans autonomie¹⁸ », ils « ne sont pas des sujets propres, indépendants, comme Dieu ou l'homme ou Jésus-Christ¹⁹ ».

Barth lie l'existence des anges à la Parole et à l'action de Dieu : les anges ont « leur existence et leur fonction uniquement en vertu du mouvement, de la Parole et de l'action de Dieu. Ils appartiennent essentiellement à la Parole et à l'œuvre de

11. *Ibid.*, p. 195.

12. *Ibid.*, p. 198.

13. *Ibid.*, p. 199.

14. Voir Karl BARTH, *Dogmatique*, volume III/3* et III/3**, Labor et Fides, 1962.

15. « Ils n'ont rien de commun avec l'homme » (*Dogmatique*, III/3*, p. 224).

16. *Dogmatique*, III/3**, p. 194.

17. *Ibid.*

18. *Ibid.*

19. *Dogmatique*, III/3**, p. 84.

Dieu²⁰... ». Puisque la Bible ne donne pas d'informations sur l'origine des anges, Barth définit leur existence à partir de leur fonction, laquelle est assez détaillée dans l'Écriture. Ce qui amène, on le voit, à une forme d'existence assez ambiguë, une existence sans autonomie²¹, sans but et histoire propre²². Bien que la formulation de Barth soit parfois difficile à interpréter, on peut penser que les anges n'auraient pas d'existence individuelle en dehors d'une mission précise confiée par Dieu, et qu'ils cesseraient donc d'exister une fois cette mission accomplie. Une existence définie à partir de leur fonction, donc.

Barth leur donne le titre d'ambassadeurs plénipotentiaires de Dieu²³. Il est vrai que leur présence prépare et entoure la révélation et l'action de Dieu. Mais, comme le montre le cas particulier de l'ange du Seigneur, et la situation de Jésus-Christ, ils sont des ambassadeurs qui ne dispensent par leur maître d'intervenir et de se manifester lui-même. L'ange du Seigneur, dit Barth, « est sans la moindre équivoque l'ange de Dieu pour Israël, le personnage céleste en qui Dieu se tourne vers son peuple²⁴ ». Au travers des anges et avec les anges, Dieu révèle sa gloire, sa bonté et sa puissance. La présence des anges rappelle l'intervention surnaturelle du monde céleste dans le monde terrestre, et la réalité de ces deux mondes.

II. Créativité évangélique

Par classement croissant des degrés de créativité, voilà maintenant quelques points sur lesquels cette théologie se change en pratiques, et des points sur lesquelles certaines pratiques et convictions entrent en friction avec les versions classiques, bien que variées, qui viennent d'être évoquées.

1. Les anges dans l'hymnologie protestante

Le récit de l'annonce aux bergers, au chapitre 2 de Luc, est un des grands moments d'apparitions d'anges du récit évangélique. Or il est intéressant de noter que la louange des anges (2.13-14) trouve un écho immédiat chez les bergers (v.20), qui « s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu », puis, beaucoup plus loin, lors de l'entrée de Jésus à Jérusalem, en Luc 19.38, dans le cri de la foule qui reprend celui des anges : « Paix dans le ciel, et gloire à Dieu au plus haut des cieux ». L'évan-

20. Les anges ont « leur existence et leur fonction uniquement en vertu du mouvement, de la Parole et de l'action de Dieu. Ils appartiennent essentiellement à la Parole et à l'œuvre de Dieu... » (*Dogmatique*, III/3*, p. 224).

21. Il faut entendre « autonomie » au sens où l'être humain est autonome.

22. *Dogmatique*, III/3**, p. 194.

23. *Dogmatique*, III/3**, p. 194.

24. *Dogmatique*, III/3**, p. 200.

géliste suggère probablement que la louange des anges fait l'objet d'un reflet ou d'une imitation humaine, par les bergers puis par les foules²⁵.

Cet écho humain aux louanges des anges est le premier point de créativité que je relève : la présence des anges dans la piété collective protestante, et plus précisément dans l'hymnologie protestante. La louange des anges y sert de modèle, d'incitation, d'appel à la louange des croyants.

Plusieurs textes bibliques sont invoqués dans ce sens, les Psaumes, bien sûr, mais aussi par exemple Ésaïe 6 et ses séraphins qui sont dans la proximité du trône de Dieu et qui proclament : « Saint, saint, saint est le Seigneur des armées célestes. Toute la terre est pleine de sa gloire » (v.3), texte qu'on retrouve dans diverses liturgies²⁶. Et, bien sûr, l'Apocalypse et ses multitudes angéliques qui sont autour du trône de Dieu et qui disent d'une voix forte : « Il est digne, l'Agneau qui fut égorgé, de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse et la force, l'honneur et la gloire et la louange » (Ap 5.11-12).

Grudem l'écrit ainsi : « De même que les anges n'ont pas de plus grande joie que de louer Dieu continuellement, ne devrions-nous pas tous les jours prendre plaisir à chanter ses louanges et considérer cela comme la meilleure façon d'utiliser notre temps et comme notre plus grande joie²⁷ ? » Autrement dit, pourquoi la louange des anges ne servirait-elle pas de « point de repère » à la louange des croyants, et même n'inspirerait-elle pas et ne motiverait-elle pas la louange des croyants ?

Ce rapport à la louange angélique apparaît dans de nombreux cantiques, dont voici quelques exemples.

Du pasteur réformé suisse Eugène Bersier (1831-1889), le cantique « Anges du Très-Haut » (1877), inspiré d'un texte du pasteur puritain Richard Baxter (1615-1691), met en parallèle les louanges céleste et terrestre :

1. Anges du Très-Haut, louez le Seigneur / Et du Saint des saints chantez la grandeur ! / [...]

3. Qu'ici-bas aussi, de nos cœurs ardents / Montent chaque jour nos vœux et nos chants / Répondant aux voix des cieux triomphants / Et louant de Dieu la gloire en tout temps !

(E. Bersier, *Sur les ailes de la foi*, n° 526)

25. Voir, par exemple, C. FLETCHER-LOUIS, « Angels », in *Dictionary of Jesus and the Gospels*, sous dir. Joel B. Green, Jeannine K. Brown et Nicholas Perrin, IVP, Grand Rapids/Nottingham, 2^e éd., 2013, p. 15.

26. Voir le Sanctus et le Trisagion.

27. Wayne GRUDEM, *Théologie systématique*, p. 438.

On peut y voir une mise en regard de la louange céleste et de la louange humaine, la première servant de modèle à la seconde.

Le recueil de cantiques moderne *Alléluia* propose cette strophe supplémentaire, qui explique le lien par l'action de l'Esprit Saint :

3. Saisis par l'Esprit, nous joignons nos chants / Aux multiples voix des cieux triomphants / Nous, le peuple en marche, du Dieu tout-puissant, / Nous chantons sa gloire au cœur de ce temps !

Autre exemple :

Saint, saint, saint est l'Éternel, le Seigneur des armées !

Son pouvoir est immortel ; Ses œuvres partout semées,

Font éclater sa grandeur, sa majesté, sa splendeur

Les saints et les bienheureux, les trônes et les puissances,

Tous les anges dans les cieux disent ses magnificences,

Proclamant dans leurs concerts le grand Dieu de l'univers.

(H.L. Empaytaz, « Grand Dieu nous te bénissons », *À Toi la gloire* n° 43, cantique de 1817)

Les êtres célestes et les êtres humains sont associés en un même chœur.

L'assemblée des croyants, à la manière de ce qui se passe dans le Livre des Psaumes, se joint à l'univers et aux anges :

Tous les anges louent sa sainteté.

L'univers crie sa majesté.

Chantons gloire et puissance,

Force et louange à l'Agneau,

À l'Agneau immolé.

(« À l'Agneau », Steve Thompson, Chris Christensen, Thierry Ostrini, *J'aime l'Éternel*/JEM n° 725)

Il n'y a pas nécessairement là une originalité protestante ; le Te Deum, par exemple, dont était inspiré le cantique précédent (Empaytaz), et d'autres hymnes de l'histoire mentionnent les anges. Mais ce lien est assez fréquent, et il prend parfois des accents très forts. Non seulement la louange des anges sert de modèle, mais les croyants terrestres peuvent s'y joindre, elle les invite, elle les appelle, et il arrive

même que la louange terrestre dépasse la louange céleste, comme on va parfois le trouver dans l'hymnologie moderne du protestantisme évangélique.

3. Tous les peuples et toutes les nations,
D'un seul cœur avec les milliers d'anges,
Entonneront en l'honneur de son nom
Ce chant de gloire, avec force et louange...
(« À l'Agneau de Dieu », Élisabeth Bourbouze, *J'aime l'Éternel* JEM n° 519)

1. Lève-toi mon âme pour le rencontrer,
Et avec les anges viens le célébrer.
(« Dieu de lumière », David Durham, *J'aime l'Éternel* JEM n° 529)

Plus touchant que l'hymne des archanges
Est le chant qu'entonnent les élus,
Venez, chrétiens,
Qu'éclatent vos louanges : gloire à Jésus !
(« Ô grâce merveilleuse », Haldor Lillenas, Claire-Lise de Benoit, *J'aime l'Éternel* JEM n° 76)

L'adorateur, dans les versions récentes du rapport à la louange céleste où l'on reconnaît les accents du charisme actuel, peut même être transporté dans les lieux célestes, au milieu des anges, pour y chanter les louanges de Dieu :

J'entends au loin le chant des anges
Qui partout portent tes louanges.
Leurs voix m'élèvent jusqu'aux cieux,
Je vois ta gloire devant mes yeux.
(« Aussi longtemps que je vivrai », Nicolas Ternisien, *J'aime l'Éternel* JEM n° 658)
Je me prosterne devant ton trône
Et te célèbre avec les anges.
(« Dans ta présence », Nicolas Ternisien, *J'aime l'Éternel* JEM n° 740)

2. La langue des anges du pentecôtisme

Plus originale, la question de la glossolalie, ou parler en langue extatique, n'est pas une exclusivité protestante, mais on en doit sans aucun doute l'usage moderne

au pentecôtisme et donc au protestantisme de réveil. Dans cette pratique relativement répandue dans le monde chrétien, les « langues » parlées sont parfois interprétées par les personnes concernées comme étant des langes angéliques.

L'appui biblique de cette hypothèse se trouve en 1 Corinthiens 13.1, où l'on peut lire : « Quand je parlerais les langues des humains et des anges, si je n'ai pas l'amour, je suis une pièce de bronze qui résonne ou une cymbale qui retentit ». Le chapitre précédent, 1 Corinthiens 12, et le chapitre suivant, 14, mentionnent le don spirituel dit du « parler en langues ». À partir du moment où l'on estime que ces langues ne sont pas des langues humaines existantes, et donc qu'on suppose qu'1 Corinthiens et Actes 2 ne renvoient pas au même phénomène, alors que sont les langues d'1 Corinthiens ? Certains exégètes et certains praticiens pensent qu'il s'agit d'un langage angélique, à partir de la mention des langues des anges en 13.1.

Le systématicien charismatique Wayne Grudem envisage cela comme une possibilité : un langage céleste²⁸. Le théologien pentecôtiste Amos Young estime que, dans le culte pentecôtiste, ce parler en langue est une pratique qui permet au croyant de prendre part à la vie divine, par l'usage du « langage divin²⁹ ». Et l'exégète pentecôtiste Gordon Fee fait l'hypothèse exégétique que les Corinthiens se considéraient comme étant déjà comme les anges, véritablement spirituels, et comme des anges aussi dans leur rapport au corps. « Parler des dialectes angéliques par l'Esprit, écrit-il, leur suffisait à se prouver qu'ils avaient part à la nouvelle spiritualité, d'où leur enthousiasme singulier pour ce don³⁰ ». La mention des « langues des anges » en 13.1, écrit Gordon Fee, reflèterait l'idée selon laquelle le locuteur communiquait dans un dialecte céleste³¹. Fee pense donc que les Corinthiens, et peut-être même Paul, considéraient les langues du parler en langues comme des langues angéliques. À l'étude du texte il ajoute les arguments suivants : (1) les sources juives selon lesquelles les anges avaient leur propre langue céleste qu'on pouvait parler par l'Esprit (voir *Testament de Job* 48-50 ; cf. 48.3) : « Elle chanta dans la langue angélique ; elle fit monter un hymne à Dieu selon l'hymnologie des anges³². » (2) Sa reconstruction globale du problème corinthen, selon laquelle les Corinthiens

28. Wayne GRUDEM, *Théologie systématique*, p. 1190, n. 44.

29. Amos YOUNG, « "Tongues of Fire" in the Pentecostal Imagination : The Truth of Glossolalia in Light of R.C. Neville's Theory of Religious Symbolism », *Journal of Pentecostal Theology* 12 (1998), p. 57.

30. Gordon FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, The New International Commentary on the New Testament, Eerdmans, Grand Rapids, 1987, p. 573.

31. *Ibid.*, p. 630.

32. Il s'agit d'Héméra, l'une des filles de Job, qui s'exprime ainsi après avoir hérité de son père une cordelette aux effets surnaturels.

avaient une eschatologie sur-réalisée et pensaient être déjà entrés dans une forme d'existence céleste ou angélique³³.

3. Les anges combattants du charisme

En 1986 paraissait le premier roman d'une trilogie de l'auteur américain Frank Peretti, intitulé *This Present Darkness*, traduit en français sous le titre de *Ce monde de ténèbres*, qui allait connaître un certain succès, la trilogie s'étant vendue à plus de 2 millions d'exemplaires dans le monde. Ce roman mettait en scène le conflit spirituel qui oppose les forces de Dieu, les anges, aux forces du mal, un conflit qui est positionné à l'arrière-plan invisible de la vie des chrétiens dans le monde. Les chrétiens participent à ce conflit par la prière, et, en rapport avec leur prière, les anges s'opposent aux puissances mauvaises. Il s'agissait d'un roman, au mieux d'une parabole, mais il touchait une corde sensible et faisait écho à une angéologie qui s'est parallèlement ou ensuite développée.

Le fameux évangéliste Billy Graham avait déjà, en 1975, anticipé ce rôle tactique ou combattant des anges, par son livre *Les anges, agents secrets de Dieu*³⁴, qui s'est vendu à 1 million d'exemplaires en 1 mois et demi. Mais la construction s'est ensuite nettement sophistiquée (Billy Graham n'étant pas du tout sur la ligne angéologique que nous allons décrire dans ce qui suit).

Les anges, disent un certain nombre d'auteurs et de praticiens de la troisième vague charismatique moderne, sont des combattants de Dieu, « qui ont reçu la responsabilité de veiller sur certains groupes humains et d'exercer leur autorité sur eux³⁵ », et qui entrent donc en conflit avec les forces du mal, les anges déchus. Il y a donc une sorte de lutte de territoire, plus ou moins précisément imaginée.

Les textes bibliques invoqués sont en particulier

- Daniel 10.13 : « Le prince du royaume de Perse m'a résisté vingt et un jours ; mais Michel, l'un des premiers princes, est venu à mon secours, et je suis resté là, auprès des rois de Perse. » C'est un ange qui parle, s'adressant à Daniel ; et, dans la lecture en cause, le prince du royaume de Perse est un ange, et il y a lutte pour un territoire et donc pour des personnes.

33. Gordon FEE, *The First Epistle to the Corinthians*, p. 631. Pour cette lecture angélique des langues, voir aussi David E. Garland, *1 Corinthians*, Baker Exegetical Commentary on the New Testament, Baker, Grand Rapids, 2003, p. 584-587.

34. En anglais : *Angels. God's Secret Agents*, Doubleday, 1975.

35. Thomas B. WHITE, « Understanding Principalities and Powers », in C. Peter Wagner, sous dir., *Territorial Spirits. Practical Strategies for How to Crush the Enemy Through Spiritual Warfare*, Destiny Image, Shippensburg, 2012, p. 84. Anne Gimenez, « Battle in the Heavens », in *ibid.*, p. 102 : « Je savais que j'étais protégé par les "bombardiers furtifs" de Dieu – ses anges célestes, plus prompts, efficaces et secrets que toute machinerie humaine. »

- Deutéronome 32.8, LXX : « Quand le Très-Haut a dispersé les nations [...], il a fixé les limites des nations, selon le nombre de ses anges » (TM : « Quand le Très-Haut donna un patrimoine aux nations, quand il sépara les humains, il fixa les limites des peuples d'après le nombre des Israélites »). Les anges, dans le texte de la LXX, se voient attribuer un territoire.
- Mais aussi Jude 9 ; Colossiens 1.6 ; 2.14-15 ; Éphésiens 1.21 ; 6.12 ; Apocalypse 12.11

Dans une version très récente de cette angélogologie, qui est celle de Bill Johnson, le très influent pasteur de la méga-Church Bethel, en Californie, les anges sont les porteurs de l'action miraculeuse de Dieu ; les chrétiens doivent lutter dans la prière pour faire avancer les anges qui sont bloqués par des démons qui luttent contre eux et empêchent les miracles³⁶.

Bill Johnson développe une angélogologie omniprésente, et fait une lecture correspondante de divers textes :

- Le rêve de Jacob à Béthel (Gn 28) : sur l'échelle, des anges montent et descendent ; ils descendent pour accomplir leur mission et remontent lorsque c'est fait. Et l'accord du chrétien avec le ciel, par la prière, lui permet de devenir la porte à travers laquelle les anges montent et descendent librement, afin que les réalités célestes puissent se déverser sur la terre.
- Les flammes de feu de la Pentecôte d'Actes 2 sont aussi le signe d'une action angélique.

Conclusion

Les anges concrétisent le monde invisible, monde qui est bien réel du point de vue de la théologie protestante classique et de la théologie protestante charismatique. « L'enseignement biblique sur l'existence des anges est pour nous un rappel constant qu'il existe un monde invisible qui est très réel », écrit Wayne Grudem³⁷. Il ajoute : « L'Écriture nous en parle pour nous donner un aperçu des réalités invisibles³⁸ ». Les chrétiens, en retour, sont invités par certains des auteurs concernés à rester éveillés la présence des anges dans leur vie quotidienne, de sorte d'enrichir leur culte et leur service par la conscience de la participation des anges.

36. Je remercie Matthieu Gangloff, étudiant en master de recherche à la FLTE, qui a attiré mon attention sur ces données.

37. Wayne GRUDEM, *Théologie systématique*, p. 437.

38. *Ibid.*, p. 438.

De la théologie protestante, il ressort donc certainement une fonction parénétique des anges, qui encouragent les lecteurs bibliques dans leur rapport à l'action bienveillante et salvatrice de Dieu. Le protestantisme s'est traditionnellement et jusqu'à récemment interdit d'aller bien au-delà de cette fonction. Mais l'aspiration expérientielle croissante d'une grande partie de ses rangs, dans le contexte de la modernité tardive, et l'envie, qui n'est pas propre à notre temps, d'échapper à l'ordinaire de la condition humaine, pousse à des franchissements de cette frontière, au détriment de la prudence traditionnelle.

Le rôle des anges dans la Divine Liturgie selon la Tradition Orthodoxe

Aimilianos Boggianou

Prêtre du Patriarcat Œcuménique à Constantinople avec le titre d'Archimandrite.
Directeur du Bureau de l'Église Orthodoxe auprès de l'Union Européenne, à Bruxelles.

Adresse : fr.aimilianos@yahoo.fr

Résumé

Les anges selon la Tradition Orthodoxe ont une place très importante dans la vie liturgique de l'Église et plus précisément dans la Divine Liturgie. Cet article nous permet de regarder de plus près ce rôle. Du point de vue liturgique, ainsi qu'à travers la tradition des Pères de l'Église orthodoxe, on peut suivre la présence des anges et ainsi mieux comprendre leur rôle.

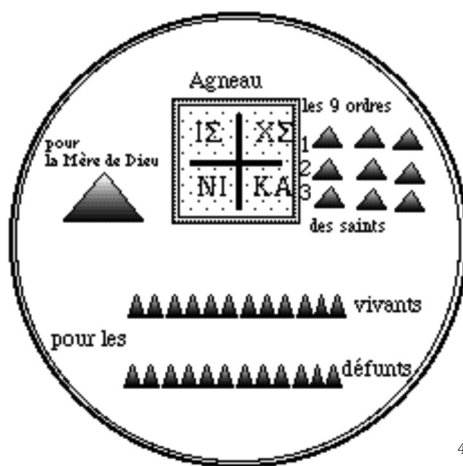
Abstract

Angels according to the Orthodox tradition have a very important place in the liturgical life of the church and more precisely, in the Divine Liturgy. This article allows us to take a closer look at this role. From the aspect of the liturgical point of view, as well as through the tradition of the Fathers of the Orthodox Church one can follow the presence of the angels and thus better understand their role.

Dans la célébration de la Divine Liturgie selon la Tradition Orthodoxe, chaque geste et chaque chant ont leur propre importance afin que le Ciel descende sur la Terre et que la Terre monte au Ciel. Selon notre Tradition ecclésiale il y a une véritable participation des anges à toutes les Liturgies, services et prières. Ils entourent l'autel conformément à ce qui est écrit dans le Livre de l'Apocalypse¹ qui fut révélé à St Jean l'Évangéliste (ch. 4 et 5), et dans le Livre du prophète Esaïe² (6,1-7).

Dès le début de la Proskomede, ce qui veut dire la préparation des saints dons pour la Sainte Communion, après avoir préparé la partie du prosphore, le pain qu'on utilise, qui désigne le Christ, c'est-à-dire l'Agneau, on découpe la partie qui représente la Sainte Vierge et puis on commence avec la commémoration des saints. La première parcelle est dédiée aux Archanges et à toutes les puissances incorporelles. Le prêtre dit à voix bas :

« En honneur et mémoire des saints archanges Michel et Gabriel, princes des milices angéliques, et de toutes les puissances incorporelles. ³»



4

Ainsi dès la préparation de la Liturgie, on attache une importance essentielle au monde angélique.

Ensuite, après la fin de l'Orthros (les Matines), le service matinal qui précède la Divine Liturgie, commence la Liturgie des Catéchumènes qui est la première partie de la Divine Liturgie. Pendant la Petite Entrée, procession au cours de laquelle le prêtre transporte solennellement l'évangélaire depuis la sacristie jusque sur l'autel,

1. L'Apocalypse selon St Jean, Louis Segond version online.

2. Le Livre du prophète Esaïe, Louis Segond version online.

3. L'office de la Proskomede, Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

4. Présentation du Diskos pour la Sainte Eucharistie.

les chœurs chantent une antienne du jour tandis que, tout en marchant, le célébrant prie à voix basse :

Maître, Seigneur notre Dieu, Toi qui as établi dans les cieus les ordres et les armées des Anges et des Archanges pour le service de ta gloire, fais que notre entrée soit aussi celle de tes Anges saints afin qu'ils concélébrent avec nous ta bonté⁵.

La notion de concélébration des anges avec l'Église est donc affirmée d'emblée.

Ensuite le prêtre, entré dans le sanctuaire, se dispose à participer au chant solennel du Trisagion. Le célébrant lit la prière qui prépare ce chant :

Dieu Saint, toi qui reposes dans les saints, toi que louent les séraphins en une hymne trois fois sainte, toi que glorifient les chérubins et qu'adorent toutes les puissances célestes, toi qui as conduit toute chose du non-être à l'être, qui as créé l'homme à ton image et à ta ressemblance et l'as orné des dons de ta grâce, toi qui donnes à qui les demande la sagesse et l'intelligence, qui ne méprises pas le pécheur mais as établi la pénitence pour le salut, toi qui nous accordes à nous, tes humbles et indignes serviteurs, de nous tenir en ce moment encore devant la gloire de ton saint autel et de t'offrir la glorification et l'adoration qui te sont dues, accepte aussi, Seigneur, de nos bouches de pécheurs l'hymne trois fois sainte...⁶

Suit immédiatement :

Saint Dieu ! Saint Fort ! Saint Immortel ! Aie pitié de nous !

Cette prière trinitaire trouve son origine dans le chant des anges révélé par le prophète Isaïe, et à nouveau par l'apôtre Jean dans son Apocalypse. Selon la tradition, ce texte aurait aussi une origine angélique. Lors d'un grand tremblement de terre à Constantinople, un petit garçon voit dans la poussière d'une maison qui s'écroule des anges qui chantent : « Saint Dieu ! Saint Fort ! Saint Immortel ! » L'enfant communique sa vision au peuple et tous s'écrient en s'adressant à la Sainte Trinité manifestée par ce triple « Saint » : « Aie pitié de nous ! » et le tremblement de terre s'apaise.

Pendant les lectures qui suivent, c'est-à-dire l'Épître et le Saint Évangile, le prêtre va dire à voix basse :

Béni sois-tu sur le trône glorieux de ton Royaume, toi qui es assis sur les chérubins, en tout temps, maintenant et toujours et aux siècles des siècles. Amen⁷.

Au début de la Liturgie des fidèles a lieu une deuxième procession qu'on appelle Grande Entrée et qui représente l'entrée du Christ à Jérusalem. Les Saints Dons préparés y sont transportés depuis la table de prothèse jusque sur l'autel. Préparant cette procession le prêtre prie à voix basse :

5. Prière avant la Petite Entrée dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

6. Prière de Trisagion dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

7. Prière après le Trisagion dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

Aucun de ceux qui sont liés par les désirs et les passions charnelles n'est digne de venir à toi, de t'approcher, de t'offrir un sacrifice, ô Roi de gloire, car te servir est chose grande et redoutable même aux puissances célestes. Cependant, par ton ineffable et incommensurable bonté, tu t'es fait homme, sans changement ni mutation de ton Être, tu t'es fait notre Grand Prêtre et tu nous as confié le ministère du sacrifice liturgique et non sanglant, ô Maître de toutes choses. Toi seul, Seigneur notre Dieu, tu règues dans le ciel et sur la terre, porté sur le trône des chérubins, Seigneur des séraphins, Roi d'Israël, seul Saint qui reposes dans les saints⁸.

Il s'agit d'un appel au clergé pour qu'il devienne semblable aux anges en acquérant la pureté et la disponibilité des Puissances célestes. Pendant ce temps, le chœur chante :

Nous qui mystiquement représentons les chérubins et chantons l'hymne trois fois sainte à la vivifiante Trinité, déposons maintenant tous les soucis du monde. Pour recevoir le Roi de toutes choses, invisiblement porté par les anges, alléluia, alléluia, alléluia.⁹

Cette fois-ci, c'est à voix haute et intelligible que l'Église invite tout le peuple de Dieu à collaborer avec les anges en «...déposant tous les soucis de ce monde...», en s'approchant par sa nature et son attitude du monde angélique.

Pendant la Grande Entrée, le Samedi Saint, le chœur chante l'hymne attribuée à Saint Basile, hymne également chantée dans la Liturgie de Saint Jacques :

Que fasse silence toute chair mortelle, qu'elle se tienne immobile, avec crainte et tremblement, et que rien de terrestre n'occupe sa pensée, car le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs s'avance pour être immolé et donné en nourriture aux fidèles précédé des chœurs angéliques, avec toutes les Principautés et les Puissances des cieux, les Chérubins aux yeux innombrables et les Séraphins aux six ailes, qui se couvrent la face en chantant l'hymne sainte : Alléluia, Alléluia, Alléluia¹⁰.

Ce texte est encore plus suggestif en ce qui concerne la participation du monde angélique que celui de la Liturgie de Saint Jean Chrysostome. Il fait apparaître presque en entier l'enseignement de Denys l'Aréopagite. Il montre que nous vivons notre Liturgie en communion avec le monde angélique dont on suggère la nature.

Dans la Litanie de Supplication qui suit la Grande Entrée, parmi les demandes concernant la vie quotidienne, on intercale :

Un Ange de paix, guide fidèle, gardien de nos âmes et de nos corps, demandons au Seigneur¹¹.

Et le peuple répond : « Accorde, Seigneur ! » Ici l'ange apparaît dans sa fonction d'ange-gardien.

8. Prière de Grande Entrée et Chérubikon dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

9. L'Hymne de Chérubikon dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

10. Hymne/ prière attribuée à Saint Basile le Grand chantée seulement pendant la Divine Liturgie de Saint Basile le Samedi Saint au matin.

11. 7eme pétition dans la Litanie de Supplication après la Grande Entrée dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

Ensuite vient le Credo, Nicéen Constantinopolitain récité à toutes les Liturgies. On a l'impression, si on ne réfléchit pas sérieusement au texte, qu'il n'y est fait aucune allusion aux anges, ce qui est inexact car le Symbole de Nicée-Constantinople dit :

Je crois en un seul Dieu... créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles¹².

Manifestement ici le ciel n'est pas le monde des astres mais le monde spirituel angélique. Le ciel est le domaine des choses invisibles, la terre celui des choses visibles. Cette affirmation au début du Credo est importante. Elle confirme d'une part la réalité du monde spirituel, et d'autre part son caractère créé. C'est un texte qui nous préserve du doute sur l'existence du monde spirituel.

Au point culminant de la Liturgie : la prière de l'Anaphore où la collaboration du monde angélique est clairement affirmée. Citons la fin du Canon Eucharistique avant cette prière :

Nous te rendons grâce aussi pour cette Liturgie que tu daignes recevoir de nos mains, bien que tu sois servi par des milliers d'archanges, des myriades d'anges, par les chérubins et les séraphins aux six ailes et aux innombrables yeux, qui volent, sublimes, dans les hauteurs¹³.

Enfin, ce qui à première vue paraît inattendu, dans les prières qui entourent les paroles de l'épiclese-appel du Saint-Esprit, il n'est plus fait allusion au monde angélique. Toutefois on y revient dans la Commémoration des Saints qui culmine dans la louange à la Vierge Marie. On chante :

Il est digne en vérité de te célébrer, ô Mère de Dieu, bienheureuse à jamais et très pure et Mère de notre Dieu. Toi plus vénérable que les chérubins et incomparablement plus glorieuse que les séraphins, qui sans tache enfantas Dieu le Verbe, toi, véritablement Mère de Dieu, nous t'exaltons¹⁴.

La fin de la Liturgie ne comporte plus aucune allusion aux anges. Je crois que c'est parce que leur rôle d'intercesseurs est terminé puisque, par la communion, nous sommes déjà réunis dans le Royaume de Cieux où les limites entre les mondes visibles et invisibles sont effacées.

Regardons un peu la Divine Liturgie des Dons Présanctifiés, une forme d'office qui est célébrée les jours de semaine pendant le Grand Carême. Dans cette Liturgie il n'y a pas de consécration, mais pour que les fidèles ne tombent pas en faiblesse spirituelle, l'Église leur donne la possibilité de communier aux Dons déjà consacrés

12. Le Credo Symbole de la Foi de Nicée-Constantinople 1er Synode Œcuménique.

13. Canon Eucharistique avant la prière de l'Anaphore dans la Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome.

14. Hymne à la Sainte Vierge chanté après la consécration des Saints Dons dans la Liturgie Divine de Saint Jean Chrysostome https://fr.wikipedia.org/wiki/Axion_estin

au cours de la Liturgie du dimanche précédent. Pendant le transfert des Dons « présanctifiés » depuis le lieu où ils sont conservés jusqu'à l'autel, le chœur chante :

Maintenant les puissances célestes célèbrent invisiblement avec nous. Car voici que s'avance le Roi de gloire. Voici avec son escorte, le Sacrifice mystique déjà accompli. Approchons-nous avec foi et amour, afin de devenir participants de la vie éternelle. Alléluia, alléluia, alléluia¹⁵.

Tous les textes que nous venons d'analyser appartiennent à la Liturgie eucharistique. Ils suggèrent tous que, parallèlement à notre Liturgie terrestre se célèbre une Liturgie céleste dont les anges sont les principaux « acteurs ». De nombreuses icônes et mosaïques représentent cette collaboration. Notre Liturgie humaine est comme un pont entre les mondes visible et invisible. Son image est d'ailleurs déjà donnée dans l'Ancien Testament par l'échelle de Jacob où les anges montent et descendent comme des collaborateurs à une action mystérieuse.

Dans les textes liturgiques que je viens de vous citer, il est peu question de la nature des anges et de leurs rapports avec les humains. On peut trouver des réponses à ces questions dans les offices des Grandes Heures, les Vêpres et les Matines qui renferment les plus grands trésors de la poésie liturgique patristique.

Les textes de la fête des Saints Archanges et des Armées célestes, ceux des fêtes de Noël et de l'Ascension sont très significatifs. Ainsi en est-il des textes du « Grand Octoèque ».

On va se pencher sur des textes des Vêpres et des Matines du Paraclytique ou Grand Octoèque qui comportent les textes des chants variables des jours de semaine pour les huit tons ecclésiastiques. Or dans la structure de la semaine liturgique le lundi, 1er jour de la semaine – commençant le dimanche soir et prenant fin à la 9ème heure du lundi – est consacré aux Puissances célestes. Le mardi est consacré au Précurseur, le mercredi à la Vierge et à la Croix, le jeudi aux apôtres et à Saint Nicolas, le vendredi à la Croix et à la Vierge, le samedi à tous les saints et à la mémoire des défunts. Suivant la succession des 8 tons ecclésiastiques, il existe donc 8 séries de textes du lundi consacrés aux anges. Chacune de ces 8 séries comporte pour les Vêpres 3 stichères et pour les Matines 24 tropaires d'un chant versifié appelé « canon », et un exapostilaire. Cela représente 28 chants par série, chaque série étant composée et chantée sur un des 8 tons ecclésiastiques, donc au total pour le cycle des 8 tons : 224 chants.

Dans tous ces textes apparaissent de façon suggestive l'enseignement de Denys l'Aréopagite (pseudo-Denys) et, si l'on peut dire, de la « classification » du monde angélique en 3 groupes de 3 « ciels », définis avec précision par exemple dans l'exapostilaire du lundi du 2ème ton :

15. Hymne à la fin des prières des fidèles de la Liturgie des Saints Dons Présanctifiés.

Anges et Archanges, Principautés, Vertus, Puissances, Dominations, Trônes et Chérubins aux yeux innombrables, Séraphins aux six ailes, Intercédez pour nous...¹⁶!

Citons par exemple quelques textes de la série du 1er ton des Vêpres où il y a 3 stichères, séparées les unes des autres par un verset de psaume :

Anges incorporels qui vous tenez près du trône de Dieu, illuminés de Ses rayons, dans l'éclat de l'éternelle clarté au point de devenir lumière à votre tour, intercédez auprès du Christ pour qu'« à nos âmes Il accorde la paix et la grâce du salut¹⁷.

Anges immortels qui avez reçu en vérité du Dieu vivant l'impérissable vie, riches d'une gloire qui ne peut passer, vous êtes les augustes contemplateurs de la Sagesse sans fin et, remplis de lumière, vous apparaissez justement comme lampes éclairées¹⁸.

Anges et Archanges, Principautés, Trônes, Dominations, Séraphins aux six ailes et Chérubins aux yeux innombrables, vous les instruments de la sagesse de Dieu, Puissances et Vertus, intercédez auprès du Christ pour qu'à nos âmes Il apporte la paix et la miséricorde¹⁹.

Dans les Matines il y a 2 tropaires de la 1ère ode du canon dédiés aux anges :

Très saints Anges qui vous tenez lumineux près du trône du Seigneur, priez le Père coéternel et l'Ange du Grand Conseil qu'ils inspirent mon verbe pour vous chanter²⁰.

À l'origine de la création, la divine Intelligence a établi les angéliques hiérarchies comme autant de miroirs pour refléter les rayons de son triple Soleil²¹.

Les puissances divines apparaissent là surtout comme des relais de la Lumière divine. Ils s'en imprègnent au voisinage du Trône de Dieu, et leur rayonnement parvient jusqu'à nous. Ils sont proches de la lumière issue de Dieu, les Séraphins qui la reçoivent sans réfraction. Sa clarté les comble de multiple façon pour qu'ils réfléchissent clairement l'énergie naissante des premiers rayons et, si près de la divinité, ils sont eux-mêmes une seconde source de clarté.

Les anges ne sont pas seulement des intercesseurs chargés de transmettre les prières des humains. Ils sont également des initiateurs qui révèlent progressivement la sagesse inépuisable de Dieu. Il faut remarquer que dans tous ces textes, les auteurs

16. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Exapostilaire de lundi, p. 951.

17. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Stichères de Vêpres de Dimanche, p. 41.

18. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Stichères de Vêpres de Dimanche, p. 41.

19. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Stichères de Vêpres de Dimanche p 41 ISBN 960-315-131-9.

20. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Canon de Lundi matin p 45 ISBN 960-315-131-9.

21. *Paraclytique ou Grand Octoïchos Apostoliki Diakonia*, Edition A'1994 Canon de Lundi matin p 45 ISBN 960-315-131-9.

prennent toutes les précautions possibles pour éviter toute tendance à faire des anges des demi-dieux et à les idolâtrer. Ils présentent toujours le monde angélique comme parfaitement soumis à la volonté du Père et à celle de l'Ange du Grand Conseil qui est le Christ.

Pourtant, ce n'est pas seulement dans les textes liturgiques que l'on peut trouver des informations concernant la présence des anges dans la Divine Liturgie. Les pères de l'Eglise nous ont laissé de nombreux récits sur ce sujet.

Saint Niphon, Archevêque de Constance au 4ème siècle a eu la grâce de voir des miracles pendant la célébration de la Divine Liturgie.

Un jour, alors que le prêtre avait commencé la célébration de la Divine Liturgie, le Saint vit un feu descendre du ciel, recouvrant le Saint-Autel et le prêtre, sans le bruler. Plus tard, alors que le chœur avait commencé à chanter l'hymne de la Sainte Trinité, quatre anges sont descendus et ont chanté avec eux.

Et pendant la lecture du Saint Évangile, chaque mot qui sortait de la bouche du prêtre était comme une flamme et montait au ciel. Juste avant l'entrée des Saints Dons, il a soudain vu le ciel s'ouvrir et un parfum surnaturel se propager partout dans l'église. Des anges descendaient des hauteurs, chantant des cantiques et des louanges à l'Agneau, au Christ et au Fils de Dieu.

Et à ce moment-là, un bébé pur et gracieux fut présenté, tenu par les anges, qui le portèrent et le déposèrent dans le discarion, où se trouvaient les dons précieux. Une foule nombreuse des anges vêtus en blanc éclatant se rassembla autour de lui, en le regardant avec admiration.

Quand le moment de la Grande Entrée est venu, le prêtre est venu prendre le discarion et le calice. Il les éleva et les plaça sur sa tête, élevant l'enfant avec eux. Alors que le prêtre avait sorti les saints dons et que les gens chantaient, il a vu les Saint-Anges voler autour du prêtre. Deux chérubins et deux séraphins se sont avancés devant lui et une multitude d'autres anges l'ont accompagné, chantant des hymnes sans cesse. Quand le prêtre retourna à l'autel saint et posa les dons précieux, les anges les couvrirent avec leurs ailes. Les deux chérubins se tenaient à la droite du prêtre et les deux séraphins à sa gauche, mais le prêtre ne les voyait pas.

La Divine Liturgie continua normalement pour tous. Le prêtre bénit les Saints Dons en disant : "En les changeant par ton Saint-Esprit. Amen, Amen, Amen. " Puis le Saint a vu l'Ange prendre un couteau et découper le nourrisson. Son sang a été versé dans le calice sacré, alors que son corps il l'a coupé et l'a placé dans le discarion. Puis l'ange se remit à sa place.

Quand le prêtre fut prêt à commencer à donner la Communion aux gens, le Saint observa alors ceux qui s'approchaient pour communier. Parmi eux certains devinrent noirs dès qu'ils reçurent le Sang et Corps du Christ tandis que d'autres brillaient comme le soleil. Les anges se tenaient à proximité, observant l'Eucharistie avec respect. Quand quelqu'un de pieu s'approchait les anges lui posaient une

couronne sur la tête. Quand un pécheur s'approchait, ils tournaient leur visage ailleurs avec un dégoût évident.

Quand la Divine Liturgie a pris fin et que le prêtre finit la communion, le corps de l'enfant apparut à nouveau entre les mains des saints anges. Et tout à coup, le toit de l'église se déchira en deux, et les anges élevèrent l'enfant au ciel, avec des hymnes et des louanges, comme ils l'avaient fait descendre. Tandis qu'un merveilleux parfum se répandait à nouveau tout autour²².

Un autre exemple est celui du Saint Spyridon, le Thaumaturge, Evêque de Trimythonte. Dans son tropaire (hymne du Saint) on lit :

Tu te montras le champion du Premier Concile, o Spyridon, père sage et bienheureux.
Par une seule parole miraculeuse, tu arrêtas le cours des fleuves interpellas une morte
gisant dans la tombe et transformas un serpent en or. Lorsque tu chantaï des saintes
prières, les Anges concélébraient avec toi, o très Saint²³ ...

Car le Saint était assisté à chaque Divine Liturgie par des anges qui servaient en tant que diacres.

Mais ce n'est pas uniquement dans le passé que des révélations miraculeuses se sont produites pendant la célébration de la Divine Liturgie. On peut trouver de nombreux exemples contemporains où des prêtres vraiment saints ont eu la grâce de concélébrer avec des anges.

22. Récit du livre « Un Evêque ascète- Saint Niphon Archevêque de Constance » Editions Ιερός Μονής Παράκλητου | ρωός Αττικής, p. 213 ISBN: 978-960-9626-19-4

23. Apolytikion su Saint Spyridon, Minaion 12 Decembre <http://glt.goarch.org/texts/Dec/Dec12.html>



Recensions

• **Joachim BOUFLET**, *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie*, Paris, Cerf, 2020, 969 p., 29 Euros.

Cet énorme ouvrage s'inscrit dans une nouvelle tradition : celle des répertoires des *mariophanies* (mot forgé par le philosophe Jean Guitton), ou apparitions de la Vierge Marie. Le premier de ces recueils fut celui de Robert Ernst en 1976. Le plus célèbre est certainement celui compilé par René Laurentin et Patrick Slachiero, *Dictionnaire des « apparitions » de la Vierge Marie*. Mais Bouflet reproche à ce dernier ouvrage de ne pas faire la « distinction entre les apparitions proprement dites ou mariophanies à caractère public, et les visions signalées dans la vie de plusieurs saints » qui relèvent de « l'expérience mystique » et ont un « caractère strictement privé » (p. 8). L'A. a donc rejeté de son *Dictionnaire* les visions mystiques personnelles, les songes surnaturels, les « paroles intérieures » et les « phénomènes insolites survenant sur des statues ou images saintes : larmes, saignements » (p. 9). Ce *Dictionnaire* a donc pour ambition d'offrir ici une « exposition thématique de mariophanies (...), événements ponctuels dans leur contexte spécifique, mais aussi avec leurs conséquences sur la piété populaire » et sur la création artistique (p. 10). Il offre de nombreuses citations tirées de lettres et de documents officiels de l'Eglise sur ces différents phénomènes. La page 4 de couverture ajoute que ce travail porte « une attention particulière à la France, la terre par excellence de Marie ».

En ce qui concerne le discernement, l'A. rappelle que la règle jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle n'était pas de se prononcer sur l'authenticité des faits, mais sur la qualité doctrinale des voyants. C'est en 1855, suite aux apparitions de La Salette, l'évêque de Grenoble établira un « processus de reconnaissance des mariophanies » (p. 13). C'est pour cela qu'il réunit une commission puridisciplinaire (canonique, théologique et sociologique) dont la compétence fut cependant limitée à donner un avis, car seul l'évêque du lieu avait le droit de se prononcer sur ce sujet, mais l'Ordinaire du lieu soumit ce jugement à Rome, à l'époque la Congrégation des rites. Ce jugement est maintenant transmis à la Congrégation pour la doctrine de la foi. C'est ainsi qu'aucune mariophanie antérieure à celle de La Salette n'a fait l'objet d'un jugement explicite sur son caractère surnaturel, sauf celle de Le Laus, maintenant dans le diocèse de Gap et Embrun, en 1664.

Le *Dictionnaire* commence par une présentation chronologique des « apparitions reconnues », comme celle de Le Laus, cité plus haut, de La Salette, de Lourdes, etc. Viennent ensuite les « apparitions prétendument reconnues », c'est-à-dire n'ayant pas bénéficié d'un jugement canonique, même si elles ont pu susciter une forme de dévotion, comme celle de la Médaille miraculeuse (p. 64 – 69).

L'A. opte ensuite pour une présentation chronologique parce qu'elle permet de « rendre compte de la découverte progressive par la piété populaire des diverses formes que revêtent les interventions de Marie auprès du peuple de Dieu » (p. 87). Tout commence avec la Vierge du Pilier (en espagnol, *Virgen del Pilar*) à Saragosse au début de la christianisation, en 39 ou 40.

Au début du deuxième millénaire, la Vierge apparaît d'abord en majesté, principalement dans des régions italiennes sous forte influence byzantine, comme Foggia, dans les Pouilles en 1001. Ses apparitions prendront par la suite une attitude plus maternelle et affectueuse à l'égard de l'Enfant Jésus.

Plusieurs chapitres sont consacrés aux apparitions de Marie en relation avec la France, et plus précisément la dynastie capétienne, et cela même sous la Troisième République (p. 195 – 267).

Les chapitres suivants sont plus théologiques. Le premier de cette série est consacré à *Marie, annonciatrice du Règne de Dieu*. La Vierge répète alors les gestes mêmes de son Fils et « elle replace les croyants face à la signification que lui-même leur accorde, c'est-à-dire la proclamation de la réalisation en cours du Règne de Dieu » (p. 270). Ce sont tout d'abord les guérisons de malades (*Marie, salus infirmorum*), comme à Heiligwasser bei Innsbruck en 1606, les exorcismes (*Victorieuse de démon*), comme à La Chapelle Saint-Laurent, près de Poitiers à la fin du quinzième siècle, l'apaisement des tempêtes (*Maîtresse des éléments*), comme à l'île de Batz, dans le Finistère en 1827. Marie peut aussi devenir la *Messagère de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie*, comme à Monreale, en Sicile, en 1812.

C'est son rôle maternel à l'égard des hommes (*La Vierge protectrice*) qui est ensuite décliné dans *La tradition mariophanique de la Vierge de Prokov*, comme à Waldsee, dans le Bade-Wurtemberg, pendant la guerre de Trente Ans, *La protectrice des croyants*, comme sur l'île de Rhodes pendant l'assaut des musulmans en 1480, *La protectrice de la communauté chrétienne*, comme à Guebwiller, dans le Haut-Rhin, où la ville fut protégée contre les Écorcheurs en 1445. La Vierge assura *La protection des personnes*, comme de cette femme enceinte au pied du Mont-Saint-Michel avant 1150.

Un autre grand thème est celui de Marie, *Celle qui indique la route*. Cet aspect de la tendresse maternelle de Marie s'est surtout développé au douzième siècle grâce à Bernard de Clairvaux et de François d'Assise, « dont la dévotion à la Vierge reste encore trop peu connue » (p. 501). Elle vient *Au secours des égarés*, comme de ce charretier en 1509 à Villefranche-de-Rouergue. Elle facilite *La conversion, retour dans la juste voie*, comme à Arras frappée par le mal des ardents en 1105 ou à Wu Fung Chi, sur l'île de Taiwan en 1980, pour ces onze bouddhistes chinois perdus dans la montagne. Elle appelle certaines personnes à mettre leurs frères *En marche avec le Christ*, comme ce robuste laboureur de Cast dans le Finistère Sud en 1606. Dans d'autres manifestations, Marie « renvoie à la cause de son Fils » (p. 587) : elle conduit les voyants *Vers et dans le Christ*, comme à Monterrey, dans le Mexique, en 1596.

A la fin du Moyen Âge se développe une autre forme d'apparitions : celle de la Vierge des Douleurs, qui a inspirée tant de Pietà. Un des modèles les plus populaires de cette tradition est celle de Notre-Dame du Bon Secours. Mais un autre phénomène pervers se développa dès le onzième siècle, surtout aux époques de grandes calamités, comme la Peste Noire, et de grands troubles politiques, comme la Révolution française. Les apparitions sont alors parfois « instrumentalisées pour proposer, voire imposer, une lecture de l'histoire excluant tout exercice de la part du chrétien de sa liberté individuelle » (p. 674), avec, par exemple, une lecture littérale de l'Apocalypse, comme au Puy-en-Velay au douzième siècle avec les *Caputiés* (ou encapuchonnés). Cela pouvait mener à des dérives sectaires comme à Créteil en 1971. Un long dossier (p. 773 -824) ap[ar]tions de Medjugorje [c]itrate révélateur :

Medjugorje, mariophanie de référence ou de rupture ? L'A. propose *En guise de conclusion : les mariophanies du troisième millénaire* : « près de cent cas ont été signalés » (p. 825), en France comme partout dans le monde.

Ce *Dictionnaire* traverse donc une bonne partie de l'histoire du catholicisme dans le monde, mais aussi principalement en Europe et en France. Il permet de voir l'évolution des sensibilités religieuses et la façon dont la Vierge pouvait être perçue par les croyants. Le lecteur prend conscience de toute l'importance du discernement devant de tels phénomènes et la méthode adoptée par ce *Dictionnaire* ne fait pas défaut dans ce domaine. Chaque chapitre est introduit par des indications historiques et une réflexion théologique. Il en est de même pour la présentation de chaque apparition, où figure également une courte notice sur l'évolution du sanctuaire. Pour les cas litigieux, l'A. donne la chronologie, le nombre ou le nom des voyants, ainsi que l'appréciation de l'Eglise (aucun jugement, mise en garde, jugement réservé, etc.).

Dans son introduction générale, l'A. avait bien précisé qu'il s'agit là de « révélation privée » qui n'ajoute rien à la pleine Révélation faite par le Fils de Dieu incarné (p. 9). Il avait également rappelé la règle appliquée dans la procédure de discernement : le Saint-Siège ne se prononce pas « sur le Fait, fidèle en cela à sa prudence séculaire en de telles circonstances. »

Voilà donc un livre qui fera date par la rigueur de son approche historique et doctrinale. Il a de plus l'immense avantage d'être accessible à un prix raisonnable pour un ouvrage aussi volumineux.

Philippe Henne

• Etienne FOUILLOUX, *Yves Congar 1904-1995. Une vie*, Paris, Salvator, 2020, 352 p., 22 Euros 80.

La vie du P. Yves Congar est à elle seule toute une aventure. Né à Sedan en 1904, il avait commencé son séminaire à Paris, puis était entré chez les dominicains. Il connut l'effervescence intellectuelle du Saulchoir, qui était, à cette époque, le couvent de formation des religieux français réfugiés en Belgique. La théologie y était considérée comme une science, et la méthode historique y était privilégiée. Rattrapé par la guerre, il connut la captivité en Allemagne. Son attitude rebelle et ses tentatives d'évasion le conduisirent aux camps de Colditz et de Lübeck. Ce fut ensuite une période agitée durant laquelle le P. Congar connut plusieurs séjours à Jérusalem, Rome et Cambridge avant d'être reçu comme expert au concile de Vatican II et même créé cardinal par Jean-Paul II.

Toute cette aventure est retracée avec rigueur et intelligence par un grand spécialiste en la matière : le Prof. Fouilloux. Il a déjà publié le *Journal d'un théologien de Yves Congar* et écrit une monumentale *Histoire du concile de Vatican II* en cinq volumes. Aussi étonnant que cela puisse paraître, bien que beaucoup d'études avaient déjà été écrites sur sa théologie, jamais personne ne s'était risqué à écrire une biographie générale. L'entreprise avait de quoi effrayer : Y.C. avait rédigé une cinquantaine d'ouvrages et des dizaines d'articles. Le dominicain avait établi une liste scrupuleuse de tous les sermons et toutes les conférences qu'il avait prononcés, et de toutes les publications qu'il avait rédigées. Il avait de plus tout gardé, depuis les lettres jusqu'aux enveloppes, et même les tickets de dépenses personnelles. Plus précieux, mais tout aussi fragmentaires, Y.C. avait mis par écrit non pas un journal personnel

continu, mais des remarques autobiographiques sur des événements particuliers ou des périodes remarquables. Tout cela fait beaucoup, de quoi décourager le plus courageux des chercheurs. Et pourtant c'est ce que réussit à faire, l'A. de cette précieuse biographie.

Loin d'accumuler une liste d'événements ponctuels, il structure sa matière en quelques beaux défis, comme, par exemple, le récit des quatre vocations d'Y.C. : sacerdotale, dominicaine, ecclésiologique et œcuménique. Il évoque non seulement la vie intellectuelle du Saulchoir, mais aussi le goût de Y.C. pour la régularité et la vie communautaire. Il reste prudent quand il le faut, comme pour expliquer l'intérêt de Y.C. pour l'œcuménisme. Les maigres informations disponibles donnent « plus de reconstructions a posteriori que d'éléments biographiques attestés » (p. 47).

Le récit est d'ailleurs émaillé de petites réflexions qui donnent une épaisseur humaine et psychologique au tableau biographique : « la patience n'est pas le point fort » (p. 49), Y.C. « travaille par accumulation, plus que par forage, et à la manière d'un historien plutôt que d'un philosophe » (p. 50), « moins brillant que solide, (il (Y.C.) entend démontrer et convaincre plutôt que séduire » (p. 51), et, plus intéressant encore, la relation entre Y.C. et Chenu était « moins du rapport entre maître et disciple que de la fraternité entre deux religieux attelés à la même tâche » (p. 52). Cela n'empêche l'A. de signaler que Y.C. avait des « idées proches de la Révolution nationale » (p. 99) et qu'il ne ressentait « pas d'antijudaïsme religieux, mais un antisémitisme politique, social et culturel » qui fut ébranlé pendant sa captivité (p. 110).

L'A. note que Y.C. avait gardé quelque distance avec la JOC parce qu'on (la JOC) « en avait fait la découverte (de la lutte des classes), on n'en a pas fait la critique, et on l'introduit tel quel dans le christianisme » (p. 120). Il qualifie de « véritable obsession » l'attitude de Y.C. vis-à-vis du Saint-Office et cite des « formules qui peuvent paraître excessives » sur sa douleur en mars 1952.

Ici, comme souvent dans les bons ouvrages, il ne faut pas négliger les notes en bas de page, comme, par exemple, la précision que Marie-Joseph était son nom de religion, mais que jamais il ne porta les prénoms de Yves- Marie (p. 36, n. 1), ou encore que Y.C. jugea que « la théologie, en un mot, est, pour eux (l'école de Tübingen), une science de la foi, et pas assez une science de la Révélation » (p. 64, n. 2).

Voici donc une biographique rigoureuse et stimulante.

Philippe Henne

COMPTES RENDUS

• THOMAS D'AQUIN, *Commentaire des Épîtres à Timothée I et II, à Tite et à Philémon*, préface par Serge-Thomas Bonino, introduction par Gilbert Dahan, traduction et table par [REDACTED]-Eric Stroobant de Saint-Éloy, annotation par Jean Éric Stroobant de Saint-Éloy et Jean-Baptiste Échivard, Paris, Cerf, 2020, 544 p., 34 Euros.

Ce volumineux livre, dédié au P. Jean-Pierre Torrell, poursuit l'édition systématique des commentaires de saint Thomas sur les lettres de saint Paul selon l'ordre canonique de leur présentation dans le Nouveau Testament. Le groupement de ces petites lettres est justifié par l'Aquinate lui-même. A la fin de son prologue sur la Première à Timothée, il présente les Lettres à Timothée et à Tite comme des recommandations adressées au prélat et concernant l'instruction spirituelle, auxquelles la Lettre à Philémon ajoute des considérations sur les problèmes plus matériels. Dans ses commentaires, le dominicain fait toujours preuve du même souci de pédagogie et de la même acuité intellectuelle. Ses prologues se démarquent de la méthode traditionnelle par leur brièveté et leur contenu. Au lieu de reprendre le schéma habituel des quatre causes aristotéliennes, il cite un verset biblique qui donne le ton à l'ensemble du prologue et il termine par quelques remarques qui résument le contenu de la lettre ensuite expliquée. Face à la délicate question de la place de la femme dans l'Eglise, et de l'esclave dans la société, le docteur angélique garde une prudente distance, celle de l'exégète face à un texte historiquement situé, sans prendre position sur sa possible actualité. Si l'exposé dérouté au lecteur d'aujourd'hui [REDACTED]te par son absence de synthèse, il garde néanmoins

tout son intérêt par la profondeur et la pédagogie de ses re[REDACTED]ues.

Philippe Henne

• Grégoire CELIER, *Saint Thomas d'Aquin et la possibilité d'un monde créé sans commencement*, Le Chesnay, éd. Via Romana, 2020, 376 p., 29 Euros.

A la suite de sa thèse soutenue à Sorbonne Université (Paris), l'A. veut rassembler les études précédentes sur ce sujet en un ensemble cohérent. Après un rapide parcours historique sur cette question, il s'attarde plus longuement sur une réflexion philosophique. Il traite du rapport entre le fait et le possible, c'est-à-dire que la théorie du commencement dans l'histoire du monde s'appuie sur la Révélation et relève donc du domaine de la théologie, tandis que la possibilité d'un monde sans commencement relève du domaine de la raison. Il qualifie de « formelle » la réfutation des théories médiévales par l'Aquinate, en ce sens qu'il les juge « mal à propos » (p. 342). L'A. analyse les rapports [REDACTED]s par le docteur angélique entre l'être et la durée, et sa position face aux « temporalistes » et aux « éternalistes ». Il souligne le souci du savant dominicain d'affirmer la liberté de Dieu dans l'acte de la création.

Philippe Henne

• *200° della morte di S. Clement M. Hofbauer (1751 – 1820)*, dans « *Spicilegium historicum* » 78, Istituto storico redentorista, Collegium S. Alfonsi de Urbe, Rome, 2020, 276 p.

Le Père rédemptoriste honoré par ce numéro spécial exerça une profonde influence sur l'Eglise en Europe centrale à la fin du dix-huitième et au début du dix-neu-

vième siècle. Figure représentative de son époque, il naquit en Moravie et put ainsi circuler librement dans l'ancien empire autrichien. Il combattit le joséphisme et subit la restauration de Metternich. Les diverses études réunies dans ce volume rendent compte de sa grande activité pastorale (Vincenzo La Mendola, *La proposta pastorale di San Clemente Maria Hofbauer. Origini, sviluppi e attualità* ; Ryszard Hajduk, *La actividad de San Clemente Hofbauer como ejemplo de la contextualización pastoral*). Elles abordent également ses relations avec les hommes proches du monde politique de l'époque (Paulina Dabrosz-Drewnowska, *Abbé Edgeworth de Firmont, dernier confesseur de Louis XVI, ami de Clément Hofbauer* ; Martin Macko, *Karl Hofbauer, Bruder des hl. Klemens, Kolonist im Temeswarer Banat*), sans oublier de parler du monde ecclésiastique de son époque (Peter Frank, *Hermann Hofbauer, C.Sc.R., und seine angebliche Verwantschaft zum hl. Klemens M. Hofbauer*). La postérité de ce grand prédicateur et réformateur est ensuite exposée par Martin Leiggöb, C.Ss.R., *Hundert Jahre nach dem Tod von Klemens Maria Hofbauer* et Martin Macko, *Zwei Dokumente zur Redemptoristen-Mission in Bulgarien*). Adam Owczarski conclut ce recueil par une bibliographie consacrée à cette figure marquante de l'histoire de l'Eglise dans l'Europe centrale autour des guerres napoléoniennes.

Philippe Henne

• Jérôme ALEXANDRE, *La foi n'est pas ce qu'on croit*, coll. « Forum », Paris, Salvator, 2020, 190 p., 19 Euros.

Le titre de l'ouvrage joue avec les mots : la foi ne se réduit pas à un ensemble de croyances, elle est un acte humain, à l'instar d'autres actes humains : penser, travailler, s'amuser, manger, dormir. L'auteur entend « pénétrer le sens de l'expérience et du discours de la foi, tel qu'il est investi de manière si massive et particulière dans le vécu chrétien. » (p. 12) Car « pour les chrétiens, la foi est une lumière, une grâce divine, immédiatement agissante, transformant la manière d'être au monde, régénérant la vie. » (p. 14) Et de baliser un itinéraire en dix-sept étapes, de la foi humaine à la foi insuffisance heureuse. Finalement, la foi « est une certitude agissante venue de plus loin. D'une mémoire de l'amour que l'on garde comme un trésor, mais sans qu'il soit besoin de faire effort pour le redistribuer, car ce trésor n'est rien d'autre que la vie, c'est-à-dire le désir, la relation, le souci du monde, l'attention au présent, la vigilance, appelant une *manière d'être* dans la vie. » (p. 175) Bref, une fine analyse de la foi, un don qui accomplit notre quête de sens, qui s'enracine dans une tradition, et qui s'épanouit en transformation du monde.

Michel Castro